

COLLECTION  
DES  
**INVENTAIRES SOMMAIRES**  
DES  
ARCHIVES HOSPITALIÈRES ANTÉRIEURES A 1790

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION  
DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE





DÉPARTEMENT DES ARDENNES

---

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

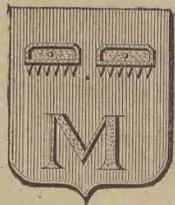
ARCHIVES HOSPITALIÈRES

DE LA

VILLE DE MÉZIÈRES

ANTÉRIEURES A 1790

RÉDIGÉ PAR PAUL LAURENT, ARCHIVISTE DES ARDENNES



CHARLEVILLE

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE F. DEVIN, A. ANCIAUX, SUCCESSEUR

18, RUE DE CLÈVES, ET RUE DE L'ARQUEBUSE, 29

—  
1891





## INTRODUCTION

---

Les archives hospitalières de Mézières antérieures à 1790 sont divisées en quatre fonds : 1<sup>o</sup> Hôtel-Dieu ; 2<sup>o</sup> Table des pauvres ; 3<sup>o</sup> Maladrerie de Mézières ; 4<sup>o</sup> Maladrerie de Maubert-Fontaine.

### I. — HOTEL-DIEU.

L'origine de l'Hôtel-Dieu paraît remonter à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle ; mais les titres relatifs à sa fondation n'existent plus.

L'Hôtel-Dieu possédait des biens dans un assez grand nombre de localités, à Arches, aux Ayvelles, à Belval, Berthaucourt, Champigneul, Charleville, Charroué, Clavy, Damouzy, Donchery, Élaire, Étion, Évigny, Fossé, la Francheville, Gespunsart, Houldizy, Lumes, Maubert-Fontaine, Mézières, Mohon, Montcy-Saint-Pierre, Montjoly, Neuville-les-This, Nouvion-sur-Meuse, Poix, Prix, Saint-Menges, Singly, Sormonne, Tournes, Vaux-en-Dieulet, Vendresse, Villers-le-Tourneur, Villers-Semeuse, Voncq, Vrigne-Meuse, Warcq et Warnécourt.<sup>1</sup>

Les revenus de ces propriétés étaient administrés par deux receveurs ou mainbours dont la nomination était faite par les échevins, primitivement le lendemain des Brandons, ensuite le premier lundi d'octobre (1665), et depuis 1668, le dernier lundi de l'année. Les mainbours recevaient, au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, une rétribution annuelle d'un muid de froment, valant 60 sous tournois.<sup>2</sup>

Les plus anciens comptes des mainbours de l'Hôtel-Dieu appartiennent aux années 1386-1393 ; ceux des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles offrent de nombreuses lacunes ; la collection ne devient à peu près régulière qu'à partir des premières années du XVII<sup>e</sup> siècle.<sup>3</sup>

1. Série B, art. 1-72.

2. B. 52.

3. E. 9-65.

En 1386, les recettes de l'Hôtel-Dieu étaient de	47 livres, et les dépenses de	49 livres
En 1404,	87	83
En 1449,	171	174
En 1503,	639	672
En 1562,	853	827
En 1600,	1815	1575
En 1650,	1943	3619
En 1700,	2004	4489
En 1748,	13235	13646
En 1788,	13904	12004

Les comptes de l'Hôtel-Dieu sont une source précieuse de renseignements pour la valeur des denrées à cette époque.

En 1387, une corde de bûches valait 40 deniers; un setier d'orge, 3 sous 2 deniers. Le prix de la journée d'un ouvrier était de 16 deniers.

En 1389, un pourceau coûtait 40 sous; un setier de fèves, 9 deniers; un setier de blé « malsain », 3 sous; une charretée de pierres, 16 deniers; un cent d'écaillés ou ardoises, 28 deniers; une voiture chargée de fiens pour les courtils de l'Hôtel-Dieu, 4 deniers.

En 1392, une paire de souliers, 3 sous; une main de papier, 20 deniers; un setier de pois, 6 sous 8 deniers; une livre de lard, 7 deniers.

En 1455, unquarteron de harengs, 2 sous 1 denier; en 1503, une livre de chandelles, 16 deniers; en 1505, un bœuf, 100 sous; en 1525, une vache, 70 sous; en 1527, une aune de drap, 16 sous; en 1535, une tonne de bière ou cervoise, 10 sous; en 1562, une livre de lin, 22 deniers; en 1572, une lampe, 12 sous; en 1600, une livre d'étain, 7 deniers; en 1637, un pot d'huile, 22 sous; en 1642, un habit, 40 sous, etc.

Le fonds des archives de l'Hôtel-Dieu renferme un document curieux (B. 52) qui donne quelques détails sur la vie intérieure de cet établissement, à l'époque du siège de 1521.

L'Hôtel-Dieu, situé à l'intérieur de la ville, se composait de bâtiments compris entre la rue le Voué et la rue des Jardins (aujourd'hui rue de Jaubert et rue du Port-Baudart); les réparations faites à ces bâtiments par les maçons, les charpentiers et les couvreurs coûtaient en moyenne 6 livres tournois par an.

La chapelle de l'Hôtel-Dieu, convertie depuis en salle de théâtre, était ornée de deux autels où l'on célébrait quotidiennement plusieurs messes; les frais d'entretien des ornements sacerdotaux, du luminaire, et de la lampe qui brûlait nuit et jour dans la chapelle, s'élevaient à 12 livres.

L'Hôtel-Dieu contenait trois dortoirs de 36 lits, garnis de draps, de courtines et de couvertures; on renouvelait tous les ans une partie du matériel des dortoirs, en achetant pour chaque lit une paire de draps, d'une valeur de 12 sous. L'entretien des courtines et des couvertures occasionnait en outre une dépense annuelle d'environ 23 livres 12 sous.

Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, on n'admit pas de malades à l'Hôtel-Dieu; on n'accueillait que les pauvres, qui y étaient hébergés et couchés; et, chose remarquable, cet établissement n'était pas seulement ouvert aux pauvres de la ville, tous les indigents, sans distinction de sexe, de pays, ni de condition, pouvaient y demander assistance.

Il y avait aussi trois chambres réservées aux quatre ordres mendiants; on fournissait à ces religieux le logement, le feu et la chandelle, ce qui coûtait environ 100 sous chaque année.

Les frais de chauffage de l'Hôtel-Dieu étaient de 32 livres, répartis entre six feux, y compris celui de la cuisine.

Le service intérieur était fait par deux baisselles ou servantes, dont les gages étaient de 4 livres.

Pour l'approvisionnement de la maison, on salait un ou deux bœufs; et trois fois par semaine, on prenait de la chair fraîche à la boucherie, soit une dépense annuelle de 24 livres.

Les pauvres avaient chaque jour du potage pour lequel on utilisait les pois et les fèves provenant des censes de l'Hôtel-Dieu.

Il fallait en outre acheter du lard (8 livres); du vin et de la cervoise (32 livres); des poissons d'eau douce et des harengs (16 livres); des fromages, œufs, beurre, poires, pommes, épices, sucre, dragées, figues et raisins (12 livres).

De plus, l'Hôtel-Dieu avait à sa charge quelques menus frais d'habillement s'élevant à 16 livres, et l'entretien de deux chevaux (18 livres), pour le transport des denrées de la maison.

Si, par hasard, un mendiant de passage à l'Hôtel-Dieu venait à mourir, il était enseveli aux frais de l'établissement; on donnait, à chaque enterrement, 2 sous au curé de Mézières et à son marlier; 2 sous, au fossoyeur; et aux porteurs, 18 deniers.

Un règlement du 17 septembre 1690 décida que désormais on ne recevrait à l'Hôtel-Dieu les pauvres « passants » que pour une nuit seulement. Le nombre des pauvres « malades » fut fixé à huit; ils devaient être nés à Mézières ou y habiter depuis plusieurs années.<sup>1</sup>

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on n'en admit plus que trois, parce que les bâtiments n'étaient pas

1. Arch. com., BB. 8, fol. 100-102. Ce règlement est publié, ainsi que plusieurs autres concernant l'Hôtel-Dieu et le bureau de charité, dans nos *Statuts et coutumes de l'échevinage de Mézières*, in-8°, 1889, pp. 108-117.

entretenus et périssaient de vétusté. Le surplus des revenus fut partagé entre les pauvres de la ville.<sup>1</sup> Il en résulta de si grands abus que le Conseil délibéra, dans sa séance du 9 mars 1747, qu'on retirerait toutes les distributions faites en ville, et que l'ancien Hôtel-Dieu serait démoli et reconstruit. On confia la direction du nouvel établissement aux sœurs hospitalières de Saint-Charles de Nancy.<sup>2</sup>

Une autre institution, connue sous le nom de Bureau de charité,<sup>3</sup> apportait aussi quelque soulagement aux pauvres de la ville. Ce bureau, qui touchait, en 1763, 500 livres sur les revenus de l'Hôtel-Dieu, n'eut de règlement particulier qu'en 1769. Ses membres se composaient du curé, d'un ancien ecclésiastique, de trois dames de charité et d'un trésorier.

## II. — TABLE DES PAUVRES.

La Table des pauvres correspondait à ce qu'on appelle aujourd'hui *fourneaux économiques*, où l'on cuit des aliments pour les distribuer aux indigents.

Ses revenus étaient, en 1627, de 308 livres; en 1644, 146 livres; en 1673, 186 livres; en 1701, 79 livres; et en 1741, 551 livres.

Les recettes en grains étaient ordinairement de 2 muids 10 setiers de froment, 1 muid 5 setiers de seigle, 1 setier d'orge et 8 setiers d'avoine.<sup>4</sup>

Les pauvres, à Mézières, étaient tenus de mettre une marque jaune en un endroit apparent de leurs habits, afin qu'on pût les reconnaître.<sup>5</sup>

Indépendamment des distributions faites par la Table des pauvres, ils recevaient des aumônes dues à la libéralité des habitants. Ces aumônes leur étaient remises, dans chaque quartier, par deux bourgeois qui étaient obligés d'accepter cette charge pendant un mois, sous peine d'être privés du droit de bourgeoisie et d'être exclus de tout office public.

## III. — MALADRERIE DE MÉZIÈRES.

La principale source des revenus de la Maladrerie de Mézières, située sur la paroisse de Mohon, provenait des cens perçus sur des terres situées à Aiglemont, Gernelle, Issan-

1. E. 8.

2. E. 5.

3. G. 1-7.

4. H E. 1-2.

5. Arch. com., BB. 1. fol. 229-230.

court, Élaire, Villers-sur-le-Mont, Warnécourt, Évigny, etc. et sur plusieurs maisons sises à Mézières et dans les faubourgs de Berthaucourt et du Pont-de-Pierre<sup>1</sup>.

Les autres ressources de la Maladrerie consistaient en legs faits par de riches lépreux et en offrandes déposées par les passants dans le tronc de Saint-Ladre.

L'ensemble de ces revenus s'élevait, pour les années 1505, 1525, 1575, 1615, 1650 et 1675, en argent : à 15, 13, 22, 141, 339, 298 et 32 livres ; en froment : à 78, 263, 106, 126, 110, 92 et 86 setiers ; en seigle : à 2, 6, 2, 4, 28, 28 et 6 setiers ; et en avoine : à 78, 182, 97, 126, 126, 116 et 88 setiers<sup>2</sup>.

Les revenus de Saint-Lazare étaient destinés à l'entretien des malades admis dans la léproserie.

Quand un malade était reconnu atteint de lèpre par les maîtres barbiers et les chirurgiens de la ville, on le condamnait à être mis hors du monde. Au jour fixé pour le service funèbre, le curé de Mohon, accompagné du marlier de sa paroisse, venait recevoir le lépreux à la porte du Pont-de-Pierre.

Après la cérémonie, on remettait au lépreux, entre autres objets, un manteau de drap gris, une paire de gants (9 deniers), une cliquette pour avertir les passants de sa présence (1 sou), un baril (1 sou 4 deniers), une écuelle, une bouteille (9 deniers), un entonnoir (1 sou), un baril et un châlit (5 sous 6 deniers)<sup>3</sup>.

Le lépreux, installé dans une chambre isolée, recevait une pension mensuelle de 9 sous 4 deniers tournois, une demi-corde de bois, 5 quartels de froment, 4 sous pour les gages de sa servante, et de plus une partie des aumônes versées par les passants dans le tronc de Saint-Ladre. Quelquefois on lui faisait des distributions extraordinaires en « pois, fèves, poules, fouasse, aulx et busches »<sup>4</sup>.

Au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, les malades admis à la léproserie étaient au nombre de cinq ; un règlement de l'année 1574 les réduisit à trois<sup>5</sup>.

La lèpre disparut à Mézières vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Le 17 mars 1665, le conseil de ville avait émis le vœu que la maladrerie fût incorporée à la fabrique de l'église

1. III B. 1-3.

2. III E. 1-3. Nous avons publié le plus ancien compte de Saint-Lazare (1505) dans une brochure intitulée : *La léproserie de Mézières*, in-8°, 1889, pp. 7-14.

3. III E. 1.

4. III E. 1.

5. III E. 3.

ou de l'hôpital<sup>1</sup>. Le vœu du conseil ne fut pris en considération que trente ans plus tard ; les lettres patentes du mois d'avril 1696 réunirent enfin la léproserie à l'Hôtel-Dieu<sup>2</sup>.

Les revenus de la léproserie étaient alors de 260 livres ; ils furent employés à la nourriture et à l'entretien des malades de l'Hôtel-Dieu, à la charge toutefois, par cet établissement, de satisfaire aux fondations faites en faveur de Saint-Ladre.

#### IV. — MALADRERIE DE MAUBERT-FONTAINE.

Le fonds de la maladrerie de Maubert-Fontaine est sans importance ; il ne comprend que trois pièces<sup>3</sup>.

La maladrerie de Maubert fut, comme celles de Mézières et de Monthermé, réunie à l'Hôtel-Dieu par les lettres patentes du mois d'avril 1696.

Au moment de sa réunion à l'Hôtel-Dieu de Mézières, cette maladrerie avait 107 livres de revenus.

Les quatre fonds des Archives hospitalières de Mézières antérieures à 1790, que nous venons de mentionner, sont répartis de la manière suivante :

DÉSIGNATION DES FONDS	DATES EXTRÊMES des pièces	NOMRE des ARTICLES	PIÈCES PARCHEMIN	PIÈCES PAPIER	REGISTRES et CAHIERS	NOMBRE des FEUILLETS	PLANS	SCEAUX ou fragments de SCEAUX
Hôtel-Dieu.....	1295-1790	160	323	6640	301	8415	11	53
Table des pauvres.....	1266-1787	16	144	29	71	798	»	39
Maladrerie de Mézières.....	1379-1770	9	9	21	35	882	»	1
Maladrerie de Maubert.....	1689-1696	2	»	3	»	»	»	»
Récapitulation générale.....	1266-1790	187	476	6693	407	10095	11	93

La Commission administrative de l'Hospice de Mézières, composée de MM. MIALRET, Président ; AM STEIN (Aimé), BERNARDY, CASTELIN-DAVID, CRÉPY, HERBULOT, l'Abbé VASSAL, a décidé l'impression de cet inventaire, par sa délibération en date du 7 octobre 1890.

Mézières, le 21 janvier 1891.

PAUL LAURENT.

1. Arch. com. BB. 5, fol. 5-7.

2. III A. 1.

3. IV A. 1 et IV B. 1.

Département des Ardennes

VILLE DE MÉZIÈRES

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES HOSPITALIÈRES ANTÉRIEURES A 1790

I. — FONDS DE L'HÔTEL-DIEU

Série B.

TITRES DE PROPRIÉTÉ

B. 1. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 33 pièces, papier ; 4 plans.

**1457-1783.** — Titres de propriété à Arches et à Charleville. — Accensement à Gérard de Landres, dit le Piquart, demeurant à Mézières, d'une pièce de vigne, avec son enclos, sise sous la justice d'Arches, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 24 sous parisis (28 février 1456-57) ; — visite par les mainbours de l'Hôtel-Dieu et les ouvriers sermentés de Mézières d'une maison avec jardin située au bourg d'Arches, appartenant pour moitié à l'Hôtel-Dieu (22 avril 1497) ; — plan, profil et élévation d'une maison de Charleville, ci-devant appelée le poids du roi, dressé par J.-F. Foulon, voyer de Mézières (4 mai 1767) ; — plan d'un pré situé à Charleville, dans la prairie, derrière le Petit-Bois (8 août 1772) ; — plan d'un bâtiment sis à Charleville, rue Saint-Barthélemy, quartier Saint-

MÉZIÈRES. — SÉRIE B.

Ignace (1775) ; — déclaration des héritages de l'Hôtel-Dieu, consistant en maison, grange, écurie, greniers, terres et prés, sur le ban et terroir de Charleville (10 décembre 1783).

B. 2. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 4 pièce, papier ; 1 sceau.

**1492-1730.** — Titres de propriété aux Ayvelles. — Lettres de Charles VIII, roi de France, seigneur de Mouzon, au prévôt de Paris au sujet de l'annulation de la vente d'une terre aux Ayvelles, faite 20 ou 25 ans auparavant par feu Jean Regnouart dit Dardenne à Collart le Barbier, en son vivant receveur du comte de Rethel, et ce à la requête de Nicole Lombus, prêtre, maître ès arts et bachelier en décret, comme curateur de Jean Regnouart, son neveu, écolier étudiant en l'université de Paris, âgé de onze ans, fils du susdit vendeur (9 mars 1491-92) ; — vente par Jeanne Cesse, veuve de Jean Chéon, laboureur aux Grandes-Ayvelles, à Jeanne Pasquier, veuve de Jean Jacquemart, marchand brasseur à Charleville, d'une cense sise aux Grandes-Ayvelles, à charge de payer à l'hôpital une rente de trois setiers de froment (23 juillet 1730).

B. 3. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

**1436-1781.** — Titres de propriété à Belval. — Acquisition par Baudesson la Massour, mainbour et procureur de l'Hôtel-Dieu, à Jehannot le Genre, et Poncette, sa femme, de la moitié d'une maison, grange et courtil sis à Belval (Bellevart), pour le prix de 7 francs, 4 sous parisis, et 8 sous parisis au vin, francs de France, 16 sous parisis pour chaque franc (21 janvier 1435-36) ; — transport au profit de l'Hôtel-Dieu, par Aingrenain Allard, tonnelier à Belval, d'une rente de 3 setiers de froment et de 3 setiers d'avoine, à prendre sur une maison et divers prés et terres audit lieu, moyennant la somme de 20 livres tournois, et 20 sous tournois, pour le vin du marché (11 février 1492-93) ; — déclarations de la ferme de Belval (1652-1781).

B. 4. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier.

**1312-1788.** — Titres de propriété à Berthaucourt. — Accensement à Jean dit Petit Cornut, de Mézières, de deux pièces de terre sises, l'une « emprès la croisette du chemin publique, par où on vat à Wautraincourt », et l'autre « emprès le bos de Romery », moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 3 setiers et demi de blé (11 août 1387) ; — Pierre de Lumes, écuyer, promet de reconnaître le testament par lequel Isabelle de Lumes, jadis dame d'Herbigny, et femme de Malbontaule de Villers, écuyer, donne à l'Hôtel-Dieu un jardin à Berthaucourt, lieudit à la Haie (19 novembre 1395) ; — échange d'un cens de 24 sous appartenant au chapitre de Braux sur une métairie à Berthaucourt « vis-à-vis des Cordeliers », et d'un autre cens de 28 sous, sur une maison sise à Mézières, dans la Grande-Rue ou Grand-Bourg, tenant à l'hôtel de la Faux, contre le tiers du moulin de Nouzon et 7 sous virgans de cens sur une maison à Braux, devant l'église, appartenant à l'Hôtel-Dieu de Mézières (13 janvier 1506-07) ; — déclaration de la cense de Berthaucourt (1652-1787) ; — bail de la cense de Berthaucourt, pour neuf années, à Claude Gridelet, marchand hôtelain (*sic*), et Elisabeth Vuahart, sa femme, et à Guillaume Maffrant, laboureur, et Nicole Vuahart, sa femme, moyennant une redevance annuelle de 16 muids de grains, ancienne mesure de Mézières (2 juillet 1733).

B. 5. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

**1731-1790.** — Titres de propriété à Charroué. —

Déclaration d'une petite cense située à Charroué et bans voisins (20 août 1731) ; — bail de la susdite cense, pour neuf années, à Jean Coulon, tailleur d'habits, et Jean-Gérard Masson, demeurant à Charroué, moyennant la somme de 12 livres par an, à la charge par les preneurs d'acquitter les cens et droits seigneuriaux, s'il en est dû ; de bien cultiver les terres par sols et saison convenables, sans déroger ; de tenir les prés à faux courante ; de convertir les pailles en putifs et d'en engraisser les terres de la cense (2 août 1738).

B. 6. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1541.** — Titre de propriété à Clavy. — Accensement à Nicolas le Poulain, manouvrier à Clavy, d'une mesure avec jardin audit lieu, moyennant 16 sous tournois, par an (20 août).

B. 7. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

**1760-1782.** — Titres de propriété à Damouzy. — Échange d'une maison sise à Mézières, rue de l'Étape, contre plusieurs pièces de pré à Damouzy, appartenant à Jacques Dumoulin, capitaine d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, l'un des ingénieurs ordinaires du roi, et l'un des commandants de l'École du génie (11 juin 1765) ; — bail des susdites pièces de pré, à Jacques Varloteau, demeurant à Damouzy, moyennant la somme de 33 livres par an (30 avril 1782).

B. 8. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier ; 1 plan ; 2 sceaux.

**1421-1782.** — Titres de propriété à Donchery. — Vente par Jean de Reumont, écuyer, demeurant à Donchery, à Jean de la Coste, demeurant à Mézières, de divers héritages sis audit Donchery, pour le prix de 45 francs d'or, de juste poids et au coin du roi de France (2 octobre 1421) ; — donation par Jean de la Coste, et Jeannette, sa femme, demeurant à Mézières, d'une cense sise à Donchery et bans circonvoisins (24 août 1438) ; — déclaration de la dite cense (23 mai 1652) ; — plan figuratif d'une maison appartenant à l'Hôtel-Dieu, sise à Donchery, dressé par Jean-François Foulon, maître charpentier, entrepreneur des bâtiments, architecte, voyer et arpenteur de la ville de Mézières (13 janvier 1777) ; — location de la cense de Donchery, à Jean-Baptiste Camus, laboureur audit lieu, moyennant la quantité de 250 quartels de froment, 30 quartels d'orge et 191 livres d'argent, par an (10 décembre 1782).

B. 9. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin.

**1108-1481.** — Titres de propriété à Élaire. — Donation par Jean Brisart, de Beaumont-en-Argonne, demeurant à Mézières, de tous les héritages, maisons, granges, jardins, prés, terres et autres biens qu'il possède à Élaire (1<sup>er</sup> juillet 1408) ; — vente par Jean d'Élaire, dit Rifflart, et Isabelet, sa femme, de la part qu'ils ont dans une grange, maison, jardins et courtils audit Élaire, pour le prix de 8 couronnes d'or (25 avril 1426) ; — accensement à Laurent d'Élaire, d'une cense audit lieu, moyennant la quantité de 4 muids de grains, moitié froment, moitié avoine, par an (15 décembre 1484).

B. 10. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

**1421-1765.** — Titres de propriété à Étion. — Donation d'une cense à Étion par Isabelle, veuve de Perresson Barré, boucher, demeurant à Mézières (6 novembre 1424) ; — échange d'une petite « faixe » de jardin sise à Étion, près de l'église, contre un autre petit jardin audit lieu, devant la grange de l'Hôtel-Dieu, appartenant à Maresson Bourgeois, veuve de Jean Valet, boulanger (16 mai 1534) ; — déclarations de la cense d'Étion (1610-1701) ; — bail de ladite cense à Jean-Pierre-Remy Faynot, laboureur à Étion, pour la quantité de 90 quartels de froment, et autant d'avoine, 10 livres de buis, et 1 quartel de pois, par an (14 décembre 1765).

B. 11. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 46 pièces, papier ; 2 fragments de sceaux.

**1326-1767.** — Titres de propriété à Évigny et Champigneul. — Vente par Jehannot Cayns, clerc, et Alis, sa femme, d'un cens annuel de 30 sous, sur des terres et prés à Évigny, pour le prix de 20 livres parisis (4 janvier 1325-26) ; — donation par Wyriet, dit Coulon, de Mézières, de 16 fauchées de pré à Champigneul, lieudit « en Broutteres », dont huit sont chargées chacune d'un cens de 16 sous parisis (5 juillet 1327) ; — accord entre Pierre Cailteau, curé de Chuffilly, Jean Cailteau, tisserand, Jean Willaume, manouvrier, demeurant à Évigny, Pierre Thomas, dit Raucroy, demeurant au Mont-Olympe de Charleville, et Jean Huant l'ainé, laboureur à Évigny, censier de l'Hôtel-Dieu, à la suite d'un différend élevé au sujet de la possession d'un pré audit lieu (21 octobre 1649) ; — bail des censes d'Étion à Jacques le Lorrain et Joannès

Noiret, laboureurs à Évigny, pour neuf années, moyennant la quantité de 16 muids de grains, moitié froment, moitié avoine, par an (23 mars 1732).

B. 12. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 1 sceau.

**1479.** — Titre de propriété à La Francheville. — Accensement à Poncelet de Gandine, demeurant à La Francheville, d'une petite maison et jardin audit lieu, pour le prix de 8 sous virilans par an (16 février 1479-80.)

B. 13. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1728-1781.** — Titres de propriété à Gerspunsart. — Baux : à Nicolas Sigas, laboureur à Gerspunsart, de deux pièces de pré audit lieu, pour neuf années, moyennant la somme de 18 livres de loyer par an (26 mai 1737) ; — à Nicolas Balle, voiturier et laboureur à Gerspunsart, des susdites pièces de terre, pour 24 livres par an (26 octobre 1784).

B. 14. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier ; 2 sceaux.

**1439-1788.** — Titres de propriété à Houldizy. — Donation d'une cense à Houldizy, par Mengée, en son vivant femme de Jacquet le Tanneur (25 mai 1439) ; — bail à Évrard Doulcelet, demeurant à Houldizy, et à Maresson, fille mineure de Gérard Hulot et de feu Jeanne Doulcelet, de ladite cense, moyennant 3 livres 12 sous tournois par an (8 janvier 1533-34) ; — déclarations de la cense de Houldizy (1630-1652) ; — bail de la dite cense à Jean Chaineau, et à Jean-Nicolas Chaineau, laboureurs, demeurant à Houldizy, pour neuf années, moyennant 30 quartels de froment, 1 quartel de pois et 6 livres d'argent, par an (21 octobre 1788).

B. 15. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 1 sceau.

**1492-1503.** — Titres de propriété à Lumes. — Échange d'une maison avec cour, cellier et étables, sise à Mézières, rue du Cloître, contre une cense à Lumes et bans circonvoisins, appartenant à Collart Lombart, dit Jeho, et à Jeanne, sa femme, demeurant à Mézières (30 août 1492) ; — accord avec les héritiers de feu Philippot La Hourbe, au sujet du paiement d'une rente annuelle de 5 quartels de grains, à Lumes (16 février 1503-4).

B. 16. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1729-1781.** — Titres de propriété à Maubert-Fontaine. — Baux : à Gratien Saint-Ives, marchand, des

héritages de l'Hôtel-Dieu, à Maubert-Fontaine, pour neuf années, moyennant 90 livres par an, payables, 65 livres à l'Hôtel-Dieu, et 25 au curé de Maubert (20 décembre 1729) ; — à Nicolas Caruel, laboureur, pour le prix de 240 livres par an (7 décembre 1784).

B. 17. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 4 pièce, papier.

**1422-1767.** — Titres de propriété à Mézières. — Donation par Jean du Quesnoy, et Jeanne, sa femme, d'une maison en la rue du Pont-de-Pierre, à charge de célébrer annuellement, après leur décès, douze messes de *requiem*, avec vigiles et recommandises (27 février 1422-23) ; — acquisition, moyennant le prix de 67 livres 12 sous 6 deniers tournois, d'une maison sise à Mézières « faisant le coing des rues Le Voué et Le Saulnier, devant la fontaine de la selle aux plaitz » et appartenant à Jean Balouart (17 février 1536-37) ; — bail à Charles Lamigue, traiteur, d'une maison sise rue des Paons, communément appelée le Bec-en-Haut, moyennant 155 livres par an (12 mars 1767).

B. 18. (Liasse.) — 2 cahiers, in-4°, 155 feuillets, papier.

**1498-1501.** — Titres de propriété à Mézières. — Enquête faite, par-devant l'officialité de Reims, pour Gérard et Marguerite, enfants de feu Colson Roze, de Reims, comme héritiers de Jeannette, veuve de Gérard Bruneau, de Mézières, demandeurs, contre Jean Quarrier et Jean Varlet, mainbours de l'Hôtel-Dieu, au sujet de la succession de ladite Jeannette (1500) ; — inventaire des biens donnés, laissés et amortis par la susdite Jeannette, fait par Jean Simon, greffier de l'échevinage, à la requête de Regnault Beaulnean et de Person Morel, échevins ; lesdits biens baillés en nantissement à l'Hôtel-Dieu, pour 100 francs tournois (3 mars 1497-98) ; — donation par Jeannette, de ses biens meubles à l'Hôtel-Dieu (7 février 1497-98) ; — inventaire des biens meubles de ladite Jeannette, après son décès, prisés par Jean Faucheux et Jacquemin le Guyterneur, sergents sermentés, et Hermant de Thor, orfèvre à Mézières (non daté).

B. 19. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 37 pièces, papier.

**1628-1745.** — Titres de propriété à Mézières. — Sentence du bailliage de Charleville, ordonnant l'exécution d'un testament en date du 14 juin 1730, par lequel le sieur François Namurois, écuyer, seigneur de La Francheville, capitaine des chasses de la principauté d'Arches et Charleville, et ancien consul de ladite ville, lègue plusieurs sommes aux pauvres et aux

églises de Mézières et de Charleville, pour être converties en acquisition de biens-fonds (12 juin 1744) ; — arrêt du Parlement confirmant cette sentence (26 juin 1745) ; — titres divers provenant de la succession Namurois (1628-1763).

B. 20. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 24 pièces, papier.

**1429-1788.** — Titres de propriété à Mézières. — Faubourg de Saint-Julien : Donation par Maresson de Soixons, séparée de son mari, Jean Hulot, de deux muids de grains à prendre sur une cense située au faubourg de Saint-Julien, devant le cimetière de Mézières, à la charge de célébrer à son intention six basses messes de *requiem*, pour le salut de son âme et de ses amis trépassés (6 novembre 1439) ; — donation par Husson Bernot et Jeannette, sa femme, d'une pièce de terre contenant environ trois jours, sise au lieu dit la Warnelle (18 février 1451-52) ; — bail, pour neuf années, à Millet Hubert, Jeanne Leroy, veuve de François Froissart, Pierre Collin, Jean Simonnet, Jean Dardenne, Nicolas Simonnet, Charles Billy, Thomas Hulot, Jean Froissart, Paul Baudoin, Charles Baudoin et François Hubert, tous jardiniers demeurant à Mézières et à Saint-Julien, d'une cense sise à Saint-Julien, lieux dits le Bochet, la Fontaine des prêtres, la Malacquoise, la Tortue, le Fonds de la Croix, la Sorille, et le pré Gohaille, moyennant 300 livres par an (3 janvier 1734) ; — bail de la susdite cense à divers jardiniers de Saint-Julien, pour le prix annuel de 315 livres, et la quantité de 12 douzaines de bottes de carottes, autant de navets, 50 choux cabus, 12 douzaines de bottes de salsifs, autant de poireaux, six mannes ou « mandelées » de pois, autant de fèves, six mannes d'oseille, six quartels d'oignons, deux mannes de betteraves et six mannes de pommes de terre (25 janvier 1761).

B. 21. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 2 fragments de sceaux.

**1365-1496.** — Titres de propriété à Mézières. — Proche les arbalétriers : Accensement à Jean Darreux, mercier, à Mézières, d'un jardin sis « ès prez Ahamps, lez la maison du jardin des arbalestriers dudit Maisières », moyennant 8 sous tournois par an (14 août 1496). — Rue des Bondiers : Bail à Oederon Darreux, demeurant à Mézières, de la moitié d'une maison « en la rue des Bondiers, royant à la dicté Oederon d'une part, et à la maison Jehan, sire de Lumes, d'autre part », pour 36 vieux gros tournois d'argent de cens annuel (30 novembre 1377). — Rue des Bouchers : bail à Jean Lardenoy,

maçon, d'une maison « séant en la rue des Bouchiers, royant d'une part à Jacquemin Pencemal, et d'autre part à Colart Mousom », pour 32 sous parisis de cens par an (2 août 1415). — Rue du Cloître : donation par Maresson, femme de maître Guillaume Colinet, demeurant à Mouzon, et en premières noces de Collard le Barbier, en son vivant receveur de Mézières, d'une maison sise « en la rue du Cloître, assez près de la porte le Voué, royant d'une part aux héritiers de feu maistre Michiel Deseaulz, et d'autre part à une maison jadis appartenant à feu Dawart Nono, faisant icelle maison front sur ladite rue publique, avecques court, estable, sellier, et ses appartenances et déppendances, ainsi comme tout se contient, comportent et extent de toutes pars, entre ses dites royes, et budant par derrière en la rue qui vat à l'hostel des Tournelles dudit Maisières » (3 avril 1491-92).

B. 22. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 1 sceau et 4 fragments de sceaux.

**1316-1491.** — Titres de propriété à Mézières. — Autour de l'église : Bail à Jeannot Fransquin, pelletier, d'une maison sise « en la rue dite entour le moustier, royant d'une part à Jaques de Rocheffort, à cause de sa femme, et d'autre part à Jehan Noteau, aussi à cause de sa femme » moyennant un cens annuel de 58 sous tournois (6 mars 1491-92). — Entre-Deux-Portes : bail à Lambert de Braibant, parmentier, d'une maison « séant on lieu qu'on dit Entre-Deux-Portes, à roye des greis par où on vat aux moulins des fossez d'une part, et à la maison Colart de Germigny, d'autre part », moyennant 31 sous parisis de cens par an (28 janvier 1361-62) ; — donation par Rosette, veuve de Coleçon du Pont, dit de Launoy, foulon, d'un courtil sis « Entre-Deux-Portes, royant d'une part à la ruelle faisant aisance à la ville, et audit Hôtel-Dieu d'autre part » (20 août 1438).

B. 23. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 2 fragments de sceaux.

**1322-1519.** — Titres de propriété à Mézières. — Rue du Grand-Bourg ou Grande-Rue : Donation par Stévenette, femme de Joffroy de Villers, de 7 sous parisis de cens à prendre « sur la maison maistre Pigon, le fourbisseur, laquelle maison siet en la grant rue de Maisières » (1<sup>er</sup> juin 1361) ; — Wery le chasurier reconnaît tenir à cens une maison « située en la rue dou grant Bourg, royant à Jehan de Fraillicourt d'une part, et d'autre part à Jacquemin Buene », moyennant 6 sous 9 deniers par an (26 juin 1382) ; — donation par Pon-

cette, veuve de Jean Foulon, dit Wafflart, de la moitié d'une maison dans la rue du Grand-Bourg, au coin de la rue des Pêcheurs (16 juin 1516) ; — sentence des échevins de Mézières, condamnant Colleson Duhan à payer 21 sous 8 deniers tournois de cens que l'Hôtel-Dieu a le droit de percevoir chacun an « sur une maison estant au grant bourg de ladite ville, nommée la maison rouge, tenant à Colignart Bernesson d'une part, et au petit Frizon de Reims, d'autre part » (4 juillet 1519).

B. 24. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 4 fragments de sceaux.

**1326-1497.** — Titres de propriété à Mézières. — Halle à la chair : Donation par Hue le Voué, frère de Bourette, femme de Jean de Warcq, de la moitié d'une maison qu'il avait « on liu que on dit devant la halle à la char » (31 janvier 1343-44). — Rue de l'Hôpital : donation de 40 sous parisis de cens, par Raulin des Loges, époux de Marie de Rouvroit, sur « une maison que li dis Raulins et damoiselle Marie, sa femme, avoient ; en laquelle il habitoient au jour que li dis Raulins trespasat, en la ville de Maisières, en la rue dou dit hospitaal, entre la maison Jullien dit le Voueit de Maisières, clerc, en laquelle Gérars ses fix demeure d'une part, et la maison qui jadis fut maistre Guy, et ores est maistre Colart de Vervin, son genre, d'autre part » (27 mai 1326). — Vis-à-vis de l'Hôtel-de-Ville : bail à Colleson Hardy, moyennant un cens annuel de 79 sous 4 deniers tournois « d'une maison, ainsi qu'elle se contient de fond en comble, appartenant audit Hostel-Dieu, par l'admortissement de Jehannette, veuve de Gérardin Brunel, tenant à Jacquet Ravineau d'une part, et à Jehan Forget, d'autre part, icelle maison assise au-devant de la maison de la ville dudit Maisières » (2 avril 1497-98). — Rue des Jardins : vente par Évrart le Clocteur à l'Hôtel-Dieu, pour le prix de 36 écus d'or, d'une maison sise dans la rue des Jardins, « royant d'une part à une ruelle ou cour-selle, appartenant à Philippe Sance, et d'autre part audit Hostel-Dieu, chergié icelle maison de XIII solz parisis de cens, chacun an, envers maistre Jehan de Cons, et de quatre solz parisis envers nostre très redoubtée dame madame la contesse de Nevers et de Rethest » (10 février 1421-22).

B. 25. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 1 fragment de sceau.

**1352-1496.** — Titres de propriété à Mézières. — Marché aux fromages : Amortissement par Petit-Jean Gobert, et Jeannette, sa femme, d'une maison située

« en la rue devant le marchié aux fromaiges, royant d'une part à Jehan Truffet, à cause de sa femme, fille de feu Jehan Potier, et d'autre part à Pierresson Richart ; item avecques ung jardin séant aux prez Aham, royante d'une part audit Pierresson Richart, et d'autre part à maistre Jehan Robinet » (2 juin 1494). — Marché aux pourceaux : vente par Gilbert le Hugier, et Marguerite, sa femme, Jean de Rumel, et Jeannette, sa femme, à l'Hôtel-Dieu, moyennant 5 francs de France, d'un cens annel de 8 sous parisis, sur une maison sise au marché aux pourceaux (27 décembre 1426).

B. 26. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

**1307-1767.** — Titres de propriété à Mézières. — Rue des Pêcheurs : Donation par Poncelet Comminel, et Jeannette, sa femme, d'une maison sise rue des Pêcheurs, tenant d'une part à Jean de Don et à Jean Jesson, d'autre part, à charge de 16 sous parisis de cens perpétuel envers l'église de Mézières (12 mai 1444). — Rue du Petit-Bourg : bail à Colart Cornu, d'une maison dans la rue du Petit-Bourg, tenant d'une part à Jean La Massone le vieux, et d'autre part à Walle-rand Hugo, moyennant un cens de 20 sous parisis par an (9 mars 1412-13). — Pont-d'Arches : procès-verbal dressé par Jean-François Foulon, voyer de Mézières, au sujet de l'alignement d'un mur mitoyen au Pont-d'Arches, séparant un jardin de l'Hôtel-Dieu d'avec un autre jardin appartenant au sieur Focé, maître marbrier audit Pont-d'Arches (31 mai 1767). — Rue du Pont-d'Arches : donation par Jean Coquetiaus, et Ponce, sa femme, de 30 sous de vieux parisis sur une maison sise dans la rue du Pont-d'Arches, entre la maison d'Aubry Li Roys et de Menjot, sa femme, et celle des hoirs d'Évrart dit l'Échevin, pour la fondation de « deux lis estofeis de cuetes, de coussins, de dras et de couvertures en ladite hostellerie de Maisières, en lieu certain et determineit, pour les pources qui en ladite hostellerie seront haubergier et cuichier » (3 mars 1307-8).

B. 27. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin ; 3 fragments de sceaux.

**1316-1550.** — Titres de propriété à Mézières. — Rue du Pont-de-Pierre : Bail à Jean de Saint-Marcel, dit Cordier, d'une maison située dans la rue du Pont-de-Pierre, royant d'une part à Wallerand Hugo, et d'autre part à l'Hôtel-Dieu, moyennant un cens annuel de 40 sous parisis (2 septembre 1410). — Outre le Pont-de-Pierre : donation par Gérard Pierard, de 20 sous parisis de cens à prendre sur une maison outre

le Pont-de-Pierre, entre la maison de Colard de Bay et celle de Potot le Charlier, savoir : 4 sous à l'Hôtel-Dieu, 4 sous à la Table des Pauvres, 5 sous à l'église Saint-Pierre, et 7 sous au luminaire de l'église Notre-Dame de Mézières (1<sup>er</sup> septembre 1346) ; — donation par Maresson, fille de feu Fauvel, demeurant à Mézières « du quart d'une corderie, avecques toutes ses appendices et appartenances qu'elle se disoit avoir ou ban et terroir dudit Maisières outre le Pont-de-Pierre, royant à Thomas Dalenduy d'une part, et aux hoirs de feu Johannin Colardel d'autre part » (21 février 1393-94) ; — bail à Gérardin Adeline, femme demeurant à Mézières, d'un courtil outre le Pont-de-Pierre, royant d'un côté à Willaume de Murtin, prévôt de Mézières, et d'autre à Poncelet de Cons, moyennant un cens de 16 sous parisis, par an (26 février 1407-08).

B. 28. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin.

**1391-1417.** — Titres de propriété à Mézières. — Rues de Saint-Julien et des Bouchers : Donation par Maresson, fille de feu Fauvel, d'une maison dans la rue des Bouchers, « royé de la maison Jacquemin Pance-mal, bouchier, d'une part, et d'une maison estant aux hoirs de feu de Johannin Colardel, d'autre part » (21 février 1393-94) ; — bail à Gillesson de Cons, charpentier à Mézières, « d'une maison ainsy qu'elle se comporte avecques toutes ses appartenances, séant en la rue de Saint-Julien, dicte la maison à l'escaille, royant d'une part à Potier d'Arches, et d'autre part à Colart Symonnet », moyennant un cens annuel de 12 sous, au profit de l'église Notre-Dame, de la Table des pauvres, et de l'Hôtel-Dieu, par tiers (30 juin 1417).

B. 29. (Liasse.) — 25 pièces, parchemin ; 5 fragments de sceaux.

**1399-1545.** — Titres de propriété à Mézières. — Saint-Julien : Vente par Jacquet Alart, et Maresson, sa femme, « du quart d'une grange et du courtil derrière, séant ès fourbours de Saint-Julien partans avec et par indivis dudit Hostel-Dieu, royant d'une part à maistre Jehan de Cons, et d'autre part aux hoirs de Pierre Beaufront », moyennant la somme de dix pièces d'or, valant chacune 18 sous parisis (3 février 1437-38) ; — bail à Hérart Robin et Jeannette, demeurant au faubourg de Saint-Julien, d'une maison « entre ses royers, appartenant audit Hostel-Dieu, séant on dit bourg Saint-Julien, tenant d'une part à Colart Gernelle, et à Girart Loirel, d'autre part, et laquelle maison l'en disoit la maison aux hermites », moyennant la somme de 26 sous parisis de cens par

an (31 janvier 1447-48); — bail à Gérard Crépy, tellier, d'une maison au faubourg de Saint-Julien, royant d'une part à Jean Gillebert, et d'autre part aux aisements de la ville, pour un cens annuel de 20 sous parisis (15 janvier 1471-72); — bail à Pierresson Die, cordonnier, « d'une grange scituée et assise au faubourg de Sainet-Julien dudit Maisières, tenant aux héritiers feu Henry Gascon d'une part, et au chemin qui descent aux prez Ahamps, d'autre part; et par le derrière à Nicolas George, à cause de Jehannecté Robin, sa femme, faisant front sur l'aisement de ladite ville » (21 janvier 1537-38).

B. 30. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

**1415-1456.** — Titres de propriété à Mézières. — La Salle aux Plaids : Donation par Jean de La Coste, varlet de chambre et barbier de Mgr le comte de Nevers et de Kethel, « d'une maison par indivis avec Jaquet Ledouble, son neveu, séant audit Maisières, en lieu dit à la selle aux plaix, faisant le coing sur la rue descendant en la rue dicte des Jardins, ainsi que tout se comporte et estend de toutes pars, entre ses royers, de bas en hault, devant et derrière, royant d'une part à Jehan Mercier le jeune, et à une ruelle faisant l'aisement de la ville sur ladite rue des Jardins, ens compris la cave ainsi qu'elle se contient et estend de loing et de lez, dessoubz la maison dudit Jehan Mercier » (13 septembre 1456). — Rue des Sauniers : donation par damoiselle Mahault, en son vivant femme de Wautier Dareux, d'un cens de 7 sous parisis sur « deux maisons joingnans et contigues l'une à l'autre, séans audit Maisières en la rue des Sauniers, royant d'une part aux hoirs de feu Poncelet Mijot, et d'autre part à Petit-Jean Darches » (16 janvier 1414-15).

B. 31. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 4 fragments de sceaux.

**1344-1557.** — Titres de propriété à Mézières. — Rue des Tournelles : Thierrion Fourniquel, charpentier, à Mézières, reconnaît tenir à cens, moyennant 2 sous 6 deniers parisis par an, « sa maison qui jadis fut à Helesson, dicte dame Dodarde, séant en la rue de la Tournelle, emprès le postil Madame, royant d'une part à Jehan Caynel, et d'autre part as aisemens des fermetez de Maisières » (15 mars 1387-88); — donation par Jean, fils de Coleçon de Regniowez, et de Mengot, d'une maison sise dans la rue des Tournelles, royant d'une part à maître Jean de Cons et à Thomas de Ville, d'autre part (15 juillet 1439); — bail

MÉZIÈRES. — SÉRIE B.

à Jacquet le Lamier de la susdite maison, moyennant un cens annuel de 4 livres tournois (13 juin 1449); — bail à Jean Truquin, pontonnier, d'une maison sise dans la rue de la Tournelle, royant audit Truquin d'une part et à maître Jean de la Besace, d'autre part, moyennant un cens annuel de 20 sous virilans naguères courants audit Mézières (9 mars 1481-82).

B. 32. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 3 fragments de sceaux.

**1366-1512.** — Titres de propriété à Mézières. — Rue de Venise : Vente par Gérard Caugnier, pelle-tier, et Flandrine, sa femme, d'un cens annuel de 24 vieux gros tournois d'argent à prendre sur une maison en la rue de Venise, royant à Poncelet le sergent d'une part, et aux aisements de la ville d'autre part, moyennant la somme de 26 florins d'or (28 septembre 1379); — bail à Simonet Robert, boucher, d'une maison sise dans la rue de Venise, entre les aisements de la ville et la maison de Raignesson Brouant, pour un cens de 20 sous parisis par an (27 février 1440-41). — Rue des Vieux-Moulins : donation à la Table des pauvres et à l'Hôtel-Dieu, par Gérardin, de 2 sous 6 deniers de cens « sur une maison séant au tournant par où on vait en la rue des viez moulins, à roye de Pierre Barreit, d'une part » (27 décembre 1366). — Rue de Wareq : bail à Raignesson Brouant, de Mézières, d'une maison sise dans la rue de Wareq, royant d'une part à Jean Hulot, et d'autre part à Pierre de Lumes et aux hoirs de feu Pierresson Janel, moyennant un cens annuel de 52 sous parisis par an (13 février 1420-21).

B. 33. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

**1717-1732.** — Titres de propriété à Mézières. — Acte par lequel Jean Nicart, maître serrurier à Charleville, s'oblige solidairement avec Jacques Toupet, marchand audit lieu, de payer une rente annuelle de 4 livres, sur le principal de 40 livres appartenant à l'Hôtel-Dieu pour une vente de terres faite aux dits Nicart et Toupet (27 novembre 1717); — constitution d'une rente annuelle de 20 livres au principal de 400 livres, par Henry Delfaux, au profit de l'Hôtel-Dieu, sur une maison sise rue du Grand-Bourg, tenant d'une part à Jean-François Bisson, et d'autre aux enfants et héritiers de Louis Toussaint (10 octobre 1728).

B. 34. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 16 pièces, papier; 1 fragment de sceau.

**1391-1783.** — Titres de propriété à Mohon. —

Bail à Poncelet de Cons, demeurant à Mézières, moyennant un cens annuel de 12 sous parisis, « d'une pièce de terre qu'il disoit estre et appartenir au dit hospital, contenant trois jours et demy ou environ, séant ycelle pièce de terre ou ban et terroir dudit Maisières, on lieu que on dit en la Warnelle, à roye de Gobinet de Lespouren, à cause de sa femme, d'une part et d'autre » (27 décembre 1391); — donation par Marie, en son vivant femme de Euguenain de Hezecques, et en premières noces de maître Jean d'Alenduy, de la part qu'elle pouvait avoir sur une cense sise au ban de Mohon, jite les Granges-devant-Mézières, à la charge de célébrer chaque année une basse messe de Requiem pour les âmes des trépassés, et aussi de faire ce jour-là une distribution d'un pain d'un denier, d'un hareng et d'une écuelle de pois ou fèves, à chaque pauvre de l'Hôtel-Dieu (6 septembre 1438); — déclarations de la ferme des Granges-Moulues appartenant à l'Hôtel-Dieu (1549-1754); — bail de la cense des Granges-Moulues, pour neuf années, à Étienne Lefebvre, moyennant 10 muids de grain par an (10 mars 1723); — déclaration de la ferme appelée la Cense Magot, appartenant à l'Hôtel-Dieu, par indivis avec l'église Notre-Dame de Mézières, par la donation de Jean Magot, et de Poncette Bracquenot, sa femme, en 1598 (1762); — bail à Guillaume Chaumont, marchand demeurant à Mohon, de la cense Magot, moyennant 12 livres pour l'église Notre-Dame, et 18 livres pour l'Hôtel-Dieu, par an (6 mars 1743); — bail pour 99 ans, d'une pièce de terre provenant de la ferme Saint-Lazare, à Nicolas Wahart, voiturier, au Pont-de-Pierre, moyennant une redevance annuelle de 1 livre 10 sous (25 avril 1772).

B. 33. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 49 pièces, papier.

**1418-1768.** — Titres de propriété à Montcy-Saint-Pierre et Montjoly. — Donation d'une cense à Montcy-Saint-Pierre, par Thomas Hugot, à la charge de célébrer chaque année six grandes messes, de deux mois en deux mois (15 juin 1448); — sentence du bailli de Sainte-Ménéhould pour les mainbours de l'Hôtel-Dieu, contre Raulesson Gelhay et Jean Wyot, remettant l'Hôtel-Dieu en la possession de l'aisance de Montcy-Saint-Pierre, baillée à cens (1<sup>er</sup> juin 1540); — déclaration des héritages de l'Hôtel-Dieu sur le ban de Montcy-Saint-Pierre (1652-1768); — bail, pour neuf années, à Nicolas Deville, laboureur à Montcy-Saint-Pierre, de la cense de l'Hôtel-Dieu, audit lieu, moyennant 1 muid 6 setiers de froment, 1 muid 5 setiers

de seigle, 1 muid 6 setiers d'orge et 1 muid d'avoine, le tout mesure ancienne de Mézières (2 mars 1743); — bail à Jean Bonvallet, demeurant au bourg d'Arches, moyennant un cens de 12 sous tournois par an « d'ung jardin où jadis avoit une vigne, scitué et assis en lieu du Mont Joly, royant d'une part à noble et honnouré seigneur Garlache de Brandeberch, et d'autre part à Jehanne Bazeille » (25 septembre 1486).

B. 36. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 45 pièces, papier.

**1297-1753.** — Titres de propriété à Neuville-les-This et à Nouvion-sur-Meuse. — Donation par dame Aalips de Saint-Marcel, veuve de Jean Villain, de tous les héritages qu'elle possède à Neuville-les-This « tant à la ville, comme aux champs » (16 août 1449); — vente par Ovederonne, veuve de Thiébault, dit Bonnisset, de Mézières, d'une redevance de 2 setiers de seigle et de 2 setiers moins un quartel d'orge, à prendre sur plusieurs terres sises à Nouvion, moyennant le prix de 110 sous parisis (23 juin 1297); — déclarations de la cense de Nouvion-sur-Meuse (1633-1738); — bail de deux censes de l'Hôtel-Dieu à Nouvion, y compris les héritages de la Table des pauvres, pour neuf années, à Pierre-Joseph Lenoir, et à Jean Deville, moyennant la quantité de 13 muids 6 setiers de grains, moitié froment, moitié avoine, et 5 livres à la Table des pauvres (18 février 1737).

B. 37. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 23 pièces, papier.

**1505-1781.** — Titres de propriété à Poix, Prix et Saint-Menges. — Bail d'une pièce de pré, à Poix, en lieu dit les Petites Nouveaux, pour neuf années, à Lambert Bailly, laboureur audit lieu, moyennant la somme de 6 livres par an (30 juin 1778); — déclarations des terres et prés de l'Hôtel-Dieu sur le territoire de Prix (1653-1741); — bail de la cense de Prix, à Regnauld Caussenne, marchand batelier audit lieu, pour le prix de 17 livres par an (8 mars 1743); — bail à Bynot de Grand-Mont, demeurant à Saint-Menges, d'un jardin audit lieu, et de trois quartiers de terre « lesquels sont pour le présent emboquilliez », moyennant un cens de 5 sous tournois par an (31 août 1505).

B. 38. (Liasse.) — 46 pièces, parchemin; 2 pièces, papier; 1 sceau.

**1350-1567.** — Titres de propriété à Semeuse et Villers. — Donation par Marie, femme de Gérard le Voué, d'une fauchée de pré située sur le ban de Villers au lieu dit « en corte roye » (29 janvier 1349-50);

— donation par Simon le Bourguignon, parmentier, et Poncette, sa femme, demeurant à Mézières, de tous leurs héritages « ens comprins les héritages quelzconques qui furent jadis feu Ladvocat de Villers, et que tient en douaire la femme Gérardin Datigny, jadis femme dudit advocat, sa vie durant tant seulement, après le décès de laquelle seront et appartiendront audit Hostel-Dieu » (13 avril 1441); — bail à Gérard le Charlier, demeurant à Semeuse, d'un jardin ou courtil audit lieu tenant de part et d'autre à Jean de Bouvellemont, pour un cens annuel et perpétuel de 6 sous parisis (22 février 1451-52); — transaction et accord entre l'Hôtel-Dieu, d'une part, et Jean Roland et Marguerite Aubry, sa femme, d'autre part, au sujet de la délimitation de la grande cense de Semeuse (15 mars 1567-68).

B. 39. (Liasse.) — 1 pièce parchemin; 31 pièces, papier.

**1525-1782.** — Titres de propriété à Semeuse et Villers. — Déclarations des héritages appartenant à l'Hôtel-Dieu, sur le ban de Villers-devant-Mézières (1525-1666); — bail de la grande cense de Semeuse : à Pierre Courtois, laboureur audit lieu, moyennant la quantité de 18 muids de bon grain, moitié froment et avoine, mesure de Mézières, un setier de pois et de fèves, une charrée de foin et un cent d'estrain (19 janvier 1554-55); — à Perette Raulin, veuve de Thomas Drouet, et à Guillaume Drouet, laboureur, son fils (3 avril 1732); — à Nicolas Neveux et Nicolas Raulin (10 février 1747).

B. 40. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 41 pièces, papier.

**1482-1788.** — Titres de propriété à Singly et Sormonne. — Bail à Andrien Bourquin, laboureur, demeurant à Singly, moyennant 40 sous tournois d'argent « d'une certaine cense appartenant audit Hostel-Dieu, que jadis fut et appartint à feu Collart de la Glizeulle, scituée et assise en la ville, ban et territoire dudit Singly et ès villes, finaiges, ban et territoires d'environ et circonvoisins » (18 novembre 1489); — déclarations des héritages de la cense appartenant à l'Hôtel-Dieu, à la Table des pauvres et à l'église Notre-Dame de Mézières, sur le ban de Sormonne (1617-1727); — bail de la susdite cense à Jean-Baptiste Sonnet, laboureur à Sormonne, moyennant le prix de 75 livres par an (2 mars 1788).

B. 41. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

**1431-1562.** — Titres de propriété à Tournes. —

Vente par Jean Gaingnot, et Jeannette, sa femme, demeurant à Houldizy, de leurs maisons, granges, jardins, courtil, prés et terres arables, sis sur le terroir de Tournes, moyennant la somme de 12 florins d'or nommés *chucars* (20 mai 1434); — bail d'un jardin situé à Tournes, fait à Wyet Boussu, demeurant audit lieu, pour un cens annuel de 2 sous virilans (28 avril 1485); — bail à François Chauffet « d'une grande vieille grange séant audit Tournes, tenant d'une part à Jehan Bourguignon l'Aisnel, receveur dudit Maisières, du costé de devers la rivière, et d'autre part à ung jardin appartenant par indivis ausdits Hostel-Dieu et François Chauffet » (28 avril 1485); — inventaire des biens meubles et immeubles sis à Tournes, appartenant jadis à Alips Bourguignon, veuve de Nicolas d'Arches, et amortis à l'Hôtel-Dieu (14 décembre 1555).

B. 42. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1558-1776.** — Titres de propriété à Tournes. — Bail à Guillaume Amondin, laboureur à Symonelle, pour neuf années, de la portion de cense provenant d'Alips Bourguignon, moyennant la quantité de 26 setiers de bon grain en temps de guerre, et de 3 muids en temps de paix, moitié froment, et moitié avoine, mesure de Warcq (15 septembre 1558); — déclarations des héritages, terres, prés et jardins dépendant de la petite cense de Tournes appartenant à l'Hôtel-Dieu (1652-1730).

B. 43. (Liasse.) — 29 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; 2 seceaux.

**1562-1626.** — Titres de propriété à Vaux-en-Dieulet et Fossé. — Vente par Thévenin Vivian, laboureur, et Marçon Hémart, sa femme, demeurant à Fossé, à honorable homme Noël Macorel, marchand à Mouzon, d'un arpent de terre labourable, en une pièce, sis au ban dudit Fossé, lieudit derrière Bourgogne, pour la somme de 15 livres tournois (11 mai 1562); — vente par Thomas Barbe, manouvrier à Vaux-en-Dieulet, à Thierry Dourte, d'un demi-cent de pré, lieu dit la petite Couture, moyennant 24 livres 10 sous tournois (21 janvier 1613); — vente par Izabin Vieillard, demeurant à Vaux-en-Dieulet, et Jeanne Vieillard, de Tailly, à Thierry Dourte, de 9 verges et demie de chènevière, à Vaux-en-Dieulet, lieudit la Presle, pour le prix de 12 livres tournois (27 décembre 1618); — vente par Jean Bourgeois, manouvrier, à Vaux-en-Dieulet, à Thierry Dourte, d'une mesure avec jardin sise audit lieu, dans la

Grande-Rue, moyennant la somme de 10 livres (16 novembre 1620; — vente par Jean Marchand, fendeur de bois, et Marie du Plecy, sa femme, à Thierry Dourte, marchand, d'un quarteron de terre, pour le prix de 9 livres (31 août 1621).

B. 44. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 19 pièces, papier.

**1606-1786.** — Titres de propriété à Vaux-en-Dieulet. — Vente par Nicolas Hauldoin, tisseur à Vaux-en-Dieulet, et Jeanne Courtois, sa femme, à Thierry Dourte, d'un demi-arpent de terre, lieudit la Grosse Saulx, moyennant la somme de 60 sous tournois (24 février 1606); — vente par Didier Bourgeois, marchand, à Vaux-en-Dieulet, à Thierry Dourte, d'un demi-arpent de terre audit lieu, pour la somme de 13 livres tournois (1<sup>er</sup> juillet 1606); — procès-verbal de visite d'une maison sise à Vaux-en-Dieulet, et appartenant à Melchior Namurois, marchand, demeurant à Mézières, à cause de Jeanne Dourte, sa femme, (1<sup>er</sup> mars 1649); — déclaration des bâtiments, jardins, chènevières, terres et prés situés à Vaux-en-Dieulet, et appartenant à Melchior Namurois (1<sup>er</sup> avril 1649); — acte d'arrangement entre les familles Prudhomme, Joly et Chonet de Bollemont, qui adjuge la ferme de Vaux-en-Dieulet, provenant de la succession Namurois, aux sieurs et demoiselles Prudhomme, demeurant à Mézières (21 novembre 1785). — Nota : La ferme de Vaux-en-Dieulet fut donnée à l'hospice de Mézières, par Pierre-Louis Prudhomme, le 25 juin 1807.

B. 45. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

**1431-1511.** — Titres de propriété à Vendresse. — Donation par Jean Évrard, et Jeannette, sa femme, de Mézières, d'une maison et d'un courtill situés à Vendresse, après le décès du dernier survivant (23 janvier 1430-31); — bail à honnête homme Jean Lanceau, demeurant à Vendresse, d'une grange audit lieu, moyennant un cens annuel de 15 deniers tournois (29 mars 1511-12).

B. 46. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 11 pièces, papier.

**1597-1784.** — Titres de propriété à Villers-le-Tourneur. — Vente par Brandon Salmon, marchand drapier à Neuvizy, à Jean Godart dit Falloize, marchand à Jandun, d'une cense sise sur le ban de Villers-le-Tourneur, pour le prix de cent écus d'or (15 avril 1597); — amortissement de la susdite cense, au profit de l'Hôtel-Dieu par Jean Godart et Marie la

Haute, sa femme (23 février 1608); — déclarations de la cense de Villers-le-Tourneur (1653-1735); — baux de ladite cense : à Robert Hulot, laboureur, moyennant 12 livres par an (16 juin 1727); — à Jean Ozanne (11 février 1737); — à Jean Camus (29 juillet 1758); — à Pierre Camus (27 avril 1784).

B. 47. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

**1503-1760.** — Titres de propriété à Voncq. — Bail à Jacquemin Gailledois, demeurant à Voncq, de deux pièces de vigne en savart audit lieu, moyennant un cens annuel de 5 sous tournois (4 février 1503-04); — bail desdites pièces de vigne, à Antoine Gailledois, Jeannoteau Gailledois et Gobert Regnauldin, demeurant à Voncq, pour 8 sous tournois de cens par an (21 novembre 1537).

B. 48. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 17 pièces, papier.

**1469-1782.** — Titres de propriété à Vrigne-Meuse. — Vente par Étienne Canel, demeurant à Donchery, à Collard le Barbier, demeurant à Mézières, d'une rente de 2 muids de grains, moitié froment, moitié avoine, à 50 quartels par muid, à prendre sur la moitié d'une cense sise à Vrigne-Meuse (12 octobre 1469); — attestation des héritages appartenant à l'Hôtel-Dieu à Vrigne-Meuse, faite par Jean et Jacques Dampraoul, Guillaume Lherminois, et Jean Compas, laboureurs, manouvrier audit lieu (12 octobre 1571); — déclarations de la cense de Vrigne-Meuse (1515-1740); — bail de ladite cense à Jacques Deglaire le jeune, laboureur, et Alexis Werion, sa femme, moyennant la quantité de 112 quartels de froment, autant d'avoine, et 25 livres de beurre par an (9 juillet 1782).

B. 49. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

**1450-1783.** — Titres de propriété à Warcq. — Acquisition par l'Hôtel-Dieu à Étienne le Bosseux, demeurant à Revin, de la moitié de la cense des Granges-devant-Warcq (12 juillet 1450); — bail à Jean Raoulin dit Rennouart, et Jeannette, sa femme, de ladite moitié de cense, moyennant 2 muids 2 setiers de froment, autant d'avoine, et un demi-setier de fèves par an (27 mars 1491-92); — déclarations de la cense de Warcq ou Granges-Berthollet (1556-1634); — bail de ladite cense à Nicolas Sarazin, maître maçon à Warcq, et à Jeanne Béglot, sa femme, moyennant la quantité de 60 quartels de froment par an (3 avril 1747).

B. 50. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1630.** — Titres de propriété à Warnécourt. — Transaction entre les administrateurs de l'Hôtel-Dieu et les héritiers de Claude Boucher, de Warnécourt, au sujet du paiement d'une redevance annuelle sur une cens sise au dit lieu (10 juin).

B. 51. (Rouleau.) — 1 pièce, parchemin ; 1 sceau.

**1401** (16 octobre). — « Déclaration des cens, rentes, héritages, possessions et revenus appartenant à l'Ostel-Dieu de Maisières sur Meuse, que baillent les eschevins et bourgeois d'icelle ville à haulx et puissans seigneurs, leurs redoubtez seigneurs et maistres des comptes à Lille. » — Faubourg de Berthaucourt : une maison et un courtil appartenant à Jean de Tret, gendre de Huart le Maçon, 12 sous parisis ; une maison à Jean Haumez, ruinée et déchue, néant ; un courtil à Girart Vassal, 6 sous 8 deniers ; un jardin à la femme le Petit Cornu, 6 sous ; un courtil sis dessous le Vivier aux raines, à Poncelet du Theux, 5 sous 4 deniers ; un courtil à la femme de Jean Cornu, 3 sous 4 deniers ; une maison qui appartient à feu Halda, 5 sous 10 deniers ; une maison à Guillemain Mary la rousse, 12 sous 8 deniers ; à Milet Rassine, 24 sous ; à Cayot de Wautraincourt, 2 sous ; à Pierresson d'Élaire, 5 sous ; à Baudesson de Mignart, devant les Cordeliers, 28 sous ; une maison devant les Cordeliers, royant aux aiselements de la ville, 3 oboles ; une maison à Regnesson le Torcheur, 20 sous. — Entre-Deux-Portes : maisons à Jean Ancel, 12 sous ; à Jehannot de Poix, pelletier, 32 deniers ; aux hoirs de feu Cabra, 14 sous ; à Thomas d'Alenduy, 10 sous ; à Robert de Brieculles, 7 sous 6 deniers ; une tannerie, à côté du postil Doart, aux hoirs de feu Potier le corvisier, 4 sous. — Rue le Voué : maisons à Thomas d'Alenduy, 40 sous ; à Richard Preudom, 40 sous ; à Thierrion Fourniquel, 11 sous 6 deniers ; à Jean Robin, couvreur d'escalles, « parmi ce qu'il détient de goutière la dicte maison et les toits des maisonages d'icellui hostel, et n'en prent ycellui Hostel-Dieu autre prouffit » ; — une maison « que on dit à l'eschaquier, » à Milet Bassignon, 14 deniers. — Rue des Jardins : maisons à Wautier Volant, 28 sous ; à Richart Preudom, 4 sous. — Rue de la Tournelle : une maison à Thierrion Fourniquel, 2 sous 6 deniers. — Rue du Pont d'Arches : une maison à Richard Preudom et à Regnaudin Simonnet, appelée « l'hostel à l'angle » 20 sous ; une maison voisine de celle de

l'angle, aux hoirs de la femme de Jean Bélart, 10 sous. — Rue du Petit-Bourg : une maison royant à la Massone, pelletier, non louée ; une maison à Person Huguenin, 3 sous ; une maison en ruine appartenant aux hoirs de Jeanne de Lonny. — Outre le Pont-d'Arches : un courtil appartenant à la Lanternière, 4 sous. — Entour le moustier : une maison à Husson Le Hugier, séant au marché aux pourceaux, 6 sous 6 deniers ; plus un courtil, 16 deniers. — Rue des Bouchers : une maison à Ravinel, 36 sous ; à Jacquemin de Cons, 10 sous ; à Maresson, fille de Fauvel, 2 sous ; à Colart, fils Le Borgne, 4 sous. — Rue de Venise : une maison à Regnault le Conreur, 32 sous. — Devant la halle à la chair : une maison à Colesson Fraillcourt, 36 sous. — Rue du Pont-de-Pierre : une maison à Girardin Hulot, 26 sous 8 deniers. — Outre le Pont-de-Pierre : une maison aux enfants de Pierre de Sainte-Croix, 4 sous ; un courtil à Rohardin de Saint-Pierre, 2 sous. — Derrière le jardin de Saint-Ladre : une pièce de terre, à Poncelet de Cons, 4 sous. — Rue des Étuves : une maison à Petit Le Ferron, 5 sous ; la moitié d'une autre maison royant à Colart Mahuet, 8 sous 6 deniers ; une petite maison qui appartient à Tavernier le Conrier « chargée du viage de la femme dudit Tavernier. » — Rue des Bondiers : une maison à Richard Preudom, 48 sous. — Rue du Grand-Bourg : une maison à Pierre de Lumes, 20 sous ; à Jean L'homme Armé, 10 sous ; à Gilart Pastourel, 40 sous ; une maison appelée « l'ostel au lyon » à Pierre du Moncel, 7 sous 6 deniers ; une maison à la veuve Baudier, 4 sous ; trois autres maisons à Jean Morel, pâtissier, à Richard Julion, à Colet le Barbier, 30 sous ; — le quart d'une maison où demeure la veuve de Jehannin de Mignart « delez le posti de Venise, hors des fermetez » 16 sous ; — une cense au faubourg de Berthaucourt, 58 sous 6 deniers. — Revenus hors Mézières : à Évigny, une grange que tient Jean Franc, 24 sous ; à Arches, un courtil à Colinet Hubelot, 10 deniers ob. ; à Saint-Marcel, une pièce de terre qui appartient à Jeanne de Villers, 1 obole ; audit lieu, une autre pièce de terre à la femme de Le Grant Husson, 1 obole ; à Boulzicourt, la 6<sup>e</sup> partie d'un moulin, 5 sous ; à Nouzon, la 6<sup>e</sup> partie d'un moulin, 4 sous 8 deniers ; sur le ban de Mézières, au lieu dit la Warnelle, trois jours de terre, 4 sous ; à la Warenne, 3 jours de terre, 3 sous ; à Arches, hors du royaume de France, une cense, 4 livrés 16 sous 4 deniers ; — sur le ban de Mézières, 3 fauchées et demie de pré, au lieu dit Gohaille, « lesquelles on ne loue point nulles fois, mais est le

feinc amenez on dit Hostel-Dieu pour nourrir trois ou quatre grosses bêtes, pour avoir du lait pour les poures » ; — à Évigny et bans circonvoisins, une cense, 6 livres 8 sous 2 deniers oboles ; une autre cense audit Évigny, 4 livres. — Charges de l'Hôtel-Dieu : « Ledit Hostel-Dieu est chargiés de retenir la maison d'icellui hospital, là où les poures sont receuz et herbergiés, qui est assise enmy la ville de Maisières ; et y a grans maisonnages à retenir qui sont flebes et anciens et fault moult souvent ouvrier ; et pour ce que les revenues d'icellui hostel ne povoient assenir le gouvernement des poures, et les retenues des maisons dudit hostel, at falut vendre certaines pensions à vies, et prendre argent pour l'aide d'icellui hostel, et dont ycellui hostel est grandement chargiés de plusieurs choses longues à déclairer, et peuvent couster chascun an les retenues des maisons dessus dictes III livres ou environ ; item est ledit hostel chargiés de paier chascun an 1 muy de blef de pension au mainbour et procureur dudit hostel, lequel a le gouvernement et administration dudit hostel, prend et reçoit les revenues et rent compte chascun an aux eschevins et bourgeois de Maisières ; item est chargiés d'avoir deux baisselles aux despens dudit hostel, pour recevoir les poures, yceulx coucher, lever et administrer ; lesquelles deux baisselles sans leurs despens ont et emportent de louer l'une parmy l'autre, IX livres XII sols parisis ou environ. »

B. 52. (Liasse.) — 2 cahiers, in-folio, 62 feuillets, papier ;  
4 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

**1521-1731.** — Déclarations des revenus de l'Hôtel-Dieu à Mézières, Berthaucourt, Saint-Julien, Pont-de-Pierre, Warnécourt, Belval, Élaire, Sormonne, les Ayvelles, Étion, les Granges-devant-Warcq, etc. (15 juin 1521). — En note, on a ajouté ces mots : « Tous les héritaiges cy dessoubz déclairez sur lesquels ledit Hostel-Dieu a droit de prendre les cens et seircens en argent et grains cy après déclairez, sont scituez et assis on conté de Retheloiz, tant ès villages à l'environ de ladite ville que ès faubourgs d'icelle et dedans ladite ville ; lesquels faulbourgs ont estez totalement bruslez par les ennemis de ce royaume tenant le siège devant ladite ville, ceste présente année, ès mois d'aoust et septembre derrain passés, et par les gens de guerre estans dans ladite ville pour garder lesdits ennemis de venir logier et eulx fortifier en iceulx, laquelle ville et faulbourgs appartient à très redoubté seigneur monseigneur le comte de Rethel,

et en est haut justicier moien et bas et la tient en fief du roy nostre seigneur, à cause de son comté de Champagne, et sont lesdits héritaiges tenus par les détenteurs d'iceulx à franc alleu ». — Charges de l'Hôtel-Dieu, en 1521 : « L'Hostel-Dieu de Maisières est grandement chergé de retenir la maison et pourpris d'icellui, laquelle maison et pourpris est assise au milieu de la ville de Maisières, et y a grant maisonnaiges à retenir qui sont bien anciens, et par ce y convient bien souvent besongnier et ouvrier, et puelit couster chascun an à la retenue et réparations desdits maisonnaiges, tant à maçons, charpentiers que couvreurs d'ardoises, la somme de 6 livres tournois ; — item audit Hostel-Dieu y a une chappelle à laquelle y a deux autels où sont célébrés tous les jours grande quantité de messes, tant des messes ordinaires de ladite maison que autres de dévotion ; lesdits autels ornés de calices d'argent, messel, chassubles, draps d'autelz et plusieurs autres habits qui puellent couster à retenir iceulx par chascun an, 50 sous tournois ; — item pour le luminaire qu'il convient mectre et employer à la dite chappelle pour dire les messes, vespres et obitz qui se y dient tant pour cire que façon, puelit couster par chascun an, 7 l. 10 s. t. ; — item à la dite chappelle, y a une lampe, laquelle est ardante tant de nuyt que de jour, à cause du corps Nostre Seigneur qui est à ladite chappelle, et puelit couster en huile pour chascun an, 40 s. t. ; — item à la dite maison y a trois dortoirs pour couchier les pouvres qui journellement viennent audit Hostel-Dieu, ès quelz dortoirs y a plusieurs lictz de chascun lect et demy, et jusques au nombre de xxxvi lictz garnis des courtines et couvertures auxquelz fault chascun an, à chascun lict, une paire de draps qui puellent couster XII s. t. la paire ; et pour l'entretienement desdicts lictz, courtines et couvertures, le tout puelit couster la somme de xxiii l. XII s. t. ; — item audit Hostel-Dieu, y a trois chambres, là où les quatre ordres des mendiens sont souvent receuz en allant par le pays et passant par ladite ville pour preschier, et à chascune desdites chambres y a ung lict et une couchectte garnis de couverture, courtines et autres choses nécessaires ès dites chambres ; de quoy ledit Hostel-Dieu est grandement chergié, tant de l'entretienement desdits lictz et couvertures, comme pour le gouvernement desdits mendiens, quant ilz y surviennent, que pour le feu et chandelles, et jusques à la somme de c sols par communes années, pour ce icy, 100 s. t. ; — item audit Hostel-Dieu, y a ordinairement 6 feux, tant à la cuisine que chambres des femmes rendues à

ladite maison, que pour le feu commun des pauvres qui surviennent en icellui, aussy que pour les malades et pour fournir au bois qu'il convient avoir, puel couster par chacun an la somme de xxxi l. t.; — item chergé aussy du gouvernement des personnes rendues à ladite maison, qui sont 6 personnes, que pour les serviteurs, clerks et chamberières d'icelle maison, et leur convient baillier pour leur dite année la quantité de xiii muids de froment qui puel valoir par communes années, 60 s. t. le septier, pour ce, xxxix l. t.; — item pour cher de buef et autres chers de mouton et veaulx, dont on a accoustume saller ung buef ou deux à ladite maison, pour la provision d'icelle, et prendre trois fois la sepmaine de la cher fresche à la boucherie, tant pour les malades estans à ladite maison que pour les gens d'icelle, puel couster par chascune année, xxiiii l. t.; — item chergé aussy pour les lartz qu'il convient avoir et mettre à ladite maison pour le gouvernement des gens estans en icelle, puel couster par communes années, viii l. t.; — item pour le vin et servoises qu'il convient avoir à ladite maison, tant pour ceulx de ladite maison que pour les malades et femmes gisans qui souvent en y a des pauvres femmes qui viennent gésir audit Hostel-Dieu, qui puel couster par chacun an, xxxii l.; — item pour le poisson d'eau douce quil convient avoir à la dite maison, avec les herrens tant pour le karesme que durant ladite année, puel couster par chacun an, xvi l. t.; — item pour les fromaiges, beures et œufz, poires, pommes et autres fruitz, especes, sucre, dragée, figues, raisins et autres menues choses qu'il convient avoir et achepter pour les poures malades estans à ladite maison, puel couster par chacun an, xii l. t.; — item à la cuisine de ladite maison se y fait journellement du potaige de poix et febves venant des censes dudit Hostel-Dieu, qui se donne aux pauvres mandians, de laquelle cuisine lesdits mainbours n'en font aucune mise ne recepte; — item audit Hostel-Dieu par commune année, y sont ensevelis plusieurs corps des pauvres mendians qui trespasent en icellui, dont le curé de ladite ville et le marglier qui conduisent lesdits corps jusques au cymyrière en chantant les respons accoustumés, ont pour chacun corps ii s. t.; et celui qui fait les fosses, autres ii s. t.; et leur convient baillier à chascun ung suaire, aussy aux porteurs qui portent lesdits corps, pour chacun corps xviii d., lesquelz fraitz puellent monter, par communes années, viii l. t.; — item est encore ledit Hostel-Dieu chergié chascun an de paier aux procureurs et mainbours d'icellui pour leurs

peignes et vaccations de exercer ladite charge, chascun ung muid de froment, qui puel valoir par communes années, lx s. t. le muid, pour ce, vi l. t.; — item chergié aussy tous les ans envers l'église Saint-Pierre dudit Maisières des cens que aucuns des héritages sont chergie vers icellui, par chascun an, xxxiiii s. vi d.; — item ledit Hostel-Dieu est encores chergié de plusieurs autres mises, tant de solliers pour ceux de ladite maison, que habillemens, chandelles, sel et autres choses nécessaires pour ladite maison qui puellent couster par communes années, xvi l. t.; — item chergé aussy du gouvernement de deux chevaux qui sont en icellui pour mener les buches, fagots et autres choses nécessaires de ladite maison, et leur est délivré par chascun an xi m. avoine qui puellent valoir, par communes années, xxiiii s. t., ensamble pour le foing qui leur convient avoir, le tout puel couster par communes années, la somme de xviii l. t.; — item chergié aussy tous les ans du louier de deux chamberiers servantes à ladite maison, pour faire les litz des dortoirs et autres choses de ladite maison, qui couste par chascun an, viii l. t. » — La somme totale des recettes s'élève, en 1521, à 216 livres 8 deniers tournois; celle des charges, à 267 livres 6 sous 6 deniers tournois.

B. 53. (Cahier.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

**1562-1566.** — Registre contenant les baux de l'Hôtel-Dieu, de l'église Notre-Dame, de Saint-Ladre, et de la Table des pauvres. — Baux de l'Hôtel-Dieu : à Colleson Vigreux, laboureur, demeurant à La Francheville, d'un jardin audit lieu appartenant à l'Hôtel-Dieu, moyennant un cens de 8 sous tournois par an (6 février 1561-62); — à Guillaume Bertrand, laboureur, au faubourg de Saint-Julien, d'une cense appelée la Garenne (sic), moyennant la quantité de 9 setiers de froment, 9 setiers de seigle et 2 muids d'avoine par an (6 février 1562-63); — à Tasquin Raulin, laboureur à Saint-Julien, de la cense située au lieu dit les Granges-Bertholet, moyennant 6 muids de grains, moitié froment, moitié avoine, 1 quartel de pois, et un quartel de fèves par an (10 février 1562-63); — à Jacques Adenet, laboureur, demeurant à Manicourt, d'un tiers de deux censes et métairies, sises sur les terroirs de Novion et dudit Manicourt, moyennant 5 muids de grain, 2 quartels et demi, et 2 écuelles de pois et de fèves par an (24 février 1562-63); — à Pierre Courtois, dit Grandpierre, laboureur à Semeuse, de la grande cense située audit lieu, moyennant 18 muids, moitié froment, moitié avoine,

une charrée de foin, un cent d'estrain, 1 setier de pois et 1 setier de fèves (30 novembre 1563) ; — à Jean Deloche, cordonnier à Clavy, de deux petites pièces de terre, une mesure et un petit jardin, en lieu dit au Vivier et sur la Rouppe, moyennant un cens annuel de 16 sous tournois (10 août 1565).

B. 54. (Liasse.) — 20 cahiers, in-folio, 107 feuillets, papier.

**1643-1745.** — Déclarations ou états des cens et surcens dus à l'Hôtel-Dieu, pour les années 1643, 1695, 1703, 1725, 1728, 1730, 1732 à 1745. — En 1643 : Rue du Pont-de-Pierre, de Poncelet Cochard, boucher, auparavant Nicolas Raulin, pour sa maison tenant d'une part aux héritiers de Jean Pêtre et d'autre part à Jean Raulin, 43 sous 6 deniers. — Rue des Pêcheurs : d'Antoine Petit, auparavant maître Philippe Vaucher et maître Jean Namurois, pour une étable située dans la rue des Vieux fumiers de Warcq, tenant d'une part à Gérard Ninin et d'autre à l'écurie de M. Philippe, commandant, 7 sous. — En 1728, autour de l'église-Notre-Dame : de la veuve et héritiers Nicolas Courtois, auparavant Poncelet Gernel, pour leur maison derrière la halle, tenant d'une part à Chaumont Compas, d'autre à Nicolas Colin et consorts, 8 sous ; — de Louis Francart, maître vitrier, auparavant Pierre Ranquillet et Raulin Girard, pour deux maisons, l'une faisant coin de rue, et l'autre au cheval rouge, 1 livre 10 sous ; — rue des Étuves : de Jean Chaumont, auparavant Pierre Martin, et Jean Duruz, pour sa maison faisant coin de rue tenant d'une part aux héritiers de feu Jean Blard, et d'autre à une ruelle aisancière, 2 sous 2 deniers. — En 1743, rue du Pont-d'Arches : une maison appartenant à la veuve Defourneau, auparavant Jean Nonnan, tenant d'une part à Nicolas Aubert, d'autre à Jacques Donnery, 1 livre 12 sous ; — rue de Saint-Julien : de Nicolas Goux, auparavant Nicolas Bocquart, et Jacques Martin, pour sa maison tenant d'une part à Jean Salmon et consorts ; et d'autre à Samuel Guillemain, 10 sous ; — rue des Cloistres (sic) : de la veuve Thomé, auparavant Jean Benoimont et Claude Morel, pour sa maison tenant d'une part à l'Hôtel-Dieu, et d'autre à Pierre Prévost, 36 sous.

B. 55. (Cahier.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

**1736-1737.** — Rentes dues à l'Hôtel-Dieu. — États des recettes et dépenses que fera Guillaume Salmon, marchand à Mézières, comme mainbour et receveur de l'Hôtel-Dieu, du 1<sup>er</sup> octobre 1736 à pareil jour

de l'année 1737. — Recettes : de Claude Gridlet, dit La Flamme et consorts, pour la cense de Berthaucourt, 16 muids de grains ; — de Jean Camus, à Donchery, 16 muids, 3 setiers ; — de Philippe Zénard, à Warcq, 44 setiers ; — de Nicolas Pétré, et de Gérard Deglaire, à Vrigne-Meuse, 6 muids 9 setiers ; — de la veuve et des héritiers Jean Faynot, à Étion, 2 muids 8 setiers de froment et autant d'avoine ; de Robert Hulot, à Villers-le-Tourneur, 12 livres ; de Jean Lepage, à Mohon, 570 livres ; — de Nicolas du Conseil, aubergiste, à Mézières, pour la maison du Bec-en-Haut, 70 livres, etc. — Dépenses : aux R. R. P. P. de Bethléem, 8 setiers de froment ; aux pères Capucins de Charleville, 8 setiers ; aux frères des écoles chrétiennes et gratuites, 2 muids ; au sieur Davoigne, organiste, 20 quartels ; à Jean Bayart, maître d'école, 1 muid ; aux dames de la charité des pauvres malades, 300 livres ; à Gilles Touly, souffleur des orgues de Notre-Dame, 12 livres ; au sieur Frémat, facteur d'orgues, 60 livres, etc.

B. 56. (Liasse.) — 20 cahiers, in-folio, 112 feuillets, papier.

**1746-1787.** — États des surcens dus à l'Hôtel-Dieu, pour les années 1746 à 1759, 1762, 1763, 1784, 1785, 1786 et 1787. — En 1746, rue des Sauniers : d'Honoré Ganot, marchand pour une maison faisant le coin de la rue des Sauniers, tenant d'une part aux héritiers Chauvet, d'autre à François Roze, 3 livres 10 sous ; — rue du Pont-de-Pierre : de François Beaurin, marchand, pour sa maison tenant d'une part à Stanislas Bourgeois, et d'autre à la demoiselle Hénin, 2 livres 12 sous. — En 1758, à Montjoly : de la demoiselle Faucheux, de Charleville, à cause de Bienaisé, pour le surcens de 6 quartels de terre au ban de Montjoly, tenant aux héritages de l'abbaye de Laval-Dieu, 1 livre 14 sous. — En 1762, rue de Saint-Julien : d'Augustin Valdory, brasseur, pour sa maison tenant d'une part au sieur Bourgeois, entrepreneur, d'autre à mademoiselle Picart, 10 sous. — En 1784, au Pont-de-Pierre : du sieur Poulain, tanneur, pour sa maison tenant d'une part à lui-même, et d'autre à la veuve Ladouce, 16 sous ; — des héritiers Jean Midoux et de M. Lécuyer, marchand tanneur, au Pont-de-Pierre, pour le surcens de la tannerie dans le premier faubourg, tenant d'une part à Denis Dubois, et d'autre à François Husson, 1 livre 12 sous ; — rue des Étuves : de M. Duconseil, contrôleur des fermes, pour sa maison faisant le coin de la rue des Étuves, 1 livre, 1 sou 6 deniers ; — rue des Pêcheurs :

de Nicolas Lerouge, boulanger, pour sa maison dite la Baleine, tenant d'une part à Jean Bertin, et d'autre à Remy Mouroux, 1 livre, 1 sou 8 deniers. — Rue des Boucheries, dite aux Fromages : des veuve et héritiers de J. B. Defaux, vivant tailleur d'habits, pour une maison tenant d'une part à MM. Bourgeois et Deville, et d'autre à Jean Granseigne, boulanger, 3 livres. — En 1787, rue du Grand-Bourg : des héritiers Pierre Lapie, pour une maison tenant d'une part au sieur Tugot, d'autre aux veuve et héritiers du sieur Bourgeois, 3 livres. — Rue des Paons et des Sauniers : du sieur Hachette, pour sa maison tenant d'une part à lui-même, et d'autre aux héritiers du sieur Poix, 3 livres ; — des héritiers de M. de Ramsault, vivant commandant, pour le surcens de leur maison proche le Gouvernement, tenant de part et d'autre aux héritiers de M. de Fumeron, 8 sous ; — de Thomas Civet, armurier, pour le surcens de sa maison, sise rue des Sauniers, 4 sous 2 deniers.

B. 57. (Cahier.) — In-plano, 12 feuillets, papier.

**1765** (18 mai). — État des revenus et charges de l'Hôtel-Dieu. — La somme totale des revenus s'élève à 8435 livres 6 sous 4 deniers ; celle des charges : à 8411 livres 1 sou 4 deniers. — Principaux revenus : au Theux, une ferme consistant en terres et prés, louée 445 livres, dont l'Hôtel-Dieu est en jouissance depuis un temps immémorial, ayant pour titres différentes déclarations du 15 avril 1622 et 1629 ; — à Warcq, une ferme louée 77 quartels de froment évalués à la somme de 115 livres 10 sous ; — audit Warcq, un préciput à prendre sur une cense de la quantité de 20 quartels de froment, évalué 30 livres ; — à Nouvion-sur-Meuse : une ferme louée 320 quartels de froment et 160 livres en argent, faisant ensemble la somme de 640 livres ; — à Charleville : une ferme consistant en terres, prés, jardins et bâtiments, loués 450 quartels de froment et 420 quartels d'avoine, évalués à 885 livres ; — à Boulzicourt : un préciput de 2 quartels et demi de froment évalués 3 livres 15 sous, dont l'Hôtel-Dieu est en jouissance suivant le contrat de donation fait en 1286 ; — à Sormonne : une petite ferme consistant en terres et en prés, louée 26 livres 13 sous 4 deniers ; — à Gespunsart : une petite ferme louée 20 livres ; — à Mézières : une maison dite le Bec-en-Haut, louée 200 livres, dont l'Hôtel-Dieu est en jouissance depuis un temps immémorial ; — à Neuville-lès-Wasigny : une constitution de 100 livres de rente au denier 20, suivant le contrat du 31 août

1740 ; — à Mohon : une ferme louée 685 livres ; Sa Majesté a réuni cette ferme dite la maladrerie audit Hôtel-Dieu, par lettres patentes du mois d'avril 1696 ; — à Maubert-Fontaine, une ferme louée 116 livres, sur laquelle somme on paie annuellement entre les mains du curé de Maubert-Fontaine, la somme de 25 livres, pour être distribuée aux pauvres de la paroisse ; partant reste net la somme de 91 livres.

B. 58. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 16 pièces, papier ;  
1 plan ; 1 sceau.

**1587-1787.** — Biens et revenus. — Constitution de 9 écus 26 sous de rente, sur une maison sise rue de Saint-Julien, et sur une cense dite la Garoterie, territoire de la Francheville « tant aux pauvres de la ville de Mézières, que pour aider à marier treize pauvres filles d'icelle, suivant l'ordonnance et dernière volonté de Nicolas Guitot, vivant seigneur de la Grange-aux-Bois » (20 mai 1587) ; — obligation de 122 livres 12 sous au profit de l'Hôtel-Dieu, par Jacques Boucqueaux, marchand serger, demeurant à Mézières, et Marie Duchesne, sa femme, (3 avril 1728) ; — de 117 livres 16 sous 7 deniers, par Jacques Fortemps, marchand à Mézières, et Françoise Goux, sa femme (30 avril 1728) ; — emprunt fait par les administrateurs de l'Hôtel-Dieu, pour la reconstruction des bâtiments, à Nicolas Hénin, conseiller du roi, président trésorier de France, au bureau des finances à Châlons, demeurant à Mézières, ancien administrateur dudit Hôtel-Dieu, de 20,000 livres, payables et remboursables, sans intérêts, en dix années (2 juin 1749).

B. 59. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 24 pièces, papier.

**1501-1790.** — Procédures. — Arrêt de la Cour des Aides, pour Grégoire de Guénégaux, Jean Guillemet et Jean Josnel, ordonnant la vente des héritages appartenant à Marie de Ville, veuve de Nicolas Aleaume, comprenant une maison à Berthaucourt, devant les Cordeliers, et une maison dans la rue du Pont-d'Arches, appelée l'hôtel du Singe (9 décembre 1501) ; — sentence du lieutenant du bailli de Rethelois à Mézières, pour les mainbours de l'Hôtel-Dieu, contre Jean Pietrequin, de Saint-Menges, au sujet de la succession de Jacquemin Pietrequin, en son vivant demeurant à Mézières (10 mai 1505) ; — contre les maieur, échevins, manants et habitants de Vendresse, concernant la propriété de certains héritages audit lieu (25 mai 1512) ; — sentence du prévôt de Mézières : pour Nicolas Goulet, mainbour de l'Hôtel-Dieu, con-

tre Philippe Robin, touchant le paiement de 15 livres 8 sous tournois, pour onze années d'arrérages de rente, sur une maison dite à la Faux d'or, sise rue du Grand-Bourg, à raison de 28 sous par an (3 octobre 1615); — pour Léonard Mabil, mainbour de l'Hôtel-Dieu, contre Jean Bienaise, touchant le paiement de 43 sous, pour deux années d'arrérages de surcens, sur une maison sise rue des Étuves, à Mézières (13 septembre 1645); — pour les administrateurs de l'Hôtel-Dieu, contre les héritiers de Claude Modiquet, de Boulzicourt, au sujet du paiement de 2 setiers de froment, pour deux années échues le 11 novembre 1779 et 1780, sur une cense provenant de Henry Gilet.

B. 60. (Liasse.) — 91 pièces, papier; 1 plan.

**1742-1785.** — Procédures : pour Jean-Baptiste Billy, laboureur, contre Jean-Baptiste Noiset, voiturier, à Charleville, au sujet de dégradations commises sur une pièce de terre de l'Hôtel-Dieu, située à Charleville, en lieu dit le Sable (1771-1785); — pour Marie-Anne La Bouglie, veuve de Jean Baudet, ci-devant fermier d'une cense appartenant à l'Hôtel-Dieu, entre la rivière de Meuse et le Petit-Bois, à Charleville, contre Jean-Baptiste Billy, touchant une récolte d'orge enlevée par ledit Billy sur un terrain en litige (1742-1768).

B. 61. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 14 pièces, papier.

**1719-1783.** — Procédures : contre Jacques Doisy, laboureur, et Catherine Bourgeois, sa femme, touchant la résiliation du bail de la cense de Charleville (1749-1761); — contre Pierre Lonnoy, marchand marbrier, et l'un des directeurs de la ville et police de Charleville, au sujet d'un échange de terrains avec l'Hôtel-Dieu, au Pont d'Arches et à la Gravière (1782-1783).

B. 62. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

**1591-1765.** — Procédures : pour Pierre Dainvault, mainbour de l'Hôtel-Dieu, contre Jacques Raulin, Nicolas Raulin, Jean Suant et consorts, touchant le paiement d'arrérages de rente sur une cense appartenant audit Hôtel-Dieu (1591); — contre Jean-François Pringot, marchand, demeurant à Charleville, au sujet d'anticipations de terrains en lieu dit la Sablière et la Bitarde, sur le ban de Charleville (1734-1741); — contre Angélique-Antoinette Payot, veuve de Michel-Léopold-Dominé de Valsemoy, en

son vivant chirurgien-major du régiment d'Apchon-  
Dragon, demeurant à Charleville, touchant ses prétentions sur certains bâtiments de l'Hôtel-Dieu à Charleville (1764-1765).

B. 63. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 32 pièces, papier.

**1765-1773.** — Procédures : contre Isaac-Polycarpe Voyart, inspecteur général des vivres de la Champagne et du Hainault, seigneur d'Hardoncelle, demeurant à Charleville, au sujet de réparations réclamées par ledit Voyart, dans une maison sise à Charleville, à lui louée par l'Hôtel-Dieu (1765); — contre Évrard Villiers, marchand, ci-devant demeurant à Charleville, au sujet de l'évacuation d'une maison dite le poids du Roi, située sur la place Ducale de Charleville, louée par l'Hôtel-Dieu audit Villiers, absent, et rétrocédée par ce dernier aux sieurs Grégoire, marchand de grains, et Gervaise, portefaix (1768-1773).

B. 64. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 23 pièces, papier.

**1615-1766.** — Procédures : contre Marie-Nicole Pillard, veuve de Jean Petit, marchand à Sedan, au sujet de la possession de 37 verges de terre à Donchery, lieudit la Haute Couture, dont les fermiers de l'Hôtel-Dieu ont joui de temps immémorial (1615-1766); — contre Pierre de la Grive des Assises, demeurant à Donchery, touchant l'occupation d'une maison audit lieu, appelée la maison de la Grande Hallebarde, où les administrateurs de l'Hôtel-Dieu ont établi une manufacture de laine (1732); — requête adressée à l'intendant de la province de Champagne, par le receveur du revenu temporel de l'Hôtel-Dieu, pour demander la restitution des dixièmes et vingtièmes payés indûment sur trois pièces de terre sises à Damouzy (1765).

B. 65. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 18 pièces, papier.

**1691-1736.** — Procédures : contre Jean Hivert et Jean Faynot, laboureurs, à Warcq et à Étion, pour l'annulation du bail emphytéotique de deux censes appartenant à l'Hôtel-Dieu, sur le ban d'Étion (1694-1721); — contre les héritiers de Gérard Ninnin, au sujet du paiement d'arrérages de rente sur une cense sise à Élaire (1698-1736); — contre Anne Robin, veuve de Jean Leduc, pour le paiement du loyer de deux censes de l'Hôtel-Dieu, à Mézières (1715-1718).

B. 66. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 31 pièces, papier.

**1730-1789.** — Procédures : pour Jean-Baptiste Cophignon, ancien maître d'école, à Maubert-Fontaine, contre Nicolas Caruel, fermier de l'Hôtel-Dieu, touchant 18 verges ou environ de terrain audit lieu qu'il prétend avoir été anticipées sur lui.

B. 67. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

**1708-1770.** — Procédures : contre le R. P. Ignace, carme et *pater* des Carmélites de Charleville, en restitution des effets d'un R. P. Carme, religieux aumônier de Son Altesse Électorale le duc de Bavière, décédé à l'Hôtel-Dieu de Mézières, le 24 mai 1708 ; — contre Nicolas Delognes, boulanger à Mézières, et consorts, pour l'annulation de la vente de la moitié d'une maison où pend pour enseigne le Reposoir, au bout de l'allée conduisant de Charleville au Pont-d'Arches, construite sur un terrain provenant de l'Hôtel-Dieu (1723-1739) ; — contre les religieux du couvent du Calvaire, près Charleville, et Mathieu Chabról, chirurgien-major du corps royal de génie, à Mézières, au sujet des prétendues anticipations sur un pré à eux appartenant, terroir de Warcq, en lieu dit la prairie d'Alanduy (1765-1770.)

B. 68. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 58 pièces, papier.

**1747-1787.** — Procédures : contre François Midrouet, échevin, et l'un des administrateurs de l'Hôtel-Dieu, Jacques Hénin, Charles Mansuet, Jean-Nicolas Petitfils, Jean Tugot, entre Jean-Nicolas Petitfils, Louis Fort et Honoré Ganot, au sujet de la reconstruction de certains bâtiments de l'Hôtel-Dieu, dans la rue de l'Étape (1747-1751) ; — contre François Foulon, charron au Pont-de-Pierre, touchant le paiement de 46 livres qu'il doit pour deux années d'exploitation d'une ferme sise sur le territoire de Mohon (1764-1775) ; — contre le sieur Millet de La Mambre, juge de Mézières, et en cette qualité aussi administrateur de l'Hôtel-Dieu, qui refuse de payer une rente viagère de 280 livres faite au profit de Marie Bouvart, servante, par la demoiselle de Saint-Martin (1773) ; — contre Pierre-Louis Gilson, maître de la poste aux chevaux de Mézières, et Gabriel Lainé, maître arquebusier, pour le paiement de 785 livres d'argent, deux quartels de pois, pour une année de loyer de deux fermes sises sur les terroirs de Mézières, du Theux et bans voisins (1783-1787).

B. 69. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 27 pièces, papier.

**1739-1771.** — Procédures. — Transaction entre les administrateurs de l'Hôtel-Dieu et Jeanne, femme de Charles Poidevin, au sujet de la succession de Thiéry Nottin (28 juillet 1739) ; — contre Étienne Penault, maître chirurgien à Mézières, au sujet des honoraires qu'il prétend lui être dus par l'Hôtel-Dieu (1752-1771) ; — contre Anglebert Mortier, maître tailleur d'habits à Charleville, et Anne-Marie Bar, sa femme, pour le paiement du loyer d'une maison sise à Charleville, sur la place Ducale (1764).

B. 70. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 1 cahier, 23 feuillets ; 62 pièces, papier.

**1572-1779.** — Procédures : contre Martin Courtois, marchand à Mézières ; comme tuteur et curateur des enfants mineurs de feu Pierre Courtois, touchant le bail de la grande cense de Semeuse (1572-1573) ; — contre Nicole Billaudelle, veuve de Jean Hénin, au sujet de la propriété d'une pièce de terre aux Granges-Moulues, terroir de Mohon (1688-1730) ; — contre Jean-Baptiste Labarre, laboureur à Tournes, et Catherine Dupeire, sa femme, en paiement du loyer d'une cense sise audit lieu (1759-1771) ; — contre Jacques Fortems, laboureur au Theux, paroisse de Wautraincourt, ancien fermier des Granges-Moulues, touchant la mauvaise exploitation de la dite ferme (1778-1779).

B. 71. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1693-1776.** — Procédures : contre François Rousseau, laboureur à Tournes, pour le paiement de 112 setiers de grains, sur une cense située audit lieu (1698) ; — contre Charles Martin et Jean-Baptiste Proficet, laboureurs à Tournes, touchant l'usurpation de trois verges de terre appartenant à l'Hôtel-Dieu (1774-1776).

B. 72. (Liasse.) — 3 cahiers, 42 feuillets ; 54 pièces, papier.

**1740-1770.** — Procédures. — Contestations entre le bureau de l'Hôtel-Dieu et celui de la Charité : Arrêt du Conseil d'État ordonnant « que la sixième partie des revenus de l'Hôtel-Dieu cy-devant accordée à la Charité, ensemble le produit de l'adjudication de la boucherie de carême, seront et demeureront réunis audit Hôtel-Dieu, pour être employés aux seuls besoins et nécessité de ladite maison, sans qu'à l'avenir il puisse en être fait aucune distraction, pour quelque

prétexte que ce soit, à la charge néanmoins par les administrateurs de l'Hôtel-Dieu, de faire fournir gratuitement, en faveur des pauvres que la Charité a coutume d'assister, les remèdes et médicamens convenables, ainsi qu'il en a été usé par le passé ; comme aussi à la charge de faire acquitter dans les tems portés par la délibération dudit jour 28 octobre 1766, les deux mandemens montans ensemble à la somme de 1100 livres, qu'ils se sont obligés de payer à la dame Derval, en sa qualité de trésorière de la Charité » (12 juillet 1768) ; — projet de règlement pour le bureau de la charité de la paroisse Notre-Dame de Mézières (s. d.) ; — mémoire pour l'Hôtel-Dieu, en réponse à la requête de Madame la duchesse de Mazarin, opposante à l'arrêt du Conseil d'État du 12 juillet 1768 ; — mémoire adressé à la duchesse de Mazarin par Millet de la Mambre, bailli de Mézières, touchant les réclamations des droits de la charité secrète, établie à Mézières, et les abus dans l'administration de l'Hôtel-Dieu de ladite ville (30 juillet 1770).

### Série C

#### MATIÈRES ECCLÉSIASTIQUES EN GÉNÉRAL

C. 1. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier ; 3 sceaux.

**1385 - 1732.** — Indulgences de 40 jours accordées par Richard, archevêque de Reims, à tous ceux qui visiteront la chapelle de l'Hôtel-Dieu aux principales fêtes de la Vierge (17 juillet 1385) ; — permission accordée par les vicaires généraux de Regnaud, archevêque de Reims, à l'Hôtel-Dieu, d'avoir un ciboire pour y conserver la Sainte-Eucharistie (2 décembre 1440) ; — procès-verbal de visite de la chapelle et de la salle des malades de l'Hôtel-Dieu par François-Joseph, évêque de Nitrie, conseiller du roi en tous ses conseils, suffragant auxiliaire d'Armand-Jules, prince de Rohan, archevêque de Reims (23 avril 1732).

C. 2. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 2 pièces, papier ; 1 sceau.

**1446 - 1728.** — Charte des échevins de Mézières rappelant les bulles d'indulgence accordées par le pape Clément VII et les archevêques de Reims, à tous ceux qui visiteront la chapelle de l'Hôtel-Dieu aux principales fêtes de l'année (octobre 1446) ; — permission accordée par les vicaires généraux de

M<sup>re</sup> de Rohan, archevêque de Reims, de donner la bénédiction du Saint-Sacrement, tous les jours de l'octave de la Fête-Dieu, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu (6 mai 1728).

C. 3. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1633.** — « Déclaration des messes hautes et basses, obits solennels et vespres qui se doivent célébrer et chanter à la chapelle de l'Hostel-Dieu de la ville de Maizières par le chapelain dudit Hostel-Dieu, auxquelles messes hautes, obits solennels et vespres le marguillier de l'église Nostre-Dame dudit Maizières doit assister. — Premièrement pour les messes hautes, les festes de Nostre-Dame, sçavoir : Annonciation, Assomption, Nativité, Conception et Purification. — Pour les obits : obit solennel le jour de Saint-Jacques, Saint-Cristophe ; un autre obit le jour Saint-André ; chacun samedi des Quatre-temps, obit solennel pour feu Jean Fauconnier, vivant greffier en l'échevinage de ladite ville de Maizières ; les deux premiers jours de caresme deux obits solennels ; plus chacune semaine de caresme il y a un obit solennel. — Pour les messes basses : chaque jour des semaines de toute l'année, il y a messe basse, laquelle doit estre dite sçavoir le dimanche, lundi, jeudy, vendredy, et samedi par ledit chapelain ; le mardy, le mercredy par les pères Cordeliers de Bethléem ; plus par fondation faicte par feu Claude La Fuge, escuier, il y a neuf messes basses qui se doivent célébrer pour le remède de son âme, sçavoir le jour de Saint-Claude qui est le VI<sup>e</sup> jour du mois de juin, la seconde le XXVII<sup>e</sup> jour dudit mois, et les sept autres messes le XXVII<sup>e</sup> de chacun des sept autres mois suivants ; et pour la rétribution de chacune d'icelles messes, huict solz suivant la fondation dudit sieur qui a baillé audict Hostel-Dieu six cens livres tournois, comme appert par le contract de la délivrance de ladicte somme qui est au registre dudit Hostel-Dieu, passé par-devant Bonnet et Darreux, notaires, le X<sup>e</sup> de juillet 1632. — Pour les vespres : chacun samedi de l'année, il y a vespres, plus les veilles des festes qui ensuivent, sçavoir de la Circoncision, des Roys, de la Dédicace de l'église Nostre-Dame, de l'Ascension Nostre-Seigneur, de Saint-Jean-Baptiste, de Marie-Magdeleine, de Saint-Michel, de tous les saints, de la Nativité Nostre-Seigneur. »

## Série D

## INVENTAIRES GÉNÉRAUX ET PARTIELS

D. 1. (L'ahier.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

**XVII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des titres de l'Hôtel-Dieu. — Divisions de l'inventaire : Censes d'Arches ; Semeuse ; Warnécourt ; Évigny, Neuville-lès-This, Nouvion et Manicourt, Fignicourt, Semeuse et Villers-devant-Mézières ; Berthaucourt ; Belval, Clavy, Tournes, Étion, Damouzy, Houldizy, Donchery, Vrigne-Meuse, Élaire, les Ayvelles, Montcy-S<sup>t</sup>-Pierre, Voncq, Mézières et ban d'icelui ; Lumes ; — cens et surcens ; — amortissements.

D. 2. (Registre.) — In-folio, 72 feuillets, papier.

**1711-1773.** Inventaire des titres de l'église Notre-Dame et de l'Hôtel-Dieu. — « Registre contenant inventaire et description des titres, papiers et renseignements concernant et appartenant à l'Hôtel-Dieu et Table des Pauvres de la ville de Mézières, en l'année 1741, numéroté par première et dernière pièce. » — Supplément à l'inventaire de l'Hôtel-Dieu ; — inventaire des titres appartenant à l'église paroissiale de Notre-Dame de Mézières ; — état des articles utiles qui ont été tirés des registres anciens de l'Hôtel-deville de Mézières, pour servir de renseignements ; — inventaire des titres de la charité des pauvres malades de la paroisse de Mézières.

## Série E

## ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT

E. 1. (Registre.) — In-folio, 187 feuillets, papier.

**1609-1638.** — Administration de l'établissement. — Baux : à Pierre Bauger, vigneron demeurant à Voncq, de deux pièces de vigne audit lieu, pour neuf années, moyennant 10 livres tournois par an (13 novembre 1609) ; — à Jean Regnard, marchand à Mézières, de deux prés, l'un sur le ban de Neufmanil, et l'autre sur celui de Gerspunsart, pour la somme de 40 sous tournois par an (25 février 1610) ; — donation : par Gérard Picart, en son vivant bourgeois de Mézières, du demi-tiers d'une cense sise aux Ayvelles (25 février 1610) ; — baux : à Jean Paubon, manouvrier, à Villers-

le-Tourneur, d'une petite cense audit lieu, moyennant la quantité de 15 setiers de grain, moitié froment, moitié avoine par an (21 février 1615) ; — à Laurent Courtois et à Évrardin Courtois, demeurant à Semeuse, d'une cense audit lieu, moyennant 10 muids deux setiers de grains, par an (19 janvier 1623) ; — réception de Laurent Foulon, fils de feu Martin Foulon et de Jeanne Brouet, pour être clerc à l'Hôtel-Dieu (10 mars 1628) ; — réception de Gilles Maguin, à l'office de chapelain de l'Hôtel-Dieu (17 septembre 1630) ; — marchés passés pour soigner les personnes atteintes de la peste : avec Jean Depresle, maître chirurgien à Mézières ; ledit Depresle recevra 60 livres par mois, durant la contagion (11 février 1633) ; — avec François Louveau, maître chirurgien au régiment de M. le marquis de Borruffin, moyennant 40 livres par mois (9 août 1636).

E. 2. (Registre.) — In-folio, 198 feuillets, papier.

**1639-1673.** — Administration de l'établissement. — Échange fait par l'Hôtel-Dieu avec François Lacroix, de la moitié d'une maison sise à Mézières, contre une mesure avec jardin sis à Saint-Julien (26 mai 1639) ; — baux : à Thomas Domelier, demeurant à Donchery, d'une cense audit lieu, moyennant 18 muids de grains par an (4 février 1642) ; — à Jean Carnot, marchand à Mézières, d'un cellier placé au-dessous de l'auditoire, près de la fontaine, pour six années, moyennant 100 sous tournois par an (10 février 1643) ; — amortissement par Jeanne Sohier, veuve de Jean Canneau le jeune, de ses meubles et de la somme de 800 livres, à la charge d'être entretenue, chauffée et blanchie audit hôpital, le reste de ses jours, tant en santé qu'en maladie (25 novembre 1645) ; — constitution de 16 livres de rente au profit de l'Hôtel-Dieu, par Pierre Lombart, général au bureau des traites foraines et domaniales, demeurant à Mézières (24 avril 1649) ; — baux : à Nicolas Lamour, laboureur à Charleville, de la cense des Granges-Bertholet, moyennant la quantité de 3 muids 6 setiers de grains, moitié froment, et l'autre avoine, par an (19 février 1656) ; — à Jeanne Guillaume, veuve de Jean Damien, de la cense de Belval, moyennant 2 muids et 2 quartels de grains par an (15 février 1662) ; — à Pierre Baudet, laboureur, à Montcy-Saint-Pierre, d'une cense audit lieu, moyennant 1 muid 8 setiers de froment, pareille quantité de seigle, 8 setiers d'orge et 4 muids d'avoine, par an (18 janvier 1668) ; — à Armand Moreau, d'un jardin sis au Pont-d'Arches, rue Colette, moyennant 8 livres tournois par an (1<sup>er</sup> février 1673).

E. 3. (Registre.) — In-folio, 168 feuillets, papier.

**1692-1726.** — Administration de l'établissement.  
— Réception à l'Hôtel-Dieu : de Catherine Denaux, veuve de Jean Cliquet, et de Marie Renvé (3 janvier 1693) ; — de Jeanne Zénart (6 décembre 1695) ; — d'Élizabeth Lefebvre et d'Anne Ponsigard (7 décembre 1695) ; — mises en adjudication : de la cense Magot à Mohon (24 mars 1698) ; — de la ferme Saint-Lazare, territoire de Mohon, réunie à l'Hôtel-Dieu (29 décembre 1698) ; — état du revenu des biens appartenant à l'Hôtel-Dieu (1700) ; — mises en adjudication : de la cense de Vrigne-Meuse 3 (février 1703) ; — de la cire à fournir tant à l'église, à l'Hôtel-Dieu qu'à la ville (20 février 1704) ; — de la grande cense de Charleville (15 mai 1711) ; — de la cense de Villers-le-Tourneur (10 mars 1712) ; — de la cense de Montcy-Saint-Pierre (13 avril 1712) ; — de la cense des Granges-Moulues, de Mohon (23 février 1714) ; — de la ferme de Charroué (28 février 1714) ; — de la cense de Tournes (10 septembre 1717) ; — de la cense de Belval (23 février 1718) ; — de la cense de Maubert-Fontaine (29 mars 1719) ; — de la cense des Granges-Bertholet, autrement dite Pavant, ban de Warcq (21 janvier 1722) ; — de la cense de Berthaucourt (25 février 1723).

E. 4. (Registre.) — In-folio, 120 feuillets, papier.

**1727-1737.** — Administration de l'établissement.  
— Réception de Jeanne Pêtre, veuve de Jean Jamin, à l'Hôtel-Dieu (30 mai 1727) ; — adjudication des réparations à faire aux censes de Charleville et d'Évigny (14 juin 1727) ; — mise en apprentissage de Melchior Garot, chez Jean Chaudron, maître cordonnier au Pont-de-Pierre, pendant deux ans ; ledit Garot recevra de l'Hôtel-Dieu deux quartels de froment par mois, et ledit Chaudron, 10 livres, à l'expiration des deux années d'apprentissage (27 septembre 1727) ; — suppression des mainbours de la table des pauvres et des trépassés (20 novembre 1727) ; — rétablissement des mainbours des trépassés et suppression de ceux de Saint-Sébastien (10 janvier 1728) ; — remboursement des héritages compris dans les fortifications de Mézières (27 février 1728) ; — mise en apprentissage de Jean-Baptiste Dufléchy et de Jean Pellerin, chez Jean Pourcherol, tailleur d'habits, et Léonard Leroux, cordonnier (9 octobre 1728) ; — réception à l'Hôtel-Dieu de la veuve Bayart (20 octobre 1728) ; — indemnité accordée aux fermiers de la grande cense

de Charleville, pour la non-jouissance de quatre pièces de pré faisant partie de ladite cense, sise dans la prairie au pont, sous la citadelle de Mézières, la superficie desquelles pièces de pré a été enlevée par le roi pour la lunette faite sous ladite citadelle en l'année 1726 (27 novembre 1728) ; — mise en apprentissage de Julienne GoJart, chez Françoise Coulmeau, maîtresse couturière de Mézières (5 mars 1729) ; — désistement par Marie Rabinne, aubergiste, du bail à elle fait de la maison du Bec-en-haut, par les administrateurs de l'Hôtel-Dieu (11 mai 1729) ; — traité passé avec François Oyon dit Desroziers, chirurgien royal juré, pour neuf années, moyennant 200 livres par an, à charge de soigner les pauvres de la ville et de l'Hôtel-Dieu (25 juin 1729) ; — vente des grains de l'Hôtel-Dieu (10 mars 1730) ; — le R. P. Nicolas, ci-devant provincial et à présent gardien de la maison des Capucins de Charleville, est chargé de prêcher en l'église Notre-Dame pendant l'octave du Saint-Sacrement, et les Dominicales deux fois par mois, depuis Pâques jusqu'à l'Avent, moyennant 20 livres par an (3 février 1731) ; — mise en apprentissage de Henry Bellejambe, chez Claude Jarlot, maître serrurier (12 mai 1731) ; — délibération relative au legs mobilier fait au profit de la charité des pauvres par Simonne Renard (23 juillet 1731) ; — apprentissage de Jean-Baptiste Jamet, chez Jean Lheureux, tailleur d'habits (4 août 1731) ; — accord passé avec Jean-Baptiste Moreau, fileur de laine, et Marie Toussaint, faisense de bas, pour la direction de la manufacture de bas que l'Hôtel-Dieu a l'intention d'établir à Mézières (11 août 1731) ; — règlement pour le prix des avoines à 15 sous le quartel, mesure de la halle (22 février 1732) ; — arrêt du Conseil d'État ordonnant le remboursement de la somme de 2929 livres 5 sous de principal et de 234 livres 6 sous 8 deniers pour quatre années d'intérêts sur les héritages dépendant d'une maladrerie appartenant à l'Hôtel-Dieu de Mézières, compris dans les fortifications de la ville (12 août 1732) ; — marché passé avec Claude Departhes, marchand apothicaire à Mézières, pour la fourniture des remèdes aux pauvres malades de la ville : purgation en bol, ou pilules ou poudre purgative, 4 sous ; médecine liquide, 10 sous ; le pot de tisane commune, 3 sous ; le pot de tisane pectorale, 5 sous ; la potion cordiale simple, 15 sous ; la potion cordiale et sudorifique, 24 sous, et autres remèdes à proportion ; la prise de chalap, 1 sou 6 deniers (8 avril 1733) ; — réception du sieur François Lostange, comme chirurgien de l'Hôtel-Dieu, moyennant 60 livres par an (8 août 1733) ; — de Nicolas

Bouquin, chirurgien, en remplacement du susdit Lostange, qui a quitté la ville (7 août 1734); — établissement de trois sœurs régulières hospitalières à l'Hôtel-Dieu, au lieu des filles séculières (30 octobre 1734); — continuation du sieur Jean-François Bisson, pour mainbour et receveur de l'Hôtel-Dieu (5 février 1735); — apprentissage de Marie-Antoinette Poirier, chez Marie-Jeanne Jacquemart, maîtresse couturière en draps (9 juillet 1735); — enregistrement du traité du 10 août 1735 passé avec les sœurs hospitalières de la maison de Saint-Charles de Nancy (25 août 1735); — nomination de Guillaume Salmon pour mainbour de l'Hôtel-Dieu (9 septembre 1735); — réception à l'Hôtel-Dieu de Madeleine Pérot, ci-devant sage-femme (6 juillet 1736); — établissement de chambres et de lits à l'Hôtel-Dieu, pour recevoir les malades de la ville qui seront tenus d'y venir, sans qu'on puisse leur porter des secours à domicile (17 août 1737).

E. 5. (Registre.) — In-folio, 99 feuillets, papier.

**1737-1751.** — Administration de l'établissement. — Augmentation de 100 livres des gages de Joseph-Gautier, médecin des pauvres de la ville, et établissement d'une pharmacie à l'Hôtel-Dieu (24 septembre 1737); — nomination du sieur Fasseau pour médecin de l'Hôtel-Dieu (9 août 1738); — devis des ouvrages à faire pour prolonger de 12 pieds dans œuvre le bâtiment servant de grange à la cense appelée les Granges-Moulues (13 août 1738); — nomination de François-Beaurin, pour mainbour de l'Hôtel-Dieu (27 septembre 1738); — note au sujet des avances faites par l'Hôtel-Dieu à la ville dans le procès des Frères des écoles (21 septembre 1739); — réception de Pierre Légise pour chirurgien des pauvres, aux gages de 60 livres par an (21 juin 1740); — aliénation d'un grenier à sel, sis rue des Pêcheurs, donné par Charles Earilly, chanoine de l'église cathédrale de Laon, au profit des sœurs de l'Enfant-Jésus (20 août 1740); — construction d'un plancher dans le grenier de l'Hôtel-Dieu, sous les chambres de l'Hôtel-de-Ville (12 septembre 1740); — nomination de Jean Tugot, pour mainbour de l'Hôtel-Dieu (28 septembre 1744); — arrangement avec Melchior Le Féron, conseiller au présidial de Reims, seul héritier de François Namurois, écuyer, seigneur de La Francheville, au sujet du legs fait par ce dernier à la charité des pauvres malades de la ville (8 juin 1745); — adjudication des grains de l'Hôtel-Dieu (11 mai 1746); — réception de Marianne Jacquemin pour être servante à l'Hôtel-Dieu (3 décem-

bre 1746); — installation des sœurs de Saint-Charles de Nancy (13 septembre 1748); — copie des lettres d'obédience données aux susdites sœurs par l'évêque comte de Toul, supérieur général des sœurs de la Charité de Saint-Charles de Nancy, pour gouverner et régir l'Hôtel-Dieu de Mézières (7 septembre 1748); — adjudication de la boucherie de carême (17 février 1749); — mémoire des meubles de l'Hôtel-Dieu (15 avril 1749); — arrêt de la Cour qui permet de continuer la reconstruction des bâtiments de l'Hôtel-Dieu jusqu'à leur entière perfection (23 mai 1749); — emprunt de 20, 000 livres à Nicolas Hénin, président, trésorier de France au bureau des finances de Châlons, et ancien administrateur de l'Hôtel-Dieu (31 mai 1749); — réception de plusieurs pauvres à l'Hôtel-Dieu (3 novembre 1750); — réunion du bureau de l'Hôtel-Dieu, le mardi de chaque semaine, à deux heures de relevée (3 décembre 1750); — adjudication de la ferme de Saint-Lazare (22 décembre 1750).

E. 6 (Registre.) — In-folio, 91 feuillets, papier.

**1751-1763.** — Administration de l'établissement. — Nomination de Jean-Baptiste Faynot, prêtre et vicaire de Saint-Marceau-sur-le-Mont, natif de Mézières, pour chapelain de l'Hôtel-Dieu (23 juillet 1751); — location d'un jardin pour l'Hôtel-Dieu (24 août 1751); — nomination de Jean Bertin, pour mainbour de l'Hôtel-Dieu (2 octobre 1752); — adjudication de la ferme de Donchery (6 mai 1755); — copie d'un arrêt donné en Parlement, le 4 juin 1755, qui permet aux administrateurs de l'Hôtel-Dieu de clore un certain terrain royé ledit Hôtel-Dieu, dans la rue de l'Étape; — règlement pour l'administration de l'Hôtel-Dieu (28 juillet 1758); — nomination de Jean Génin, ancien marguillier de l'église Notre-Dame pour mainbour de l'Hôtel-Dieu (4 octobre 1752); — adjudication portant bail de la maison de M. Le Féron, sise à Charleville (15 mars 1763); — état estimatif des ouvrages à faire à la maison de l'Hôtel-Dieu à Charleville, qui sera occupée par M. Voyard, inspecteur des vivres (12 avril 1763); — difficultés entre les dames de la charité et les administrateurs de l'Hôtel-Dieu (19 avril 1763).

E. 7. (Registre.) — In-folio, 225 feuillets, papier.

**1763-an V.** — Administration de l'établissement. — Toisé général fait par Jean-François Foulon, voyer de la ville de Mézières, des travaux exécutés à la maison de l'Hôtel-Dieu, à Charleville, par : Regnauld Huz, maçon; Jean Vuahart, charpentier; Absous, Jacquemart l'ainé,

Jacquemart le jeune, Briancourt, Fay, Godart, Dubois, Boucaux, Matis et Hachette, menuisiers ; Émont Lebrun, couvreur ; Bazoteaux, vitrier ; Pierre Tache, plafonneur ; Adam, Claude Jarlot, serruriers ; Jolibois, pontinier ; Launoy, marbrier. Somme totale des réparations : 5721 livres 9 sous 1 denier (22 septembre 1763) ; — augmentation de 50 livres des gages du sieur Hubert, chirurgien de l'Hôtel-Dieu (23 septembre 1763) ; — règlement pour le service de santé (10 avril 1764) ; — concession de places à l'Hôtel-Dieu au profit des habitants du faubourg du Pont-de-Pierre (18 décembre 1765) ; — fin des contestations élevées entre le bureau de l'Hôtel-Dieu et celui de la charité (18 octobre 1766) ; — réparations à la maison du Bec-en-Haut (12 mars 1767) ; — reconstruction d'une maison sise à Charleville, ci-devant appelée le poids du roi (14 mai-15 décembre 1767) ; — arrêt du Conseil d'État du roi réglant les difficultés survenues entre l'Hôtel-Dieu et la Charité (12 juillet 1768) ; — nomination de Regnaud Huz pour mainbour de l'Hôtel-Dieu (10 octobre 1768) ; — adjudication de la ferme de Berthaucourt située sur le terroir du Theux et bans voisins (14 décembre 1770) ; — legs fait à l'Hôtel-Dieu par Claude-Philippe Leseur, en son vivant prêtre et chapelain de la collégiale Saint-Pierre de Mézières (5 janvier 1773) ; — construction d'un bâtiment neuf à Charleville, sur un terrain appartenant à l'Hôtel-Dieu, en lieu dit le Dagaut (23 mai 1775) ; — adjudication de la boucherie de carême, à Raulin Jarlot, marchand boucher au Pont-de-Pierre, moyennant la somme de 1010 livres (4 février 1777) ; — nomination d'un quatrième régent des écoles gratuites ; il recevra de l'Hôtel-Dieu 100 livres en argent et 20 quartels de froment par an (13 mai 1777) ; — demande d'une cinquième sœur pour le service de l'Hôtel-Dieu (17 février 1778) ; — copie de l'arrêt du Conseil d'État du roi concernant les enfants trouvés (10 janvier 1779) ; — prolongement du bâtiment de l'Hôtel-Dieu (22 février 1782) ; — nomination de Jean-Augustin Valdory, l'un des quatre capitaines des portes de la ville, pour receveur de l'Hôtel-Dieu (4 octobre 1784) ; — arrêt du Conseil d'État du roi, relatif aux formalités à observer pour les constructions et reconstructions des bâtiments appartenant aux gens de mainmorte, hôpitaux généraux et particuliers, maisons et écoles de charité (7 septembre 1785) ; — augmentation du traitement de l'abbé Jarlot, chapelain de l'Hôtel-Dieu ; ses honoraires seront élevés à 400 livres par an, 30 quartels de froment et 3 cordes de bois (26 janvier 1790).

E. 8. (Liasse.) — 1 cahier, 34 feuillets parchemin ; 2 cahiers, imprimés, 16 feuillets, papier.

**1759** (4 janvier). — Règlement de l'Hôtel-Dieu. — Chapitre I : des administrateurs ; — chapitre II : des receveurs ; — chapitre III : des fermes ; — chapitre IV : des fonctions du chapelain ; — chapitre V : des sœurs ; — chapitre VI : des pauvres malades ; — chapitre VII : des pauvres non malades ; — chapitre VIII : du portier.

E. 9. (Rouleau.) — 1 pièce, papier.

**1386-1387.** — Comptes. — Recettes et dépenses faites par Jean Pancemal, procureur de l'Hôtel-Dieu, du 2 juin 1386 au dimanche 3 mars 1386-87. — Les recettes s'élèvent à 47 livres 8 sous 9 deniers, et les dépenses à 49 livres 9 sous 10 deniers et une obole. — Principales dépenses : une demi-once de vif-argent « pour faire oncture », 4 deniers ; — une corde à la montée de la chapelle de l'Hôtel-Dieu, et une autre corde pour la cloche d'icelle chapelle, 28 deniers ; — vin pris en la maison de Thomas d'Alenduy pour la pension des frères et sœurs de l'Hôtel-Dieu, 12 sous 8 deniers ; — à Petit le Corbisier, pour un demi-setier de gru (son), 10 deniers ; — à la veuve Mouson pour façon de chandelles, 2 sous ; — diner donné au curé, chapelain et marlier de Mézières, 10 sous 8 deniers ; — un demi-lot d'oncture pour les brebis, 5 deniers.

E. 10. (Rouleau.) — 1 pièce, papier.

**1387-1388.** — Comptes. — Recettes et dépenses de l'Hôtel-Dieu, du 24 février 1386-87 au 15 février 1387-88. — Recettes : 64 livres 13 sous 9 deniers ; dépenses : 79 livres 9 sous 11 deniers. — Principales recettes : de Thierry le foulon, pour un blanc drap à lui vendu, 4 livres 10 sous ; — pour un lit vendu, 37 sous 4 deniers ; — de Jean de Warcq le tonnelier, pour la vente d'un courtill sis outre le Pont d'Arches, 56 sous. — Principales dépenses : osiers pour relier les vignes du courtill de la Haye, 4 deniers ; — à Jean le cordier, pour trois liens à vache, 12 deniers ; — au porcher pour la garde des pourceaux, 32 deniers ; — au vacher pour la garde des vaches, 44 deniers ; — à Jacquemin Pierrart de Nouzon, pour 14 cordes et demie de bûché prise à Nouzon, moyennant 40 deniers la corde, 48 sous 4 deniers ; — à messire Jehan Saint-Paul, pour une pitance de vin, 4 deniers ; — trois setiers d'orge pris au marché, 9 sous 6 deniers ; — à Jehannot de Poix, pour un pot de

saing, 2 sous ; — à Jean le convers, pour deux journées à Berthaucourt, 32 deniers.

E. 11. (Rouleau.) — 1 pièce, papier.

**1389-1390.** — Comptes. — Recettes et dépenses faites par Pierre Joyret, de Mézières, charpentier, mainbour et procureur de l'Hôtel-Dieu, du jour des Brandons de l'année 1388-89, au jour des Brandons de l'année 1389-90. — Recettes : 48 livres 7 sous 3 deniers ; — dépenses : 60 livres 3 sous 2 deniers. — Principales recettes : vente d'un pourceau, 40 sous ; — de 3 setiers d'avoine à Rausette, femme de Richard Prudhom, à 2 sous le setier, 6 sous ; — de 7 setiers de blé malsain, 21 sous. — Principales dépenses : à une femme de Montcy, pour blanchir 80 aunes de toile, 9 sous 4 deniers ; — une corde de bûche achetée la nuit des Rois, au grand Colart, de Neufmanil, 5 sous ; — une charrée de pierre d'Évigny, achetée au coustre dudit lieu, 16 deniers ; — 200 grandes écailles (ardoises) à 28 deniers le cent, 4 sous 8 deniers ; — pour la quittance du meunier de Mézières, 8 deniers ; — pour une neuve lanterne, et en refaire quatre vieilles, payé à la lanternière, 5 sous 8 deniers ; — 7 setiers de fèves achetées au censier d'Évigny, 5 sous 4 deniers ; — 3 setiers d'orge pris au marché, 10 sous ; — 13 voitures de *fiens* pour le courtill aux Raines, achetées à Jean de Novy, 4 sous 6 deniers ; — 100 clous à lattes et 100 clous à écailles, 11 deniers.

E. 12. (Rouleau.) — 1 pièce, papier.

**1391-1392.** — Comptes. — Recettes et dépenses du jour des Brandons 1391-92, à pareil jour de l'année 1392-93, — Recettes : 52 livres 9 sous 10 deniers ; dépenses : 60 livres 12 sous. — Principales dépenses : à Colson de Nohan, pour vanner et nettoyer le blé de l'Hôtel-Dieu, après Pâques, 2 sous ; — à un homme d'Ardenne pour une charrée de lattes de 18 pieds de long achetée pour relater le toit de la chambre des Prêcheurs, et pour porter à la cense de Berthaucourt et en la maison donnée par Mahault, 8 sous 8 deniers ; — pour le fauchage d'une pièce de pré sise devant Montjoly, 2 sous 8 deniers ; — à Jehannot Vigreux, pour un poinçon à lui acheté et pour relier une caque à mettre vejus, 2 sous 4 deniers ; — une peau neuve achetée à Simonnet le mercier, pour faire deux soufflets, 16 deniers ; — un pourceau acheté le jour de la froide foire au fils de maître Jean Raulin de Warcq, 28 sous 4 deniers ; — à Colard de

MÉZIERES. — SÉRIE E.

Revin, pour porter un pauvre homme en terre et faire sa fosse, 2 sous 8 deniers ; — à Jean le vacher, pour ramoner les cheminées de l'Hôtel-Dieu, 2 sous ; — à Jean Troser, pour tuer et saler un pourceau, 16 deniers ; — à Potier le Corbisier, pour 8 paires de souliers fournies aux *baisselles* et femmes de l'Hôtel-Dieu, 24 sous ; — 1 setier de pois acheté à Simonnet le Lorrain, 6 sous 8 deniers ; — à la dame de la Mote, pour la façon de trois pots d'huile d'*oliette*, 16 deniers ; — une main de papier pour écrire et transcrire le présent compte, 20 deniers.

E. 13. (Liasse.) — 3 cahiers, in-folio, 92 feuillets, papier.

**1401-1448.** — Comptes. — Recettes pour les années 1404, 1446, 1448 : 81 livres ; 168 livres 4 sous 8 deniers ; 211 livres 11 deniers ; — dépenses : 83 livres 2 deniers ; 237 livres 14 sous 8 deniers ; 291 livres 13 sous 8 deniers. — Principales dépenses, en 1404 : au curé de Mézières, pour administrer les sacrements aux pauvres malades, 5 sous ; — garde de trois bêtes à cornes, pour le terme de la Saint-Jean, 20 deniers ; — 29 livres de lard, 17 sous 4 deniers ; — réparations au moulin de Boulzicourt, 62 sous 10 deniers. — En 1446 : à Thomas le mercier, une blanche bourse pour Marion, de l'Hôtel-Dieu, 18 deniers ; — à Estevenin le pâtissier, pour dépenses faites par les échevins lors de la reddition des comptes de l'Hôtel-Dieu, 24 sous ; — à Mariette, baisselle, pour avoir servi depuis la Saint-Jean jusqu'à Noël suivant, 65 sous ; — à Thiébaud Lefèvre, clerc de l'échevinage, pour avoir fait un cartulaire où sont tous les cens et rentes de l'Hôtel-Dieu, et autres travaux divers, 22 sous. — En 1448 : à Petit le maçon, demeurant à Mézières, pour avoir travaillé 4 jours aux granges de Manicourt, à 3 sous par jour, 12 sous ; — à Arnoulet Noiset, charpentier à Mézières, pour avoir ouvré aux cheminées de la maison qui appartient à Gillebert le Hugier, sise au marché aux pourceaux, 8 sous ; — à Henry Francart pour pain à chanter par lui fourni à l'Hôtel-Dieu, 3 sous 8 deniers ; — à Melot, pour payer les hottiers et les vendangeurs qui vendangèrent à Voncq, 8 sous ; — acheté en plein marché 3 setiers de pois et 3 setiers de fèves pour la provision de l'année, 32 sous.

E. 14. (Registre.) — In-folio, 168 feuillets, papier.

**1443-1456.** — Comptes. — Recettes pour les années 1443, 1448, 1449, 1456 : 159 livres 3 sous 3 deniers ; 116 livres 5 sous 1 denier ; 171 livres

14 sous 8 deniers ; 194 livres 19 sous 5 deniers ; — dépenses : 164 livres 6 sous 5 deniers ; 150 livres 13 sous 2 deniers ; 174 livres 11 sous 8 deniers ; 198 livres 7 sous 1 denier. — Principales dépenses, en 1443 : à Braidy Fort, *voituron*, pour avoir amené de Voncq un poinçon de vin et une sachée de poires, 20 sous ; — à maître Jean le Bombardier, pour avoir refait le « seel à l'eau benoite », 9 deniers ; — à Jean de la Barre pour foin livré à l'Hôtel-Dieu, 28 sous. — En 1448 : au maire de Semeuse, pour la vesture et le vin de justice des cens Bon Jehan et Bourguignon, sises audit lieu, 7 sous ; — un gras pourceau, 56 sous ; — à Jean Regnaudin, boucher, demeurant au bourg d'Arches, pour avoir été à Reims devers maître Étienne, qui avait fait citer les mainbours de l'Hôtel-Dieu, touchant l'achat des Granges-devant-Warcq, 10 sous. — En 1449 : pour vin et épices à relaver les autels de la chapelle de l'Hôtel-Dieu, 12 deniers ; — à Jean Dardenne, tonnelier, pour avoir renfoncé 8 poinçons, relié une cuve, et autres menues parties de son métier, 11 sous. — En 1456 : à Jeannot Beauraing, manouvrier, pour avoir fait une haie aux jardins de l'Hôtel-Dieu, derrière les moulins, 4 sous ; — à Colart Georges, pour 6 quarterons de harengs délivrés par lui pendant les avents, 12 sous 6 deniers.

E. 15. (Liasse.) — 3 cahiers, in-folio, 200 feuillets, papier.

**1502-1505.** — Comptes. — Recettes pour les années 1503 et 1505 : 639 livres 7 sous 7 deniers ; 653 livres 5 deniers ; — dépenses : 672 livres 17 sous 6 deniers ; 656 livres 6 sous 6 deniers. — Principales dépenses, en 1503 : à maître Alart Bourguignon, Jean Laiffour, Gérard le Fricque et plusieurs autres prêtres, pour avoir dit et célébré à l'Hôtel-Dieu les messes de la Rozette chaque jour de l'année, qui furent fondées par feu Husson le Hugier, 28 livres tournois ; — huile baillée tant pour la dépense de l'Hôtel-Dieu, que pour la lampe du luminaire du dortoir, 36 sous 8 deniers ; — cervoise fournie durant l'année par Gilet, Jean Simon et autres brasseurs, 11 livres 13 sous ; — pour 22 livres de chandelles, à 16 deniers la livre, 29 sous 4 deniers ; — pour bornages à Belval, 5 sous ; — à Husson Ladvoat, pour avoir fauché les jardins de l'Hôtel-Dieu à Berthaucourt, 4 sous 6 deniers. — En 1505 : à Collard Hubinois, pour avoir délivré un *aspergès* et du pain à chanter, 3 sous 8 deniers ; — aux ciriers, pour le luminaire de l'Hôtel-Dieu, 4 livres 8 sous ; — pour le *media vita* a été payé à l'hôtel du curé, 8 sous 8 deniers ; — pour fromage et beurre, 4 livres 9 sous

8 deniers ; — à Millet Goulet, pour avoir ferré plusieurs fois les chevaux de l'Hôtel-Dieu, 25 sous 8 deniers.

E. 16. (Registre.) — In-folio, 338 feuillets, papier.

**1505-1535.** — Comptes. — Recettes pour les années 1505, 1506, 1510, 1535 : 713 livres 7 sous 11 deniers ; 653 livres 10 sous 2 deniers ; 580 livres 4 sous 7 deniers ; 862 livres 12 sous 7 deniers ; — dépenses : 690 livres 8 sous 8 deniers ; 706 livres 10 sous 4 deniers ; 604 livres 6 sous 4 deniers ; 831 livres 19 sous 8 deniers. — Principales dépenses, en 1505 : un bœuf acheté à Jean Piedargent l'aîné, 100 sous tournois ; — épices, safran, dragées, figues et raisins, 46 sous 3 deniers ; — façon des toiles faites par Pierret du Chesne et son frère, demeurant à Berthaucourt, 27 sous 8 deniers ; — 6 poinçons de vin et plusieurs autres quantités de vin prises dans les tavernes pour les malades, en divers lieux, 17 livres 8 sous ; — à Pierre le menuisier, pour la bière de Jean Hyver, 4 sous. — En 1506, pour chair fraîche, 12 livres 8 sous ; — pour lards, 4 livres 4 sous ; — pour avoir fait châtrer les pourceaux de l'Hôtel-Dieu, 1 sou 9 deniers. — En 1510 : à Jean Namur, pour avoir besogné avec son serviteur, sur la grande cense de Semeuse, pendant 4 journées à 5 sous par jour, 20 sous ; à Jean Aubry, pour une corde mise au puits de l'Hôtel-Dieu, 18 deniers ; — à Jean Bourguignon, pour avoir été à Luxembourg, pour la cense de l'Hôtel-Dieu contre le gouverneur du Rethélois, touchant les terrages de Mohon, et ce aux jours après Quasimodo, 100 sous. — En 1535 : à Jean Fauconnier, pour une déclaration des terres de la cense de Berthaucourt, étant sur les bans de Romery et de Wautraincourt, qui sera baillée à M<sup>sr</sup> de Buzancy, 8 sous ; — à Guillaume Ledoux, pour 2,000 faisceaux mis à la cense des Granges-devant-Mézières, 14 sous.

E. 17. (Liasse.) — 4 cahiers, in-folio, 294 feuillets, papier.

**1509-1526.** — Comptes. — Recettes pour les années 1509, 1520, 1523, 1526 : 623 livres 19 sous 4 deniers ; 699 livres 1 sou 5 deniers ; 801 livres 4 sous 4 deniers ; 792 livres 2 sous 2 deniers ; — dépenses : 673 livres 14 sous ; 703 livres 17 sous 2 deniers ; 995 livres 3 sous 4 deniers ; 1,017 livres 1 sou 5 deniers. — Principales dépenses, en 1509 : aux chapelains, pour avoir chanté l'obit de Colart de La Glizeulle, le jour de Saint-Jacques et Saint-Philippe, 12 sous ; — à maître Guillaume Mercier, procureur

de Saint-Pierre de Mézières, pour les cens de plusieurs héritages appartenant à l'Hôtel-Dieu en divers lieux, 30 sous ; — à la justice d'Évigny, pour avoir passé une procuration *apud acta*, 6 deniers ; — à Colet Barbier, pour la façon de 48 aunes de toiles d'étoupe, 16 sous. — En 1520 : à Jean Guiot, maçon, pour avoir pavé l'allée du dortoir d'en bas, 25 sous 6 deniers ; — une *trogne* de gros bois à faire des bailleux, 12 sous 6 deniers ; — à Jacques Petit, pour avoir fait un « eavyer » à la cuisine de l'Hôtel-Dieu, 6 sous ; — à Jean Ganthois, pour avoir mis un étançon à la cense de Berthaucourt, 3 sous 6 deniers. — En 1523 : aux mainbours de la table des pauvres, pour le cens de Montcy-Saint-Pierre, 3 sous ; — au censier des Granges, pour quatre pourceaux qui ont été engraisés à ladite maison pour le gouvernement d'icelle, 7 livres 4 sous ; — pour pains blancs baillés au *prêcheur* durant le carême, et aux malades durant l'année, 40 sous. — En 1526 : à Michelet Courtois, pour la moitié d'une vache, 35 sous ; — une jaquette pour le clerc qui aide à dire les messes, 2 sous 6 deniers ; — un bonnet pour ledit clerc, 2 sous 6 deniers ; — au maître d'école pour l'école dudit clerc durant l'année, 16 sous ; — à Nicolas Darreux, pour avoir refait la lampe de la chapelle de l'Hôtel-Dieu, 21 deniers ; — à Philippe Brasseur, pour trois quarterons de lard, 75 sous.

E. 18. (Liasse.) — 3 cahiers, in-folio, 498 feuillets, papier.

**1532-1536.** — Comptes. — Recettes pour les années 1532, 1534, 1536 : 1279 livres 10 sous 9 deniers ; 1120 livres 2 sous 4 deniers ; 868 livres 6 sous 11 deniers ; — dépenses : 1296 livres 9 sous 6 deniers ; 912 livres 3 sous 1 denier ; 1014 livres 8 deniers. — Principales dépenses, en 1532 : à Malicet, maçon, pour avoir besogné à lever la pierre du bénitier de la chapelle, et la remettre en son lieu, 4 sous 6 deniers ; — à la femme Mathieu, pour avoir été conduire une pauvre femme jusqu'à Attigny, 20 deniers ; — à Jeannette, jeune chambrière de l'Hôtel-Dieu, pour ses gages, 64 sous ; — à la Wafflarde, pour refaire une robe à un enfant, 2 sous. — En 1534 : à Baudesson Fresnay, pour avoir taillé le Saint-Michel qui est sur le portail de l'église vers la halle, 4 livres ; — à Colson Doulcet, pour 4 livres et demie de soudure mises sur la plomberie des gargouilles, à 3 sous la livre, 13 sous 6 deniers ; — à Pierrot Badry, pour démonter et remonter les trois petites cloches, 23 sous 9 deniers ; — à Jean de La Val-Dieu, pour avoir nettoyé l'aigle de cuivre, 6 sous ; — à Henry du Sart, pour avoir

soufflé les soufflets des orgues, 58 sous ; — à Guachié' serviteur, pour avoir sonné le *Salve*, et avoir distribué les méreaux durant ladite année, 60 sous. — En 1536 : à Colart du Chesne, pour avoir vendu 49 tonnes de cervoise qui ont été distribuées à l'Hôtel-Dieu durant l'année, au prix de 10 sous la tonne, 24 livres 10 sous ; — à un pauvre homme pour avoir écorché une vache morte, 2 sous ; — une custode de calice, 2 sous ; — à une pauvre femme pour avoir reporté, à la Roche-en-Ardenne, un petit enfant qu'on avait laissé à l'Hôtel-Dieu, 8 sous.

E. 19. (Registre.) — In-folio, 423 feuillets, papier.

**1536-1591.** — Comptes. — Recettes pour les années 1536, 1543, 1562, 1586, 1587 : 832 livres 7 sous 2 deniers ; 900 livres 12 sous 11 deniers ; 853 livres 1 sou 6 deniers ; 3324 livres 6 sous ; 4322 livres 3 sous 11 deniers ; — dépenses : 1049 livres 15 sous 11 deniers ; 939 livres 17 sous 3 deniers ; 827 livres 10 sous 4 deniers ; 2695 livres 11 sous 9 deniers ; 3667 livres 19 sous 6 deniers. — Principales dépenses, en 1536 : du fil de coton mis aux lampes de l'Hôtel-Dieu, 2 sous ; — à Marguerite Darches, pour avoir guéri une fillette qui était à l'Hôtel-Dieu, et avait la tête gâtée, 18 sous. — En 1543 : à Jean George, pêcheur, et autres, pour poisson fourni durant l'année, 11 livres 3 sous ; — à Claude Gascon, pour avoir *recarlé* les souliers, 112 sous 6 deniers ; — pour l'institution et une procuration délivrée aux mainbours, 15 sous ; — au libraire, pour avoir remis à point le missel de la chapelle, 8 sous ; — pour deux *aspergès* mises à la chapelle, 12 deniers ; — à Thierry Piedargent, pour trois pièces de bois rond mises à la grange Prudhomme d'Évigny, 24 sous. — En 1562 : neuf livres de lin achetées pour les faire filer aux femmes rendues à l'Hôtel-Dieu, 22 sous 6 deniers ; — à Jean Jaquet, tellier, pour la façon de 19 aunes de serviettes à 16 deniers l'aune, 25 sous 4 deniers ; — sept quarterons de clous de dix-huit, 5 sous 10 deniers ; — cent clous de quatorze, 3 sous ; — façon de 20 pots de verjus de grain venant des jardins et treilles de l'Hôtel-Dieu, 20 deniers ; — à Jeanne, chambrière du dortoir bas, pour avoir des pots de terre, 5 sous ; — à la chambrière du dortoir haut, pour des chausses et des souliers, 20 sous. — En 1586 : à la veuve Briart, pour avoir fourni plusieurs sabots aux pauvres, 42 sous 6 deniers ; — à Brion, pour avoir fait une huisserie au jardin de l'Hôtel-Dieu, 9 sous. — En 1587 : un tapis neuf, pour la chambre du prédicateur, 3 livres 6 sous ; — six escabeaux et trois banneaux de bois pour la dite chambre,

63 sous 6 deniers ; — à Gérard Massuet, pour une grande *tacre* et deux petites, 100 sous. — En 1591 : à Jean Binet, boulanger, pour pain fourni durant l'année, 147 livres 16 sous ; — à Marguerite Fléau, pauvre femme de Saint-Julien, pour l'aider à vivre et panser un mal de jambe, 30 sous ; — aumône à deux pauvres prêtres de la ville de Noyon, 3 livres.

E. 20. (Liasse.) — 4 cahiers, in-folio, 190 feuillets, papier.

**1544-1560.** — Comptes. — Recettes et dépenses pour les années 1544, 1552, 1560 : 911 livres 1 sou 2 deniers ; 840 livres 16 sous 5 deniers ; 948 livres 7 sous 2 deniers ; — dépenses : 998 livres 5 deniers ; 698 livres 18 sous 7 deniers ; 1035 livres 11 sous 8 deniers. — Principales dépenses, en 1544 : à Barbe Blanchart, pour avoir vendu et délivré 700 harengs durant le carême, y compris un cent qui se donne pour Dieu le jour du jeudi absolu, au prix de 32 sous le cent, 11 livres 4 sous ; — au serrurier, pour clefs, gonds, vervelles, et autres menues affaires de son métier, 25 sous ; — à Jean Didier, orfèvre, pour avoir refait le vaisseau où repose le corps de Notre-Seigneur, 16 sous. — En 1552 : à messire François Lescon, pour une chasuble avec l'étole par lui vendue et délivrée à l'Hôtel-Dieu, venant de Chimay, 25 sous ; — pour l'achat de 6 pièces de bêtes à cornes, savoir un moyen bœuf, une petite aumaille, et quatre vaches à lait, 33 livres 3 sous 6 deniers ; — à Jean le peintre, verrier, pour avoir fait deux verrières au dortoir neuf de l'Hôtel-Dieu, contenant 21 pieds et demi de verre, à 3 sous le pied ; et un panneau de verre au grand rond de la chapelle dudit Hôtel-Dieu, contenant 5 pieds au même prix, et pour 18 losanges aux autres verrières de ladite chapelle, 4 livres 9 sous ; pour avoir pareillement racoustré deux panneaux de verrières à la haute cuisine, 5 sous. — En 1557 : à plusieurs porteurs au sac qui ont porté ès greniers les grains provenant des censes de l'Hôtel-Dieu, 6 livres 4 deniers ; — pour le souper de deux religieux de Bethléem demeurés à l'Hôtel-Dieu, parce que les portes étaient fermées, 3 sous 6 deniers ; — à Louis Hardy, cloutier, pour avoir délivré grande quantité de clous de diverses sortes employés aux censes et maisons de l'Hôtel-Dieu, 19 sous 10 deniers. — En 1560 : à messire Regnault, chapelain, pour avoir chanté la messe à l'Hôtel-Dieu, confessé et administré les pauvres y étant le jour du jeudi absolu, 7 sous 6 deniers ; — à Jaspert Mary, pour avoir racoustré et resoudé la croix de laiton de l'Hôtel-Dieu, 3 sous 3 deniers ; — à Marie Brustot, pour la façon de deux aubes neuves

et de deux amicts pour les deux chapelles de l'Hôtel-Dieu, 9 sous ; — à frère Adrien Tonnelier, docteur en théologie, religieux de l'ordre des Carmes du couvent de Reims, et provincial de l'ordre, pour avoir prêché et annoncé la parole de Dieu durant les avents, 15 livres tournois ; — audit frère pour huit messes dites à l'intention des bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu, 32 sous ; — à Étienne Gillet, pour avoir retailé les vignes de l'Hôtel-Dieu, 2 sous 6 deniers.

E. 21. (Liasse.) — 6 cahiers, in-folio, 229 feuillets, papier.

**1561-1575.** — Comptes. — Recettes pour les années 1561, 1563, 1565, 1571 : 873 livres 10 sous 5 deniers ; 821 livres 10 sous 9 deniers ; 1,088 livres 19 sous 11 deniers ; 912 livres 2 sous 2 deniers ; — dépenses : 873 livres 11 sous 9 deniers ; 947 livres 5 sous 5 deniers ; 1,337 livres 12 sous 9 deniers ; 1,002 livres 10 sous 5 deniers. — Principales dépenses, en 1561 : à M. le prieur de Saint-Julien, pour le rachat de la moitié des offrandes et oblations qui se font à l'Hôtel-Dieu, durant l'année, 10 sous 10 deniers ; — une douzaine d'aiguillettes pour le clerc de l'Hôtel-Dieu, 10 deniers ; — à Jean Robin, apothicaire, pour trois petits cierges pour chanter les *Virgo*, 18 deniers. — En 1563 : à Jean Remy, pour trois « barueils » de terre, deux de sable et un de chaux, 17 sous 6 deniers ; — à maître François Brouet, docteur en médecine, pour avoir durant ladite année visité les malades et ordonné leurs médecine et médicaments, 45 sous ; — à Robert Bayard, pour dépenses faites en sa maison, avec MM. les échevins, procureurs et mainbours, au renouvellement du bail de la grande cense de Semeuse, fait au grand Pierre, 32 sous. — En 1565 : à Ambroise de Flandine, peintre, pour une table d'autel mise sur le grand autel de la chapelle de l'Hôtel-Dieu, 9 livres ; — à Jean Lyébault, menuisier, pour avoir accoustré et fait un châssis de bois à un tableau de Notre-Dame peint en toile, et pour ladite Notre-Dame, 52 sous ; — à Thomas Collin, pour avoir fait et fourni deux poteaux de bois pour « pendre ung des huis » des greniers de l'Hôtel-Dieu, 8 sous ; — à Poncelet Aubry, verrier, pour avoir racoustré les verrières de la chambre du Prêcheur, 5 sous. — En 1571 : à Jean le Clerc, boulanger de Braux, pour avoir racoustré le four du grand fournil de l'Hôtel-Dieu, et en ce faisant, livré la terre et choses convenables, 20 sous tournois ; — à une jeune fille de l'Hôtel-Dieu, nommée Poncette, mise pour apprendre à coudre en drap, au logis d'Alizon de Renwez, femme de Jean du Chesne, 4 livres.

E. 22. (Liasse.) — 5 cahiers, in-folio, 96 feuillets, papier.

**1581-1600.** — Comptes. — Recettes pour les années 1590, 1594, 1599, 1600 : 1,317 livres 11 sous 3 deniers ; 2,150 livres 10 sous ; 1,370 livres 13 sous 1 denier ; 605 écus 5 sous 7 deniers ; — dépenses : 1,415 livres 11 sous ; 1,982 livres 11 sous 11 deniers ; 1,703 livres 15 sous ; 525 écus 57 sous 10 deniers. — Principales dépenses, en 1582 : pour les chapeaux et pour attacher le ciel aux processions les jours du Saint-Sacrement et des Saints Côme et Damien, 17 sous 6 deniers ; — pour deux carpes et quatorze pots de vin envoyés à Bethléem, 12 livres 14 sous ; — à Jean d'Autrecourt, gendre de Jean Sergent, qui avait été blessé d'un coup de mousquet devant Omont, 6 livres ; — à Jean Barbier, organiste, pour avoir peint de plusieurs couleurs la chapelle de l'Hôtel-Dieu, 15 livres. — En 1594 : pour avoir fait réfectionner la fontaine de l'Hôtel-Dieu, 4 livres 8 sous 6 deniers ; — à Jean Fay, couvreur, pour avoir racoustré la couverture de la chapelle de Saint-Julien, 10 livres ; — pour le mesurage des grains durant l'année, 3 livres ; — En 1599 : aux mainbours de la table des pauvres pour un cent de lard employé à la donnée du lundi gras, 16 livres ; — au marlier de Notre-Dame, pour avoir chanté les vêpres et obits de l'Hôtel-Dieu, 6 livres ; — aux régents du collège, 75 livres. — En 1600 : à Jehan de Hamal, dit Hulot, pour les fosses et enterrements des pauvres trépassés, 36 sous ; — à Denis Philippe, potier d'étain, pour 140 livres de mette qu'il a mis en œuvre, 4 livres 5 sous ; — pour un « baiart » à porter les morts, 20 sous.

E. 23. (Registre.) — In-folio, 649 feuillets, papier.

**1527-1685.** — Comptes des années 1601-1603, 1609, 1619, 1622, 1623, 1624, 1630, 1642, 1645, 1649, 1650, 1658, 1664, 1672 et 1685. — Nota : Dans le même registre, sont reliés les comptes des années 1527-1528, 1572-1573 et 1588-1589. — Recettes pour les années 1527, 1572, 1589, 1601, 1619, 1630, 1642, 1650, 1672, 1685 : 876 livres 7 sous 6 deniers ; 1,034 l. 6 s. 10 d. ; 764 l. 10 s. 3 d. ; 529 écus 19 s. 6 d. ; 2,849 l. 7 s. 5 d. ; 2,439 l. 13 s. 7 d. ; 1,501 l. 13 s. 10 d. ; 1,943 l. 1 s. 5 d. ; 1,533 l. 2 s. ; 3,018 l. 19 sous ; — Dépenses : 1,073 l. 10 s. 10 d. ; 1,135 l. 19 s. 3 d. ; 2,417 l. 11 s. 3 d. ; 572 écus 7 d. ; 1,831 l. 4 s. 2 d. ; 3,261 l. 2 s. 8 d. ; 1,209 l. 8 s. 3 d. ; 3,619 l. 11 d. ; 2,203 l. 9 d. ; 3,406 l. 1 s. 6 d. — Principales dépenses, en 1527 : au vicaire de Saint-Pierre, pour

le pain à chanter qu'il a baillé durant l'année, 25 sous ; — à Jean Legis et autres, pour avoir fourni le sel, 58 sous 8 deniers ; — trois aunes 1 quartier de drap, pour faire un cotillon à Poncette Wafflart, 52 sous ; — à la sage-femme qui a assisté au travail d'une femme à l'Hôtel-Dieu, et pour le curé qui a baptisé l'enfant, 6 sous. — En 1572 : une lampe achetée pour la chapelle de l'Hôtel-Dieu, 12 sous ; — à Évrard Compas, maçon, pour avoir refait à neuf les murailles des censes de Novion, 12 livres. — En 1589 : à Henry Richier, save-tier, pour refaire les souliers des pauvres, 11 livres 6 sous ; — à Isaac-Loys Petit, maître d'école, pour l'aider à subvenir à sa nécessité, 3 livres. — En 1600 : au greffier, pour la déclaration des recettes et mises du présent compte, et pour le rôle des pauvres compris aux aumônes ordinaires de l'Hôtel-Dieu, 50 sous. — En 1619 : à Jean Wyrion, brasseur, pour bière par lui fournie, 210 livres ; — à Gilles et Jean Francart, couvreurs, pour les couvertures des bâtiments, de la chapelle et du corps de logis de l'Hôtel-Dieu, 8 livres. — En 1630 : à Jacques Buffet et Jean Roger, étudiants au collège de Charleville, 8 livres. — En 1642 : à Jean Mathieu, tailleur, pour avoir fait un habit à Jean Gellé, amorti à l'Hôtel-Dieu, 40 sous. — En 1650 : aux pères cordeliers de Bethléem, pour la rétribution de deux messes basses, chaque semaine, qu'ils ont célébrées à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, 42 livres. — En 1672, pour le pain béni pendant l'année, 52 sous. — En 1685 : à Gilbert Salmon, pour des cierges fournis à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, 33 livres 8 sous ; — à Hector Francony, maître chirurgien, pour panser et médicamenter les pauvres de la ville et de l'Hôtel-Dieu, 20 livres ; — pour 18 draps de toile neuve et 7 paillasses de même, 44 livres ; — à Bernard Richer, sergent de police, pour ses sermons et assistances, 40 sous.

E. 24. (Liasse.) — 6 cahiers, in-folio, 207 feuillets, papier.

**1601-1618.** — Comptes. — Recettes pour les années 1604, 1605, 1607, 1610, 1613, 1618 : 1,464 livres 9 sous 7 deniers ; 1,964 l. 7 s. 4 d. ; 2,190 l. 17 s. 4 d. ; 2,759 l. 10 d. ; 3,690 l. 6 s. 8 d. ; 1,845 l. 7 s. 11 d. ; dépenses : 1,430 livres 5 sous 12 deniers ; 1,581 l. 6 s. 1 d. ; 2,501 l. 5 s. ; 2,677 l. ; 3,039 l. 15 s. 3 d. ; 2,959 l. 10 s. 6 d. — Principales dépenses, en 1604 : à maître Jean Petit, docteur en théologie, pour aumône, 24 livres ; à Pierre Lefebvre, pour harengs, vinaigres, œufs, moutarde, fromage, pommes, poires, etc., 3 livres 9 deniers ; — à deux pauvres étrangers et à quatre pauvres pèlerins, 24 sous. — En 1605 :

aux régents du collège, pour un quartier de leurs gages, 73 livres ; — à monsieur Massuet, l'un desdits régents pour la rétribution d'une messe par lui célébrée chaque semaine, durant l'année, 13 livres. — En 1607 : pour les réparations faites à l'Hôtel-Dieu des pestiférés de Saint-Julien, 41 l. 8 s. 8 d. — En 1610 : pour une paire de bas de chausses à Martin, et un couvre-chef à Marie Raguét, 50 sous. — En 1613 : aux sonneurs de l'église Notre-Dame, par aumône, 50 sous ; — pour la dépense faite en la chambre, la veille des Brandons, à traiter M. le prédicateur, M. le bailli et les maîtres de ville, 18 livres 4 sous. — En 1618 : à Jacques Paillardel, boulanger, pour le pain qu'il a fourni tant aux pauvres de l'ordinaire de l'Hôtel-Dieu, ceux de la ville, qu'aux autres malades du dortoir dudit Hôtel-Dieu, 123 livres 10 sous.

E. 25. (Liasse.) — 6 cahiers, in-folio, 270 feuillets, papier.

**1621-1643.** — Comptes. — Recettes pour les années 1621, 1626, 1627, 1637, 1641, 1643 : 1,869 l. 18 s. 7 d. ; 3,756 l. 11 s. 11 d. ; 2,982 l. 1 s. 6 d. ; 2,666 l. 15 s. 2 d. ; 2,787 l. 5 s. 9 d. ; 2,275 l. 3 s. 4 d. ; — dépenses : 1,822 l. 4 s. 8 d. ; 1,454 l. 7 s. 10 d. ; 1,963 l. 6 s. 1 d. ; 3,903 l. 3 s. 5 d. ; 4,990 l. 15 s. 11 d. ; 4,656 l. 12 s. 4 d. — Principales dépenses, en 1621 : à Gilbert Millart, maréchal à Mézières, pour besogne par lui faite de son état à plusieurs bâtiments des censes de l'Hôtel-Dieu, 18 livres 10 sous. — En 1626 : à Thomas Guillaume, charpentier, à Donchery, pour réparations à la cense de Vrigne-Meuse, 60 livres. — En 1627 : à Pierre Cunin, cordonnier, pour souliers neufs fournis aux pauvres de l'Hôtel-Dieu, 30 livres 2 sous. — En 1637 : 15 pots d'huile à 22 sous le pot, 16 livres 10 sous. — En 1641 : à révérend père Jérôme de Saint-Daniel, prieur de la maison des Carmes de Reims, pour avoir prêché en l'église Notre-Dame, durant les avents, 76 livres 10 sous. — En 1643 : 60 cordes de bois, à divers prix, 352 livres 6 deniers ; — aux gens d'église qui ont conduit en terre les pauvres morts à l'Hôtel-Dieu, 4 livres ; — à Pierre de Bruge, pour quatre milliers d'ardoises, à raison de 4 livres 15 sous le millier, 25 livres.

E. 26. (Liasse.) — 8 cahiers, in-folio, 480 feuillets, papier.

**1646-1674.** — Comptes. — Recettes pour les années 1646, 1657, 1661, 1665, 1674 : 4,034 l. 12 s. 10 d. ; 2,963 l. 3 s. 1 d. ; 2,416 l. 1 s. ; 1,976 l. 17 s. 6 d. ; 1888 l. 8 s. 2 d. ; — dépenses : 3,039 l. 19 s. 1 d. ; 4,391 l. 17 s. ; 4,117 l. 1 s. 4 d. ; 3,153 l. 18 s.

3 d. ; 2,320 l. 7 s. — Principales dépenses, en 1646 : à Jean Bertrand, laboureur, demeurant aux Granges-Moulues, pour avoir voituré les pierres de 31 toises de muraille faite à une étable de ladite cense, y compris quelques voitures de bois pris au village de Prix, 20 livres 10 sous. — En 1657 : à Nicolas Bury, pauvre enfant malade, 20 livres 10 sous. — En 1661 : à André Colardin, apothicaire, pour le luminaire de la chapelle de l'Hôtel-Dieu, 50 livres. — En 1665 : pour toilette, fil et chevron, pour faire un surplis au chapelain de l'hôpital, 15 livres ; — à François Remy, Gobert Ninnin, Gilles Hanneau, pour leur salaire d'avoir visité les maisons et bâtiments de Donchery et Semeuse, 14 livres. — En 1674 : aux amortis de l'hôpital et autres pour aumône, 243 livres 7 sous ; — pour plusieurs visites faites avec les ouvriers charpentiers, maçons et couvreurs, aux censes d'Évigny, les Granges-Moulues, Warcq, Charleville, etc., 25 livres.

E. 27. (Liasse.) — 12 cahiers, in-folio, 483 feuillets, papier.

**1674-1695.** — Comptes. — Recettes pour les années 1675, 1682, 1694 : 2,472 l. 18 s. 2 d. ; 1,143 l. 10 s. ; 6,270 l. 17 s. 4 d. ; — dépenses : 4,103 l. 6 s. ; 5,657 l. 3 s. ; 4,597 l. 9 s. — Principales dépenses, en 1675 : à Thomas Gobert, marchand de bois, pour la quantité de 41 cordes de bois délivrées aux amortis de l'Hôtel-Dieu, à raison de 6 livres la corde, transport compris, 246 livres 10 sous ; — à Jean Pilliard, marchand, pour 21 douzaines de sabots, à raison de 2 sous 6 deniers la paire, 31 livres 10 sous ; — aux vigneronnes pour la façon de la vigne de l'Hôtel-Dieu, 3 livres. — En 1682 : à Noël Pierson, torcheur, demeurant à Évigny, pour ouvrages faits aux censes de Charleville et d'Évigny, 10 livres ; — à Jean Lévesque, chapelain de l'Hôtel-Dieu, pour une soutane, 20 livres ; — pour un cent de harengs donnés aux servantes et aux pauvres, 3 livres 10 sous ; — à Deville, sergent, et Noizet, pour la recherche des cens, 9 livres. — En 1694 : aux pauvres de la paroisse, 122 livres ; — à Hector Fauconnier, chirurgien, pour une année de ses gages, 20 livres ; — aux sonneurs le jour de la Toussaint, 25 sous ; — à Melchior Durus, vitrier, pour avoir raccommodé les vitres de l'Hôtel-Dieu, 9 livres 12 sous ; — à Jean Nicart, prêtre, pour avoir chauffé le prédicateur, 100 sous, et pour le lavement de l'autel, le jour du jeudi saint, 50 sous.

E. 28. (Liasse.) — 12 cahiers, in-folio, 441 feuillets, papier.

**1695-1707.** — Comptes. — Recettes pour les années 1696, 1700, 1705 : 3,056 livres 7 sous 10 deniers ;

2,004 l. 6 s. ; 3,204 l. 12 s. ; — dépenses : 4,690 l. 15 s. ; 4,489 l. 90 s. ; 3,806 l. 1 s. 6 d. — Principales dépenses, en 1696 : au sieur Desban, sergent, pour avoir été à Maubert-Fontaine signifier les lettres du roi pour la réunion de la maladrerie dudit lieu à l'Hôtel-Dieu, 7 livres 4 sous ; — à Legis, sergent de police, pour les semonces, 3 livres ; — pour le repas des censiers de l'Hôtel-Dieu, 12 livres ; — pour le transport de 18 cordes de bois, 9 livres. — En 1700 : pour le reposoir du Saint-Sacrement, le jour de la Fête-Dieu, et le jour de Saint-Côme, 8 livres ; — à un pauvre honteux de Maubert-Fontaine, 4 livres ; — à un messenger qui a été plusieurs fois avertir les fermiers de venir payer le prix de leurs censives, 6 livres ; — viandes fournies aux pauvres de l'Hôtel-Dieu, les jours de Toussaint, Pâques, Noël et Pentecôte, 8 livres. — En 1705 : trois cordes et demie de gros bois livrées aux sœurs des écoles gratuites et une corde à la fille Labry, à raison de 7 livres 2 sous par corde, 21 livres 6 sous ; — à la femme Blaise Simonnet, à laquelle on avait coupé le bras, donné par charité, 6 livres ; — au sieur Laumé, clerc au séminaire, pour l'aider à poursuivre ses études, 20 livres ; — trois poinçons de charbon fournis aux sœurs des écoles gratuites, 3 livres 10 sous.

E. 29. (Liasse.) — 12 cahiers, in-folio, 200 feuillets, papier.

**1707-1719.** — Comptes. — Recettes pour les années 1709, 1714, 1718 : 2,258 l. 5 d. ; 4,263 l. 17 s. 10 d. ; 2,503 l. 3 sous ; — dépenses : 2,248 l. 1 sou ; 3,835 l. 17 s. 8 d. ; 2,844 l. 8 s. 11 d. — Principales dépenses, en 1709 : au révérend père Lochart, jésuite, 13 livres 5 sous ; — un quinzain de vin fourni pour faire la célébration des messes qui se disent en la chapelle de l'Hôtel-Dieu, 42 livres ; — deux quartels d'orge mondé pour passer le carême, 7 livres 4 sous ; — 4 douzaines de balais, 1 livre 4 sous. — En 1714 : pour avoir fait balayer les cheminées, 20 sous ; — à Jean Nicart, chapelain de l'Hôtel-Dieu, 300 livres ; — aux dames de la charité, 300 livres ; — à Jean-Baptiste Lefebvre, pour son apprentissage du métier de menuisier, 30 livres ; — à Jean Titeux, charpentier, à compte sur la construction des greniers de l'Hôtel-Dieu, 700 livres ; — pour faire conduire une femme étrangère qui avait accouché à l'Hôtel-Dieu, 4 livres ; — 46 pots et 3 chopines d'huile, à 33 sous le pot, 76 livres 18 sous. — En 1718 : 60 livres de sel, 11 livres 8 sous ; — mesurage des grains de l'Hôtel-Dieu, 12 livres ; — à Jarlot, serrurier, 7 livres ; — au greffier pour avoir dressé le présent compte, 20 livres.

E. 30. (Liasse.) — 15 cahiers, in-folio, 193 feuillets, papier.

**1719-1728.** — Comptes. — Recettes pour les années 1721, 1724, 1727 : 2957 l. 11 s. 2 d. ; 4872 l. 11 s. 3 d. ; 4,431 l. 2 s. 10 d. ; — dépenses : 2,909 l. 8 s. 5 d. ; 3,648 l. 1 s. 4 d. ; 4,655 l. 2 s. 5 d. — Principales dépenses, en 1721 : à François Tilquin, panetier, pour 6 mandes d'osier fournies à madame Renard, pour le service de l'Hôtel-Dieu, 2 livres 14 sous ; — à Duchesne, chaudronnier, pour avoir raccommodé des ustensiles de cuivre, 2 livres 4 sous ; — un seau de bois garni de fer, 1 livre ; — deux annonces pour la vente des grains de l'Hôtel-Dieu, 10 sous ; — un réchaud pour le père prédicateur, 1 livre 10 sous. — En 1724 : à la femme Nicolas Bourgeois, pour avoir rebattu la laine de deux matelas, et les avoir refaits pour l'usage du prédicateur, 2 livres 2 sous ; — à Lapierre, organiste, pour son souffleur pendant l'année, 12 livres ; — pour le remuage des grains de l'Hôtel-Dieu, 12 livres. — En 1727 : à Faynot, marchand, pour huiles et savons, 60 livres 7 sous ; — à Madeleine Perrot, sage-femme, 40 livres ; — au sieur Desroziers, chirurgien, pour une année de ses gages, 200 livres ; — aux sonneurs pour les morts, 1 livre 5 sous ; — trois quartels de pois pour l'Hôtel-Dieu, pendant le carême, 9 livres 3 sous ; — pour l'enterrement d'un pauvre passant mort à l'Hôtel-Dieu, 3 l. 2 sous ; — à Pierre Lapie, tailleur d'habits 10 livres ; — à Bourguin, enfant de chœur, 2 livres.

E. 31. (Liasse.) — 15 cahiers, in-folio, 193 feuillets, papier.

**1730-1736.** — Comptes. — Recettes pour les années 1733, 1735 : 5,444 l. 1 s. 10 d. ; 3,154 l. 2 s. ; — dépenses : 4,918 l. 3 s. 1 d. ; 2,018 l. 17 s. 8 d. — Principales dépenses, en 1733 : à la fille Massot, de l'Hôtel-Dieu, pour une cafetière de faïence au père prédicateur, 1 l. 5 sous ; — 18 cordes de bois à 7 l. 10 s. chacune, pour le chauffage de l'Hôtel-Dieu, 135 livres ; — à Touly, souffleur d'orgues, 12 livres ; — au clerc de l'Hôtel-Dieu, pour ses gages, 19 livres 5 sous ; et pour une paire de souliers, 3 livres ; — aux frères des écoles chrétiennes, 110 livres ; — au sieur Verdcheval, chantre, 50 livres ; — pour l'enterrement de la veuve Pannier, 5 livres 9 sous ; — aux portefaix pour le transport des grains chez le rendant, parce qu'on a voulu démolir les greniers de l'Hôtel-Dieu, 3 livres 5 sous.

E. 32. (Liasse.) — 15 cahiers, in-folio, 144 feuillets, papier.

**1737-1744.** — Comptes. — Recettes pour les années 1737, 1738, 1741 : 7,354 l. 5 s. 5 d. ; 9,852 l. 14 s. 2 d. ; 6,933 l. 6 s. ; — dépenses : 4,419 l. 4 s. 10 d. ; 9,679 l. 15 s. 11 d. ; 5,629 l. 8 sous. — Principales dépenses, en 1737 : à François Wahart, charpentier, 18 livres 10 sous ; — au sieur Dardenne, vicaire, 4 livres ; — au sieur Aubert, notaire et contrôleur, 78 livres 16 sous ; — au sieur Gautier, médecin, 50 livres ; — à Pierre Leclerc et Pierre Nonnon, experts écrivains, 10 livres. — En 1738 : au prince Maronite, Léon Abec, ayant passeport de Sa Majesté, 24 livres ; — à Guillaume Lefebvre, menuisier, 16 livres 10 sous 6 deniers ; — à Aubert Lebrun, couvreur, 160 l. 2 s. 3 d. — En 1741 : au suisse, 15 l. ; — à la nourrice des enfants Jourdain, 10 l. ; — à Jean Philippe, collecteur de Damouzy, 4 l. 2 s. 6 d. ; — à M. le curé du Pont-de-Pierre, 95 livres ; — à Toussaint Petitcolas, boulangier, 56 l. 7 s. 6 d.

E. 33. (Liasse.) — 15 cahiers, in-folio, 137 feuillets, papier.

**1745-1751.** — Comptes. — Recettes pour les années 1746, 1748 : 5,293 l. 15 s. ; 13,235 l. 5 s. 7 d. ; — dépenses ; 3,971 l. 18 s. ; 13,646 l. 12 s. 8 d. — Principales dépenses, en 1746 : pour la mouture d'un muid de grains, 15 sous ; — pour l'enterrement d'une femme allemande, 6 l. 1 sou ; — pour le papier timbré du présent compte, et pour l'expédition d'icelui, 5 l. 10 s. ; — au sieur Gautier, médecin, 50 l. — En 1749 : aux trois sœurs de l'Hôtel-Dieu, 225 l. ; — au sergent de police, 3 livres ; — au sergent de ville de service, 1 l. ; — pour le charroi de 74 voitures de bois, 32 livres. — En 1751 : à M. Hénin, trésorier de France, 4,000 l. ; — au sieur Léglise, chirurgien, 30 livres ; — pour avoir fait cribler les grains de l'Hôtel-Dieu, 2 livres.

E. 34. (Liasse.) — 15 cahiers, in-folio, 135 feuillets, papier.

**1752-1759.** — Comptes. — Recettes pour les années 1754, 1757 : 5,700 l. 13 s. 6 d. ; 6,317 l. 9 s. ; dépenses : 5,769 l. 14 s. 1 d. ; 6,013 l. 8 s. 5 d. — Principales dépenses, en 1757 : à mademoiselle Saint-Martin, pour rente à elle due, suivant le contrat reçu par Cautionart, le 30 mars 1747, 250 livres ; — à la servante de l'Hôtel-Dieu, pour ses gages d'une année, 45 l. ; — au marlier de Notre-Dame, 2 l. 10 s. — En 1758 : à Drumelle, chaudronnier, 112 l. 15 s. ; — pour

le transport d'une pièce de vin du Pont-de-Pierre à l'Hôtel-Dieu, 1 l. ; — pour l'achat de deux pièces de vin, 72 l. ; — à Jacquin, marchand de vin, pour le transport et l'entrée des pièces de vin, 27 l. 6 d. ; — à la hallière pour avoir prêté son quartel, 6 sous ; — aux portefaix, pour avoir chargé et descendu 350 quartels de froment, qui ont été vendus sur la place de Charleville, 2 l. 15 s.

E. 35. (Liasse.) — 15 cahiers, in-folio, 127 feuillets, papier.

**1759-1765.** — Comptes. — Recettes pour les années 1760, 1762 : 7,148 l. 19 s. 4 d. ; 6,347 l. 5 s. 6 d. ; — dépenses : 6,919 l. 18 s. 1 d. ; 6,220 l. 6 s. 11 d. — Principales dépenses, en 1760 : aux Frères des écoles, 110 livres ; — à Launois, sergent de ville, pour avoir pris dans les greniers de l'Hôtel-Dieu et fait moudre en différentes fois les grains nécessaires pour faire du pain aux pauvres, y compris un port de lettre, 2 l. 12 s. — En 1762 : pour l'enterrement de Marie Jamais, 1 l. 10 s. ; — à Coulon, perruquier, 18 l. ; — au sieur Foulon, voyer, 20 livres. — En 1765 : à M. de Beaumont, pour sa rente viagère, suivant le contrat du 5 août 1758, 120 livres ; — aux quatre sœurs de l'Hôtel-Dieu, 300 livres.

E. 36. (Liasse.) — 17 cahiers, in-folio, 185 feuillets, papier.

**1766-1771.** — Comptes. — Recettes pour les années 1769, 1771 : 12,467 l. 5 s. 3 d. ; 12,073 l. 4 s. 11 d. ; — dépenses : 6,651 l. 8 s. 9 d. ; 6,171 l. 10 s. 5 d. — Principales dépenses, en 1767 : à M. le curé, 10 l. 10 s. qu'il a à recevoir tous les ans sur la table des pauvres ; — au chapelain de l'Hôtel-Dieu, 325 l. — En 1769 : à M. Chevalier, avocat à Charleville, pour ses vacations et déboursés, 96 l. 10 s. 9 d. — En 1771 : réparations faites au presbytère de Damouzy, 2 l. 14 s. 6 d. ; — au sieur Cailleateau, pour le transport d'une certaine quantité de pierres mises à la tête des jardins de l'Hôtel-Dieu, dans l'île de Saint-Julien, pour empêcher l'enlèvement des terres que les eaux étaient sur le point de faire, 35 l. 10 s. ; — à Mailleux, pour ouvrages par lui faits à un jardin situé au Theux, appartenant à l'Hôtel-Dieu, 20 l. 10 s. 3 d. ; — à Lebrun, couvreur, pour entretien de la couverture des bâtiments de l'Hôtel-Dieu, 49 l. 5 sous.

E. 37. (Liasse.) — 15 cahiers, in-folio, 165 feuillets, papier.

**1772-1776.** — Comptes. — Recettes pour les années 1774, 1776 : 18,894 l. 16 s. 6 d. ; 8,427 l. 1 s. 2 d. ; — dépenses : 18,298 l. 14 s. 7 d. ; 7,024 l. 11 s. 5 d. — Principales dépenses, en 1774 : à M. Le Roy,

avocat, pour honoraires et déboursés à lui dus dans différentes affaires, dont il a été chargé, 55 l. 11 s. 3 d. ; — à M. Millet, bailli des villes et prévôté de Mézières, Warcq et dépendances, pour l'obtention de l'arrêt qui confirme la délibération du bureau de l'Hôtel-Dieu, du 13 mai 1777, concernant l'établissement d'un quatrième frère des écoles chrétiennes, 60 l. 11 s. — En 1776 : à Bourlant, collecteur de Lonny, pour réparations faites au presbytère dudit lieu, 1 l. 6 s. 6 d. ; — à Robert Froussart, perruquier, pour avoir accommodé et frisé l'enfant de chœur de l'Hôtel-Dieu, pendant deux années, 6 l. ; — au susdit Froussart, pour avoir rasé les pauvres de l'Hôtel-Dieu, et avoir accommodé le suisse de la paroisse, 21 livres ; — à Dorigny, enfant de chœur, pour avoir servi en cette qualité à l'Hôtel-Dieu pendant deux ans, 40 livres.

E. 38. (Liasse.) — 15 cahiers, in-folio, 174 feuillets, papier.

**1777-1782.** — Comptes. — Recettes pour les années 1779, 1781 : 10,656 l. 8 d. ; 10,761 l. 13 s. 10 d. ; — dépenses : 10,555 l. 16 s. 10 d. ; 5,264 l. 11 s. 2 d. — Principales dépenses, en 1779 : à M. Pierre, médecin de l'Hôtel-Dieu, pour une année de ses appointements, 100 livres ; — à Guillaume Wahart plombier, pour ouvrage par lui fait à la fontaine de l'Hôtel-Dieu, avec le nouveau château d'eau, 525 l. 2 s. 6 d. ; — au sieur Maurice, entrepreneur à Charleville, pour ses ouvriers lors de la pose de la première pierre de la maison neuve que l'on a fait faire à Charleville au lieu dit le Dagaut, 18 livres. — En 1782 : pour aider les pauvres enfants qui doivent faire leur première communion, à s'habiller, 18 livres ; — au sieur Bigot, chapelier, pour laine fournie à l'Hôtel-Dieu, 211 livres 10 sous ; — à Jacques Jullion, paveur à Charleville, pour ouvrages par lui faits à la maison de M. Bodson, 18 l. 8 s. 7 deniers.

E. 39. (Liasse.) — 12 cahiers, in-folio, 143 feuillets, papier.

**1782-1788.** — Comptes. — Recettes pour les années 1783, 1785, 1788 : 11,076 l. 7 s. 4 d. ; 14,126 l. 6 s. 2 d. ; 13,904 l. 2 d. ; — dépenses : 3,388 l. 11 s. ; 7,412 l. 1 s. ; 12,004 l. 1 s. 8 d. — Principales dépenses, en 1783 : un rituel, 50 sous ; — une caque d'eau-de-vie pour le besoin de l'Hôtel-Dieu, y compris les droits d'entrée et de voiture, 120 l. 16 s. 3 d. — En 1785 : aux Frères des écoles pour l'instruction des enfants, 210 l. ; — au sieur Verbois, boucher, pour viandes, 1,956 l. 12 s. 6 d. — En 1788 : 200 fromages remis à la

MÉZIÈRES. — SÉRIES E, F ET G.

sœur économe de l'Hôtel-Dieu, pour la consommation de la maison, 65 l. ; — au sieur Paris, marchand à Reims, pour deux pièces de vin, voiture et entrée comprises, 198 l. 3 s. 10 d. ; — au sieur Huz, marchand, pour bière, bois et charbon, 1,683 l. 9 s. 6 d. ; — au sieur Robinet, manouvrier à Tournes, pour 5 mois de nourriture d'un enfant trouvé et à lui confié, 50 livres ; — aux pères Capucins, pour les sermons de l'octave du Saint-Sacrement, 20 livres.

E. 40. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 8 pièces, papier.

**1571-1732.** — Comptes. — Affaires diverses. — Quittances relatives au paiement de 20 écus fait à René d'Anglure, seigneur baron de Bourlemont, Buzancy et Mohon, pour la cession de 40 arpents de terre sis sur le ban de Mohon (1571-1572) ; — état des sommes payées indûment par l'Hôtel-Dieu, pour le rôle du dixième denier (1711).

E. 41. (Liasse.) — 291 pièces, papier.

**1724-1725.** — Pièces justificatives des comptes. — Mémoires, quittances et mandats : de 18 quartels de blé, ancienne mesure de Mézières, et 100 livres d'argent, à Marie-Madeleine Perrot, sage-femme, pour son quartier de juillet (1<sup>er</sup> octobre 1725) ; — de 4 setiers et demi de blé, au sieur de Lapière, organiste de Notre-Dame ; — de 9 setiers de froment à Homé, bedeau de l'église Notre-Dame ; — rôles des pauvres, tant de l'Hôtel-Dieu que de la ville, pour les distributions de grains ; — de trois quartels de froment à Jean-Baptiste Moreau, pour la subsistance de ses enfants qui sont au nombre de sept ; — de 4 livres à Gérard Noizet, guetteur du clocher de Mézières, pour un mois de la nourrisson de son enfant ; — de 4 livres aux quatre sergents de ville, vu leur pauvreté ; — de 20 livres à M. Renwez, prêtre et chanoine de la collégiale Saint-Pierre de Braux, pour avoir prêché pendant l'octave du Saint-Sacrement.

E. 42. (Liasse.) — 294 pièces, papier.

**1726-1727.** — Pièces justificatives des comptes. — Mémoires, quittances et mandats : de 3 livres à Pierre Pillart, tambour de la ville, pour plusieurs voyages concernant les affaires de l'Hôtel-Dieu ; — de 50 livres à Nicolas Petit, entrepreneur de la maçonnerie de la chapelle de l'Hôtel-Dieu, à compte sur ses ouvrages ; — de 2 quartels de froment à Nicolas Voisin, pour l'aider à subsister ; — de 3 quartels de froment

à Marguerite Lapie, chargée de quatre petits enfants ; — de 4 livres à Marie Périgny, qui a eu le malheur de se casser la jambe ; — de 50 sous à Jean Chaumont, de Mohon, pour une défense faite sur le terroir dudit lieu, dans les prés appartenant à l'Hôtel-Dieu ; — de 15 livres à André-Michel Lamarche, maçon, pour le restant des ouvrages qu'il a faits à la porte de la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

E. 43. (Liasse.) — 407 pièces, papier.

**1730-1731.** — Pièces justificatives des comptes. — Mémoires, quittances et mandats : de 105 livres, à Maurice Martinet, pour quinze paires de drap livrées à l'Hôtel-Dieu ; — de 8 l. 10 s. au sieur Lelorrain fermier à Évigny, pour transports faits lors de la couverture d'une maison de l'Hôtel-Dieu, audit lieu ; — de 144 livres à François Féré, marchand de bois à Braux, pour 18 cordes de pellereau ; — de 3 setiers de froment et 10 livres d'argent à Jean Bayard, maître d'école, pour un quartier de ses gages ; — de 12 quartels de blé à Pierre Le Clerc, maître d'école, pour un quartier de ses gages ; — de 561 l. 9 s. au sieur Modiquet, pour la quantité de 591 l. de laine, à raison de 19 sous la livre, déduction faite des quatre au cent ; — de 4 l. 8 s. à Ponce Croisy, concierge des prisons de la ville, savoir 28 sous pour 28 journées d'emprisonnement de la fille Lalbertant, 5 sous d'entrée et 5 sous de sortie, et 50 sous pour 50 journées d'emprisonnement de la fille Nonot ; — de 3 livres à Poirier et à sa femme, pour les aider à subsister.

E. 44. (Liasse.) — 383 pièces, papier.

**1732.** — Pièces justificatives des comptes. — Mémoires, quittances et mandats : de 81 livres 2 s. 6 d. à Marie Toussaint, conductrice de la manufacture des laines de cette ville pour sa quinzaine, celle de ses ouvrières, et laines filées par le sieur Moreau ; — de 10 livres à Claude Jarlot, serrurier, pour l'apprentissage de Henry Bellejambe ; — de 30 livres à maître Formé, avocat et secrétaire greffier de l'Hôtel-de-ville pour avoir travaillé à plusieurs affaires extraordinaires concernant l'Hôtel-Dieu ; — de 16 l. 17 s. 6 d. à la demoiselle Renard, pour 13 livres et demie de cire jaune fournie à la chapelle de l'Hôtel-Dieu ; — de 6 livres à Jean-Baptiste Moreau, pour s'être transporté à Signy-l'Abbaye, afin de faire la recherche d'un acte chez le successeur de Poreau, vivant notaire royal audit lieu, en date du 5 avril 1679, pour servir au procès entre les administrateurs de l'Hôtel-Dieu et les

religieux de Signy, pendant au bailliage de Charleville ; — de 4 livres à Nicolas Hulot, garçon cordonnier, pour le conduire à la ville de Reims, pour y travailler de son métier.

E. 45. (Liasse.) — 146 pièces, papier.

**1733-1734.** — Pièces justificatives des comptes. — Mémoires, quittances et mandats : de 55 livres 4 sous, à M. Blavier, marchand à Charleville, savoir 45 l. pour une tonne d'huile et 10 livres payées pour 20 livres de laine envoyées à Sedan pour les teindre, et 4 sous pour quatre passavants, afin de sortir les laines qu'on avait achetées à Sedan ; — d'un setier de froment à M. le curé, pour un pauvre honteux à lui connu ; — de 28 livres à la veuve Mellet, pour 6 mois de logement et fournitures de linges et effets par elle faites au sieur Gautier, médecin à Mézières ; — de 90 livres à Barbe Lefebvre, veuve de Jean Faynot, marchande à Mézières, pour cent pots d'huile à brûler ; — de 31 l. 17 s. 6 d. à Vuahart, charpentier, pour travaux à la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

E. 46. (Liasse.) — 348 pièces, papier.

**1735-1737.** — Pièces justificatives des comptes. — Mémoires, quittances et mandats : de 140 livres, à M. Barthélemy, notaire apostolique en la ville de Nancy pour le remboursement des avances par lui faites et pour ses honoraires au sujet du traité passé entre l'Hôtel-Dieu et les dames de Saint-Charles de Nancy, pour l'établissement de trois sœurs à l'Hôtel-Dieu ; — de 15 l. à Madeleine Cottin, sage-femme actuelle de l'Hôtel-Dieu, pour l'indemniser en partie des accouchements que Madeleine Perrot, ci-devant sage-femme, a faits en son lieu et place ; — de 44 sous à Jeanne Oudet, pour avoir gardé et nourri l'enfant de Titeux, portefaix ; — de 40 sous à François Soret, pour un voyage qu'il a fait à Rethel, pour une affaire concernant les Frères des écoles chrétiennes ; — de 3 livres et 1 setier de froment au sieur Corrigeux, employé à la poste du Pont d'Arches, pour la subsistance de ses enfants ; — de 4 quartels de froment à François Maquard, suisse de la paroisse ; — d'un setier de froment à la Douceur, chasse-pauvre, pour ses besoins.

E. 47. (Liasse.) — 268 pièces, papier.

**1738-1739.** — Pièces justificatives des comptes. — Mémoires, quittances et mandats : de 134 livres au sieur Aubert, receveur du contrôle des actes des no-

taires, pour le droit d'amortissement du bien acheté dans le cours de l'année, au profit de la charité des pauvres ; — de 156 livres 19 sous à Claude Departhes, apothicaire, pour médicaments fournis à l'Hôtel-Dieu ; — de 103 sous au sieur Damien Ganault, receveur des aides, pour le paraphe d'une main de 18 feuillets de papier marqué à 2 sous la feuille, et pour un autre timbre ; — de 120 livres au frère Barthélemy, directeur des écoles chrétiennes et gratuites de cette ville ; — de 200 livres à Jean Labbé, maître charpentier adjudicataire des ouvrages à faire à la cense des Granges-Moulues ; — de 20 livres au sieur Jussey, voyer de la ville, pour une année de ses gages ; — de 3 livres à la femme du nommé Malherbe, de la rue du Pont-de-Pierre, pour l'aider à soulager son mari dans sa longue maladie.

E. 48. (Liasse.) — 203 pièces, papier.

**1741-1741.** — Pièces justificatives des comptes. — Mémoires, quittances et mandats : de 10 livres, à Marie-Poncette Deffaux, couturière en linges, pour l'apprentissage de Nanette Alexandre ; — de 11 livres 6 sous, au sieur Bourguignon, pour un ornement rouge, de la dentelle d'or et autres fournitures ; — de 25 livres au sieur Léglise, maître chirurgien, pour un quartier de ses gages ; — de 4 livres 2 s. 6 d. à Nicolas Bayot, collecteur, pour la réfection de l'église de Damouzy ; — de 186 l. 17 s. 6 d. pour ouvrages faits par Renaut Huz à une maison de l'Hôtel-Dieu sise à Donchery ; — de 71 l. 10 s. à Jean Génin, marchand brasseur, pour bière fournie à l'Hôtel-Dieu ; — de 4 l. 16 s. et de 6 quartels de froment à Jean-Baptiste-Joseph Picart, enfant de chœur de l'Hôtel-Dieu ; — de 40 livres à M<sup>e</sup> Suan, avocat à Charleville, pour ses honoraires concernant le legs de feu M. Namurois.

E. 49. (Liasse.) — 159 pièces, papier.

**1745-1746.** — Pièces justificatives des comptes. — Mémoires, quittances et mandats : de 40 l. 17 s. à Louis Tisseron, boucher de carême, pour viande livrée aux pauvres malades de l'Hôtel-Dieu ; — de 42 l. 8 s. 4 d. à Jean Vuahart, pour pain fourni à l'Hôtel-Dieu ; — de 24 livres à la veuve Haguette, de Vrigne-aux-Bois, pour trois mois de pension de deux enfants qu'elle a chez elle ; — de 124 l. 4 s. 6 d. à M. Pelletier de Rilly, procureur en la cour, pour les affaires de l'Hôtel-Dieu ; — de 51 l. 10 s. au sieur Pelletier, couvreur, pour avoir rétabli les brèches faites par l'orage du mois de novembre 1744, au bâtiment de l'Hôtel-Dieu

occupé par la veuve Jean Camus, de Donchery ; — de 20 livres à M. Goulet, syndic des révérends pères Capucins de Charleville, pour les trois sermons de l'octave de l'année 1746.

E. 50. (Liasse.) — 187 pièces, papier.

**1747-1749.** — Pièces justificatives des comptes. — Mémoires, quittances et mandats : de 9 l. 5 s. 6 d. au collecteur de Tournes pour réparations faites au presbytère dudit lieu ; — de 4 l. 8 s. à Jean Poix, ci-devant receveur de l'église, pour un setier d'orge livré aux pauvres de l'Hôtel-Dieu ; — de 150 l. à M. Robinet, prêtre, ci-devant organiste de l'église Notre-Dame, pour gratifications ; — de 120 livres à M. de Beaumont de Raillicourt, pour une année de rente viagère ; — de 1000 livres à Regnault, maître maçon, à compte des ouvrages par lui faits à la reconstruction de l'Hôtel-Dieu ; — de 6 livres, à Pierre Picart, maître perruquier, pour une perruque fournie à Crolet, enfant de chœur.

E. 51. (Liasse.) — 143 pièces, papier.

**1750-1751.** — Pièces justificatives des comptes. — Mémoires, quittances et mandats : de 6 livres à Nicolas Lapie, pour l'aider à sustenter le garçon qu'il a chez lui, dont l'épaule a été démise lors de l'incendie de la maison du Bec-en-Haut ; — de 20 l. 18 s. à Dugard, marchand, au Pont-d'Arches, pour des « tacres » par lui fournies à l'Hôtel-Dieu ; — de 44 l. 8 s. à Anceaux, marchand chaudronnier à Mézières, pour objets divers ; — de 12 livres à Antoine Vuiet, guéri de ses incommodités, pour acheter une chemise et l'aider à continuer son voyage ; — de 320 l. à Gilson, marchand de bois, pour 32 cordes de bois à raison de 10 livres la corde ; — de 83 l. 16 s. à Jarlot, pour ouvrages de serrurerie ; — de 7 l. 10 s. au sieur Singery, pour 3 poinçons de charbon aux Sœurs des écoles chrétiennes.

E. 52. (Liasse.) — 156 pièces, papier.

**1752-1753.** — Pièces justificatives des comptes. — Mémoires, quittances et mandats : de 520 livres à Maurice Martinet, boucher, pour 2414 livres de viande fournies à l'Hôtel-Dieu ; — de 10 livres à François Hiver, maître menuisier, pour l'apprentissage de Jean-Baptiste Launois ; — de 92 livres à Jean-Baptiste Robillon, maître sculpteur, demeurant à Mézières, pour les travaux suivants : « premièrement, au-dessus

de chaque croisée de l'Hôtel-Dieu, j'ay sculpté des agraffes de différents dessins à 40 sols la pièce, soit 16 livres ; plus au-dessus de la porte, j'ay sculpté une tête qui se termine en agraffe, pour 4 livres ; plus au-dessus de la grande porte d'entrée, j'ai sculpté un cartouche, pour ce, 40 livres ; dans ledit cartouche, j'ay fourni et posé une inscription d'une lame de marbre de 2 pieds et demi de longueur sur 18 pouces de largeur et de 3 pouces d'épaisseur, et avoir doré les lettres, pour ce 22 livres ; plus quatre chapiteaux coniques au-dessus de chaque pilastre, à 40 sous pièce, soit 8 livres ; plus quatre fiches pour la pose de l'inscription en marbre, et pour le plateau, 2 livres ; total, 92 livres. » ; — de 3 l. 5. s. à François Dervin, boulanger, pour le pain qu'il a cuit pour les pauvres, la veille de Noël.

E. 53. (Liasse.) — 176 pièces, papier.

**1754-1755.** — Pièces justificatives des comptes. — Mémoires, quittances et mandats : de 120 livres à M. de Chiavary, chanoine de Reims, pour le prix de trois pièces de vin livrées à l'Hôtel-Dieu ; — de 22 l. 10 sous à M<sup>e</sup> Pauffin, avocat à Reims, dus à son beau-père concernant les affaires de la veuve Maffrant ; — de 21 livres à Petitfils, voiturier, pour le transport de trois pièces de vin ; — de 13 l. 5 s. à Mary, sacristain, pour l'enterrement du sieur Jean Bigeois, décédé le 25 janvier 1754, selon le détail qui suit : « convoi du clergé ordinaire et messe chantée, corps présent, 7 l. 10 s. ; aux sonneurs pour 4 laisses, 3 livres ; au serviteur de l'église pour ses peines d'avoir prié par toute la ville, les faubourgs et à Charleville, 2 l. 5 sous ; pour le bénitier d'argent, 10 sous » ; — de 20 livres au sieur Jussey, voyer de la ville, pour la visite des bâtiments de l'Hôtel-Dieu ; — de 13 livres à Jean-Baptiste Gobé, pour le loyer de la chambre de la fille Franceur.

E. 54. (Liasse.) — 142 pièces, papier.

**1756-1758.** — Pièces justificatives des comptes. — Mémoires, quittances et mandats : de 10 livres, à Nicolas Robinet, couvreur, demeurant à Saint-Laurent, pour avoir travaillé aux bâtiments de la ferme de Donchery ; — de 5 l. 10. sous, à Jacquemart, maître menuisier, pour réparations faites à la maison des Deux-Robins, appartenant à l'Hôtel-Dieu de Mézières ; — de 50 sous au sieur Bourgeois, échevin, et l'un des administrateurs de l'Hôtel-Dieu, pour un voyage qu'il a fait à Maubert-Fontaine où l'Hôtel-Dieu a une ferme,

pour assoupir un procès qui était sur le point de naître entre le fermier et un bourgeois dudit lieu ; — de 136 l. 8 s. 4 d. à M. Petit, marchand à Sedan, pour le dernier paiement de ce qui pouvait lui être dû pour tous les bois de charpente qu'il a fournis, lors de la reconstruction des bâtiments de l'Hôtel-Dieu ; — de 48 l. au sieur Habert, chirurgien, pour avoir remis la jambe de Pierre Hulot, et ses pansements pendant cinq mois.

E. 55. (Liasse.) — 164 pièces, papier.

**1759-1760.** — Pièces justificatives des comptes. — Mémoires, quittances et mandats : de 15 l. 5 s. à Émond Lebrun, pour ouvrages faits aux bâtiments des trois fermes de l'Hôtel-Dieu, à Semeuse ; — de 4 livres, à Pierre Drouet, maître cordonnier, pour l'achat des outils nécessaires à Nicolas Hubert, apprenti ; — de 20 livres au sieur Foulon, voyer de la ville, pour dresser les plans et devis des réparations à faire aux bâtiments de l'Hôtel-Dieu ; — de 24 livres à Jean Jacquemin et Lacatte l'ainé, laboureurs à Saint-Julien, comme experts choisis et nommés par les administrateurs de l'Hôtel-Dieu, pour faire l'estimation des terres dégradées de la ferme de Saint-Lazare, et de celle des Granges ; les dites terres enlevées pour le roi par le sieur Bourgeois, entrepreneur, pour remplir les fortifications de la corne de Champagne.

E. 56. (Liasse.) — 156 pièces, papier ; 1 plan.

**1761-1763.** — Pièces justificatives des comptes. — Mémoires, quittances et mandats : de 200 quartels de froment aux sœurs hospitalières de l'Hôtel-Dieu, pour l'usage de la maison ; — d'une corde et demie de bois et 15 quartels de froment, à l'abbé Jarlot, chapelain de l'Hôtel-Dieu ; — de 228 l. 12 s. à Pierre Tache, plafonneur, pour parfait et entier paiement de ce que l'Hôtel-Dieu lui doit, pour ses travaux à la maison de M. Voyart, sise à Charleville ; — de 24 livres au sieur Fay, huissier de police, pour avoir averti les fermiers de venir payer le canon de leur ferme ; — de 40 livres à Jean-Baptiste Leprince, ci-devant enfant de chœur de l'église et de l'Hôtel-Dieu, pour avoir servi pendant deux ans en qualité de clerc audit Hôtel-Dieu ; — plan d'un four neuf à faire à l'Hôtel-Dieu.

E. 57. (Liasse.) — 158 pièces, papier.

**1764-1766.** — Pièces justificatives des comptes. — Mémoires, quittances et mandats : de 118 livres à

Jean Génin, receveur de l'Hôtel-Dieu, pour avances faites pour l'achat de deux pièces de vin nécessaires à l'Hôtel-Dieu ; — de 18 l. au sieur Cautionnart, pour pareille somme par lui payée à un pauvre nommé Marteau, que l'on a envoyé à Paris ; — de 150 livres à la sœur Praxède, supérieure des sœurs de l'Hôtel-Dieu, pour les besoins de la maison ; — de 500 l. à madame Derval, trésorière de la charité, pour la première année due à la dite charité, suivant la délibération du 19 avril 1763 ; — de 6 livres à Jean-Baptiste Fay, cordonnier, pour deux paires de souliers ; — de 19 l. 11 s. 9 d. au sieur Lapie, pour la reconstruction d'une cheminée à la cuisine de l'Hôtel-Dieu.

E. 58. (Liasse.) — 232 pièces, papier.

**1767-1769.** — Pièces justificatives des comptes. — Mémoires, quittances et mandats : de 9 livres à la fille Martin, pour deux mois de pension de l'enfant Petitfils ; — de 209 livres au sieur Robin, pour bière fournie à l'Hôtel-Dieu ; — de 18 livres à la veuve Coulon, pour avoir rasé les pauvres de l'Hôtel-Dieu, et le suisse de la paroisse ; — de 100 livres, à Marie Lambert, pour deux années de ses gages ; — de 10 l. 10 s. pour acquitter les fondations en faveur de la table des pauvres ; — de 60 quartels de froment et 110 livres d'argent à frère Maxime, directeur des Frères des écoles chrétiennes, pour la pension annuelle du troisième frère ; — de 24 quartels de blé à frère Colombar, de Sarrelouis, gardien des Capucins de Charleville, pour les sermons de la dominicale ; — de 50 livres à frère Didier Thibaut, gardien des Récollets, pour rétribution de deux messes par semaine dites à l'Hôtel-Dieu ; — de 70 livres 8 sous à M. Dehu, receveur de l'Hôtel-Dieu, pour avoir acheté du fil à Valenciennes, pour faire des dentelles à l'Hôtel-Dieu ; — de 26 l. 8 s. pour achat d'une bande de cuir de Paris, pesant 22 livres, acquittée des droits de marque, à 24 sous la livre.

E. 59. (Liasse.) — 238 pièces, papier.

**1770-1772.** — Pièces justificatives des comptes. — Mémoires, quittances et mandats : de 474 quartels de froment, aux sœurs de l'Hôtel-Dieu, pour la subsistance des pauvres ; — de 733 l. 9 s. 6 d. à Jean-Baptiste Martinet, boucher, pour fourniture de viande et de suif ; — de 700 livres à la sœur économiste pour les besoins de l'Hôtel-Dieu ; — de 65 l. 4 s. 5 d. au sieur Viot, pour 4 pots d'eau-de-vie à 54 sous le pot ; deux carlets de harengs, 27 livres ; 19 livres 13 onces de

mou veau (*sic*) à 6 s. 6 d. la livre ; 30 livres de riz, à 6 s. 6 d. ; 4 pots et demi d'eau-de-vie, à 48 sous le pot ; une demi-livre d'olive, 9 sous ; — de 68 l. au sieur Labarre, laboureur à Tournes, et fermier de l'Hôtel-Dieu, pour l'indemniser de différentes pertes d'attelage qu'il a faites pendant l'exploitation de son bail ; — de 13 l. à Renaudin, cordier, au Pont-de-Pierre, pour avoir livré deux cordes à cloche, pesant 26 livres, pour la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

E. 60. (Liasse.) — 177 pièces, papier.

**1773-1774.** — Pièces justificatives des comptes. — Mémoires, quittances et mandats : de 20 livres pour le service célébré à l'Hôtel-Dieu, à l'intention de feu M. Leseur, prêtre chapelain, savoir : messe, 1 l. 10 s. ; grande recommandise et vigiles, 1 livre ; aux huit assistants, 8 livres ; à l'enfant de chœur, 10 sous ; luminaire, 3 livres ; 4 laisses à la grosse cloche, 3 livres ; au suisse et au bedeau de la paroisse, 1 livre 10 sous ; aux enfants de chœur, 1 l. 10 s. ; de 279 l. 1 s. 3 d. à François Tugot, receveur de l'Hôtel-Dieu, savoir pour le prix de 3 poinçons de vin, 240 livres ; voiture et entrée, 37 l. 15 s. ; encavage, 18 sous ; acquit, 30 sous 3 deniers ; — de 40 sous au sieur Bazille, paveur, pour la contribution de l'Hôtel-Dieu, aux pavés qui ont été mis au Pont d'Arches, près d'un jardin dont ledit Hôtel-Dieu a la propriété ; — de 2 l. 2 s. à Charles Martin, de Tournes, pour la réparation de brèches faites par la rivière de Sormonne à un pré de l'Hôtel-Dieu.

E. 61. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 190 pièces, papier ; 1 sceau.

**1775-1778.** — Pièces justificatives des comptes. — Mémoires, quittances et mandats : de 8 quartels de froment à l'abbé Jarlot, chapelain de l'Hôtel-Dieu, pour compléter la gratification de seize quartels à lui accordée par le bureau, vu la cherté des vivres, et pour aider à la subsistance de ses père et mère fort âgés ; — de 18 l. 10 s. à M<sup>e</sup> Pérard, avocat, à Charleville, pour frais et honoraires qui lui sont dus dans leur instance entre les administrateurs de l'Hôtel-Dieu, contre les sieurs Billy et Noizet, de Charleville ; — de 477 l. 9 s. au sieur Verbois, boucher, faisant avec la somme de 720 l., montant de l'adjudication de la boucherie de carême de l'année 1776, celle de 1197 l. 9 s. pour le prix de 5322 livres de viande, à raison de 4 s. 6 d. la livre, par lui fournies à l'Hôtel-Dieu, jusqu'au 29 mars 1777.

E. 62. (Liasse.) — 1 cahier, 35 feuillets ; 144 pièces, papier.

**1779-1781.** — Pièces justificatives des comptes. — Mémoires, quittances et mandats : de 12 livres au sieur Dawaigne, pour six boîtes pour mettre les papiers concernant l'Hôtel-Dieu ; — de 328 l. 8 s. 9 d. au sieur Defaux, receveur de l'Hôtel-Dieu, pour 51 livres 14 onces de savon, à 14 s. 6 d. la livre ; 72 l. d'huile d'olive à 22 sous, 79 livres 4 sous ; une tonne d'huile à brûler, 63 l. 10 s. ; 150 livres de savon, à 18 sous, 135 livres ; pour une soutanelle, fournitures, 2 l. 15 sous ; un tiers de toile noire et 3 douzaines de boutons, 1 l. 3 s. ; 6 aunes trois quarts de dauphine noire, à 28 sous, 9 l. 9 s. ; — de 766 l. à Dehuz, marchand au Pont-de-Pierre, savoir, pour : 35 cordes de gros bois, à raison de 16 l. la corde, 560 livres ; 800 fagots, à 16 l. le cent, 128 livres ; 30 poinçons de charbon, à 36 sous l'un, 54 livres ; pour le chapelain, 1 corde et demie de bois, 24 livres.

E. 63. (Liasse.) — 208 pièces, papier.

**1782-1785.** — Pièces justificatives des comptes. — Mémoires, quittances et mandats : de 900 livres à M. Bourgeois, entrepreneur, à compte des réparations à faire à l'Hôtel-Dieu ; — de 40 livres à Charles-Victor Dubois, pour avoir servi pendant deux années, en qualité d'enfant de chœur ; — de 6 s. 6 d., pour une année de cens, dont la maison de Cercelet, enclavée dans les bâtiments de l'Hôtel-Dieu, est chargée envers le chapitre de Mézières ; — de 30 sous à l'abbé Jarlot, chapelain de l'Hôtel-Dieu, pour l'enterrement de Michel Auvergnon, décédé à l'Hôtel-Dieu ; — de 16 livres 6 sous à Fortemps, maître ferblantier, pour fournitures diverses : 10 feuilles de fer blanc, à 9 s. 6 d. l'une, 4 l. 15 sous ; un crochet, 5 sous ; 4 soudures aux cheminées de la maison qu'occupe l'abbé Jarlot, 1 livre ; 19 feuilles de fer blanc, 9 l. 6 s. ; 4 crochets, 1 livre ; — de 59 l. 16 s. 6 d. à Marion, maître charpentier, pour travaux à la ferme que tient le sieur Raulin, de Semeuse ; — de 85 l. 1 sou, au sieur Pagès, pour treillage en fil de fer et à mailles, d'un pouce d'ouverture, placé hors des croisées du laboratoire des enfants de l'Hôtel-Dieu.

E. 64. (Liasse.) — 197 pièces, papier.

**1785-1787.** — Pièces justificatives des comptes. — Mémoires, quittances et mandats : de 229 l. 10 s. 9 d. à Jean-François Vigneron, maître charpentier à Semeuse, pour réparations faites à l'église, au cimetière

et au presbytère de Villers-devant-Mézières ; — de 40 l. à Joachim Richard, enfant de chœur de la paroisse depuis l'âge de onze ans et demi, pour se rendre à Rouen, où il veut entrer chez les frères des écoles chrétiennes ; — de 30 livres au sieur Fortemps, pour conduire le nommé Brincourt, habitant du Pont-de-Pierre, dans une maison de force à Paris ; — de 237 l. 1 s. 3 d. au sieur Le Prince, couvreur, pour réparations aux couvertures des bâtiments de l'Hôtel-Dieu ; — de 8 livres, au sieur Renard, plafonneur, pour un mois de nourrice d'un enfant trouvé.

E. 65. (Liasse.) — 109 pièces, papier.

**1788-1790.** — Pièces justificatives des comptes. — Mémoires, quittances et mandats : de 100 l. 10 s. à M. Valdory, procureur-syndic, pour avances faites à Sarrazin, de Tourteron, pour l'achat de 2 pièces de vin fournies à l'Hôtel-Dieu ; — de 344 l. à M. Bourgeois, président des traites et maire royal de Mézières, pour le prix de 4 pièces de vin livrées à l'Hôtel-Dieu ; — de 141 l. 4 s. pour une caque d'eau-de-vie, tous droits compris ; — de 100 l. au sieur Huz, voyer, pour une année de ses appointements ; — de 600 l. à Bailly Cunisse, marchand brasseur, pour fourniture de bière ; — de 300 livres à la sœur économe de l'Hôtel-Dieu, pour les dépenses journalières de la maison ; — de 24 l. 17 sous pour frais faits dans une instance pendante en la prévôté de Donchery, entre les administrateurs de l'Hôtel-Dieu, et les sieurs Modiquet demeurant à Bouillon, Donchery, Le Theux et Charleville ; — de 35 l. à madame Lacatte, pour une caque de vinaigre blanc d'Orléans, pour servir à la composition des remèdes et à d'autres besoins.

E. 66. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1735-1769.** — Administration. — Projet de règlement pour l'Hôtel-Dieu (s. d.) ; — extrait des états, inventaires et registres concernant les revenus de l'Hôtel-Dieu ; nota : les grains de l'Hôtel-Dieu se livrent à deux sortes de mesures ; l'une, dite ancienne, et l'autre mesure des halles ; la mesure ancienne est pour les préciputs forcément, et la mesure des halles pour les locations. Le quartel, mesure des halles, est du poids de 28 à 30 livres, pour le froment ; le setier du même grain pèse, par conséquent, de 112 à 120 livres ; le setier, ancienne mesure, réduit à celui des halles, fait 2 cartes et demie ; — nomination de Guillaume Salmon, ancien échevin, comme mainbour et receveur

de l'Hôtel-Dieu, en remplacement de Jean-François Bisson; — mémoire pour servir de réponse aux lettres adressées tant par l'archevêque de Reims que par l'intendant de Champagne, les 6 et 12 septembre 1749, au sujet de l'administration de l'Hôtel-Dieu.

E. 67. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

**1783-1789.** — Économat. — Traités passés avec : Jean-Baptiste Martinet, Joseph Verbois, Pierronne Le Bas, veuve Jarlot (25 février 1783), Jean-Baptiste Bajot (10 février 1787), pour la fourniture de la viande pendant le carême, à la ville et à l'Hôtel-Dieu.

E. 68. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 4 pièces, papier.

**1668-1755.** — Entretien des bâtiments. — Extrait du règlement de police pour l'Hôtel-de-ville de Mézières (28 novembre 1668) ; — devis dressé par le chevalier de Châtillon des ouvrages, maçonneries, charpentes, couvertures, menuiseries, ferrures à faire à l'Hôtel-Dieu (19 mars 1747) ; — arrêt du Parlement de Paris portant autorisation de fermer un cul-de-sac situé entre l'Hôtel-Dieu, et la maison du Bec-en-Haut, près de la rue de l'Étape (4 juin 1755).

E. 69. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

**1763.** — Entretien des bâtiments. — État des vacations faites par Jean-François Foulon, voyer de la ville de Mézières, pour la construction des travaux de maçonnerie et de charpente de la maison occupée à Charleville par M. Voyard ; — mémoire des ouvrages en marbre fournis à ladite maison par P. Launoy, maître marbrier au Pont-d'Arches ; — toisé général des travaux faits à la susdite maison.

E. 70. (Liasse.) — 19 pièces, papier ; 3 plans.

**1763-1783.** — Entretien des bâtiments. — Plan, profil et élévation d'une maison de Charleville appartenant à l'Hôtel-Dieu de Mézières, dressé par Jean-François Foulon, voyer de la ville (1763) ; — devis des travaux à exécuter à la maison de l'Hôtel-Dieu, dite le poids du roi, sise à Charleville (4 mai 1767) ; — procès-verbal de visite des bâtiments, granges, et écuries de l'Hôtel-Dieu à Donchery, Évigny, Semeuse, les Granges-Moulues, et Charleville (30 décembre 1769).

E. 71. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**Ann III.** — Inventaire du mobilier. — État des objets remis au citoyen Ripotot, directeur de l'hospice de

Mézières, pour être employés aux besoins de la maison : 40 rochets de différentes toiles ; 30 aubes et surplis ; 50 serviettes ; un paquet de menu linge (4 nivôse) ; — 100 rochets et surplis ; 12 aubes de différentes grandeurs ; 100 serviettes, 24 nappes (30 prairial) ; — 44 paires de bas de laine, fil et coton ; un paquet de gros fil gris ; 250 chemises, ces derniers objets provenant des dons patriotiques ; 17 paires de souliers (30 floréal).

E. 72. (Plaque.) — 1 pièce, plomb (21 cent. de largeur, sur 23 cent. de hauteur).

**1725** (25 juin). — Plaque commémorative de la reconstruction de la chapelle de l'Hôtel-Dieu : « Monsieur Du Pont, ingénieurs. Le 25<sup>e</sup> jour du mois de juin 1725, cette pierre a été posée par Messieurs Ostance, curé de cette ville ; Deligny, Preudhomme, Dugard, eschevins de Maizières, Marloy, procureur syndic, et administrateurs de l'Hostel-Dieu ; Mr Deliard, mainbourg et receveur dudit Hostel-Dieu ; Duplessy, greffier, et Richier, sergent de police ; Nicolas Petit, entrepreneur. » — Au bas de cette inscription, sont gravées les armoiries de Mézières « de gueules à deux râteaux d'or en chef, à la lettre M de même en pointe » ; elles sont surmontées d'une couronne ducale.

## Série F

### SERVICE INTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT

F. 1. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 2 sceaux.

**1735.** — Religieuses de l'Hôtel-Dieu. — Approbation par M<sup>sr</sup> Armand-Jules de Rohan, archevêque duc de Reims, du traité passé entre les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Mézières et les sœurs hospitalières de Saint-Charles de Nancy, pour la direction dudit Hôtel-Dieu (5 septembre).

F. 2. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1743.** — Service médical. — Nomination du sieur Gauthier, comme médecin de la ville et de l'Hôtel-Dieu (19 septembre 1743) ; — mémoire de ce qui reste de drogues à la pharmacie de l'Hôtel-Dieu : 1 livre de camphre, 2 livres de corail rouge, 1 livre et demie d'antimoine diaphorétique ; quinquina, 4 livres et

demie ; gui de chêne, 4 onces ; jujube, 1 livre ; semence froide, 1 livre ; semen-contrà, 2 livres ; vitriol blanc, une demi-livre ; céruse, une demi-livre ; yeux d'écrevisse, 1 livre ; poudre de vipère, 8 onces ; sel d'absinthe, 2 livres ; emplâtre divin, 1 livre ; sang de dragon, 6 onces ; sel de Saturne, 8 onces ; mine de plomb, 4 livres, etc.

### Série G

#### PAPIERS ET REGISTRES DES INSTITUTIONS SUCCURSALES DE L'ÉTABLISSEMENT.

G. 1. (Liasse.) — 139 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin ; 2 pièces, imprimées.

**1664-1843.** — Bureau de charité. — Biens et revenus à Charroué, Tournes et Damouzy, Haudrecy, Logny-les-Aubenton, Lonny-les-Renwez, Saint-Fergeux et Recouvrance. — Donation par Jeanne Prudhomme, demeurant à Mézières, rue des Prêtres, au bureau de la charité, de la moitié d'une cense sise à Charroué, appelée communément la cense Nonnon (27 août 1740) ; — donation par les sieurs et dames Bisson et Lombart, héritiers de feu Michel-François Lombart, en son vivant prêtre et chanoine de l'église collégiale Saint-Pierre de Mézières, de deux pièces de prés sis à Damouzy et à Tournes (19 septembre 1722) ; — acquisitions faites par le bureau de charité : à Vivien Saingery, maçon demeurant à Haudrecy, de 100 verges de pré audit lieu, moyennant la somme de 300 livres (5 février 1742) ; — à Remy Robinet, licencié es lois, demeurant à Dun, et Jeanne de Milly, son épouse, de deux jallois de pré à deux herbes sis à Logny-les-Aubenton, lieu dit la Foulerie, près le Coq Vert, pour le prix de 630 livres (21 novembre 1739) ; — à Christophe Gérard, de Lonny-les-Renwez, de trois pièces de pré audit lieu, contenant 78 verges, moyennant la somme de 195 livres (24 décembre 1745) ; — à messire Nicolas-Louis de Clèves de Cerny, prêtre chanoine de l'église cathédrale de Laon, d'une cense située aux terroirs de Saint-Fergeux et de Recouvrance, pour le prix de 4600 livres (2 mai 1747).

G. 2. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 81 pièces, papier ; 1 pièce, imprimée.

**1714-An VI.** — Bureau de charité. — Biens et revenus à Saint-Marceau, Saint-Marcel, Warcq et

Warnécourt. — Donation par Gillette Renard, fille majeure, demeurant à l'Hôtel-Dieu, d'une cense sise sur le terroir de Saint-Marceau-sur-le-Mont (5 mai 1740) ; — testament de Jacques Prud'homme, de Mézières, par lequel elle lègue au bureau de charité une rente de 36 l. 13 s. 6 d. au principal de 1100 livres, à elle due par le chapitre de Mézières et la totalité de la ferme de Saint-Marcel-les-Clavy (19 octobre 1742) ; — acquisition d'une petite cense à Warcq, appartenant à Philippe Zénard, laboureur aux Granges-Bertholet, pour le prix de 600 livres (30 janvier 1739) ; — acquisition d'une portion de ferme, à Warnécourt, appartenant à Joseph Renwez, chanoine de l'église collégiale Saint-Pierre de Braux, moyennant 772 livres (11 février 1745).

G. 3. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

**1761.** — État des biens appartenant au bureau de charité, avec les lieux où ils sont situés, les noms des donateurs, les époques des donations, legs ou autrement, et le revenu annuel des dits biens. — Revenus annuels : Tournes, 45 livres ; sur l'Hôtel-Dieu de Mézières, 25 livres ; Warcq, 26 l. ; Logny, 31 l. ; sur l'Hôtel-Dieu de Paris, 242 l. 16 s. ; Haudrecy, 35 l. ; Saint-Marceau, 48 l. ; Charroué, 32 l. ; Neuville, 100 l. ; Saint-Marcel, 15 l. ; Haudrecy, 35 l. ; sur le chapitre de Mézières, 36 l. 13 s. 4 d. ; Warnécourt, 12 l. 13 s. 4 d. et 22 quartels deux tiers de froment ; Saint-Fergeux, 209 l. ; Lonny, 22 l. ; sur les perruquiers de Mézières, 31 l. 10 s. ; sur le sieur Jean-Louis Le Roy, 35 l. ; l'Hôtel-Dieu de Mézières, 500 l. ; la boucherie de carême, 300 livres ; les quêtes, 225 livres, etc. Total : 2058 livres 12 sous 8 deniers. — Observations : « La charité de Mézières n'a point de maison ; son revenu est si médiocre qu'il ne peut suffire aux besoins des pauvres de toute espèce qui sont dans la ville et les faubourgs, et dont le nombre s'accroît journellement. La charité est seule chargée de pourvoir à tous leurs besoins, l'Hôtel-Dieu ne donnant pour toute chose dans la ville et les faubourgs que les remèdes. Cette ville est d'autant plus malheureuse qu'elle n'a aucune manufacture ni ressource du côté du commerce qui roule seulement dans la consommation des habitants, tenant d'ailleurs à la ville de Charleville, dont la position et les privilèges entraînent le commerce dont le pays peut être susceptible. Le bureau de la charité est composé de M. le curé, de M. le Bailly, de la trésorière et d'une autre dame. L'administration s'est toujours faite d'après leur examen, suivant les besoins des malades, des vieillards, des infirmes et des autres pauvres, et sur l'avis du

médecin gagé, dans ce qui concerne ses fonctions. Chacun des administrateurs donne son temps avec zèle et gratuitement, pour que les distributions tant en argent, pain, vin, viande et autres choses nécessaires soient faites suivant les intentions des fondateurs et de la façon la plus analogue à la justice, à l'humanité et au secret qui intéresse le crédit des familles, surtout celui des pauvres honteux. Les baux et autres actes des revenus de la charité se passent par le notaire du bureau, et aux noms des administrateurs. La trésorière est chargée de recevoir tous les revenus qui appartiennent à la charité, de donner toutes ses attentions à cet égard, et lorsque la nécessité exige de faire des poursuites, elles se font toujours après l'examen du bureau et de concert avec lui. Elle tient exactement un registre de recettes et dépenses, dont elle donne communication au bureau à la fin de l'année ; tout son travail et ses peines se font gratuitement, sans qu'il en coûte un sol à la charité, l'administration se faisant par des citoyens charitables que l'amour du bien et du patriotisme anime. L'Hôtel-Dieu de Mézières paye annuellement 500 livres, à quoi le bureau de la charité s'est prêté pour avoir la paix, et ce par l'acte d'assemblée du 19 avril 1763, au lieu du sixième du revenu de l'Hôtel-Dieu attribué à la charité, par l'arrêt de 1668. Le produit de la boucherie de carême dépend de la permission aux habitants de manger de la viande pendant le carême, et de la consommation de la garnison, ce qui peut aller à peu près à 300 l. année commune. Les quêtes sont si peu de chose, que l'on a bien de la peine à trouver des quêteuses, de sorte qu'elle ne vont pas à plus de 200 à 250 livres par an. »

G. 4. (Cahier.) — In-folio, 45 feuillets, papier.

**1783-1786.** — Bureau de charité : comptabilité. — Recettes : du chapitre Saint-Pierre, 36 l. 13 s. 4 d. ; du sieur Briancourt, de Mézières, 20 l. ; de la veuve Deffaut, de Mézières, 20 l. ; de la veuve Obrion, 16 l. ; de la communauté des perruquiers de Mézières, 31 l. 10 s. ; des sieurs : Lambert, avocat à Donchery, 15 l. ; Saviot, de Charleville, 35 l. ; Choquet, de Charleville, 20 l. ; Daleaume, de Saint-Fergeux, 9 l. ; Magonet, de Saint-Marcel, 84 l. ; Nicolas Legué, de Warcq, 34 l. ; veuve Baudet, de Logny, 30 l. ; Jean-Baptiste Noiret, de Saint-Marceau-sur-le-Mont, 60 l. ; Simon Viet et consorts d'Étion, 45 l. ; Nicolas Taton, de Charroué, 42 l. ; Lequeux, de Recouvrance, 72 l. ; Proficet, de Belval, à présent Chéret, de Tournes, 33 l. ; Nicolas Pierron, de Lonny, 26 l. ; Demoulin, de Saint-Fergeux, 150 l. ; hôtel-de-ville de Paris, 243 l. ; héritiers Le MÉZIÈRES. — SÉRIES G, H — III. E.

Roy, 35 l. ; Pierre Le Duc, de Warnécourt, 20 quartels de froment, 20 quartels d'avoine, et 3 l. 6 s. 8 d. — Nota : du 24 décembre 1785 au 27 mars 1786, les recettes s'élèvent à 1,323 l. 5 s. 1 denier, et les dépenses à 844 l. 3 sous.

G. 5. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

**1724-1744.** — Bureau de charité : distribution d'aumônes. — Rôles des pauvres de la ville ; principaux noms : Jeanne Pêtre, Poncelet Simon, Thomas Randoux, Jeanne Tisset, veuve Croizy, Nanon Collot, veuve Péchenart, veuve Noiset, Charlotte Tisseron, Poncette Calteau, veuve Midoux, veuve Beaurin, Marie Malherbe, veuve Galet, Nicolas Paillardel, veuve Perrin, veuve Magin, Jeanne Robert, Nanon Agon, Marie Dufléchy, veuve Corrigeux, Jean Barré, les enfants Glajot, veuve Beauregard, veuve Saint-Germain, Élie Hulot, Jeanne Dufaux (1724).

G. 6. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

**1710-1770.** — Bureau de charité : impositions. — Arrêt du Conseil d'État par lequel il est ordonné que les fondations ou legs qui ont été ou pourront être faits pour fournir le bouillon et autres nécessités tant des pauvres malades des paroisses, que pour les écoles de charité, seront exempts du paiement des droits d'amortissement (25 février 1710) ; — sentence de M. le Pelletier de Beaupré, intendant de Champagne qui décharge la charité des pauvres de Mézières du paiement des droits d'amortissement (17 mars 1741) ; — requête adressée à M. de Barberie de St-Contast, intendant de Champagne, par les administrateurs du bureau de la charité des pauvres malades de Mézières, pour demander la radiation des rôles des dixième et vingtième deniers (1757).

G. 7. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

**1769-1778.** — Bureau de charité. — Projet de règlement rédigé par M. d'Argy, curé de Mézières, et adressé à l'archevêque de Reims, premier duc et pair, et grand aumônier de France (20 février 1769) ; — autres projets dressés en conséquence de la lettre du directeur général des finances du 4 décembre 1777 et de celle de l'intendant de Champagne, en date du 31 janvier suivant.

G. 8. (Liasse.) — 3 pièces, papier ; 1 pièce, imprimée.

**1779-1780.** — Enfants trouvés. — Arrêt du Conseil d'État du roi concernant les enfants trouvés

(10 janvier 1779) ; — correspondance des administrateurs de l'Hôtel-Dieu avec l'intendant de Champagne relative aux enfants trouvés de Mézières (1779-1780).

### Série H

#### AFFAIRES DIVERSES

H. 4. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier ; 2 sceaux.

**1295-1750.** — Documents divers ne rentrant pas dans les séries précédentes. — Isambart le Challier reconnaît avoir vendu à Gérard dit d'Attigny, 10 sous parisis de rente, sur une maison « outre le point par devers Pries qui siet entre la maison Poncelet le Ferron d'une part et la maison Lambert le Challier d'autre ... » (octobre 1295) ; — procuration accordée par frère Jehan de Hulst, prieur du Mont-Dieu, au nom du dit couvent, à Pierre du Bus, Gérard Lescripvent, Thierry Legis, Jacquemin Jorge, Waflart Oussy, Jehan Benié, habitants de Mézières, « tout ensemble et chacun d'eulz par soy et pour le tout ... en telle manière que la condition de l'un ne soit pire de l'autre ; mais tout ce que l'un d'eux aura commencié, l'autre le puisse entreprendre, poursievir et mener à fin, en toutes nos causes, querelles et besongnes que nous avons et entendons à avoir, meues et à esmouvoir contre toutes personnes et par devant tous juges ... ottroyans à nos dis procureurs et à chascun d'eulz par soy et pour le tout plain pooir, auctoritet et mandement especial d'aller, estre et comparoir et assister pour nous en jugement et hors, tant en assises comme hors assises, et généralement dire et procurer tout ce et au tant comme nous meismes ferions et faire pourrions, se présens y estions... » (19 juillet 1483) ; — états des droits seigneuriaux du prieuré de Saint-Onésime de Donchery (18<sup>e</sup> siècle) ; — demandes d'augmentation de traitement : par Cordier, régent de la langue latine, à Mézières (s. d.) ; — par François Dawaigne, organiste de la paroisse Notre-Dame de Mézières (6 mars 1750).

## II. — FONDS DE LA TABLE DES PAUVRES

### Série B

II. B. 1. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin.

**1266-1447.** — Titres de propriété de la Table des Pauvres à Fignicourt, Boulzicourt, Cons-la-Gran-

ville, Lumes et Donchery. — Ventes : par Poncelet le meunier, et Ponce, sa femme, de Fignicourt, à la table des Pauvres, de 2 setiers de seigle, mesure de Mézières, au dit Fignicourt, moyennant le prix de 65 sous parisis (20 novembre 1266) ; — par Poncelet Bourguignon et Mangosonna, sa femme, de 3 quartels de seigle à Boulzicourt, pour la somme de 25 sous 6 deniers parisis (22 novembre 1286) ; — donations : par Husson dit li Masseneaus de Cons, d'un setier de seigle à prendre sur trois jours et demi de terre ou environ, sis au terroir de Cons-la-Grandville (20 février 1323) ; — par Jacquemin Dimenge et Maresson, sa femme, demeurant à Manicourt, d'un pré au ban de Donchery, lieu dit la Prayelle, et de trois jours de terre ou environ sur le terroir de Manicourt, en compensation d'une pièce de pré à Lumes provenant de Richard Lescuier de Mézières, qu'ils avaient vendu comme héritiers dudit Richart, ne sachant pas que ce dernier avait légué ledit pré à la table des pauvres (15 février 1446-47).

II. B. 2. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 6 fragments de sceaux.

**1270-1531.** — Titres de propriété de la Table des Pauvres à Mézières, et à Berthaucourt. — Donation par Évrard, prêtre de Tannay, chanoine de Braux, de deux sous et demi parisis à prendre chaque année sur une maison sise à Mézières, en la halle dudit lieu (1<sup>er</sup> juillet 1270) ; — vente par Hiebers, dit Pions, de Berthaucourt, et Ivette, sa femme, de trois sous parisis de cens annuel sur une maison et un courtil dans la rue de Berthaucourt, entre la maison de Poncelet Fraillin, et celle de Renaut de Wareq, moyennant le prix de 60 sous tournois (décembre 1281) ; — vente par Jacques le chapelier, de Berthaucourt, et Isabelle, sa femme, à Werric, dit Coulon, de Mézières, d'un jour de terre ou environ, sur le territoire de Berthaucourt, chargé d'une redevance annuelle d'un setier de seigle envers l'Hôtel-Dieu de Mézières, et ce moyennant le prix de 100 sous parisis (23 septembre 1300) ; — bail à Pierresson Milet, d'une maison sise à Berthaucourt, tenant d'une part à la veuve Milet de Prix, et d'autre part à Gérardin du Theux, et appartenant par indivis à l'église Notre-Dame et à la table des pauvres, moyennant un cens annuel de 200 sous parisis (16 août 1438).

II. B. 3. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin ; 10 fragments de sceaux.

**1335-1501.** — Titres de propriété de la Table des pauvres à Mézières. — Rue des Bondiers : donation à la table des pauvres et à l'église Notre-Dame, par dame Marée de Murin, de 12 sous et 6 deniers de

cens annuel et perpétuel à prendre sur une maison sise dans la rue des Bondiers, entre les hoirs Blondequin d'une part, et les hoirs Raillicourt d'autre part, à la charge de faire célébrer chacun an un obit pour ladite dame, et un autre pour sœur Aalis, sa fille (10 septembre 1361). — Rue des Bouchers : vente par Jacquemin Pancemal, boucher à Mézières, de 30 sous parisis de cens annuel à prendre sur une maison sise rue des Bouchers, royant à Marson, fille de feu Fauvel, d'une part, et à Regnaudin Thomassin, boucher, d'autre part, pour le prix de 30 florins d'or (3 novembre 1393); — vente par Alardin le Mercier, demeurant à Mézières, aux coustres de l'église Notre-Dame et aux administrateurs de la Table des pauvres, d'une petite maison sise rue des Bouchers, contenant 34 pieds de long et 8 pieds de large, royant à l'héritage de la dite église et à la table des pauvres, d'une part, et à Jehannin Du Jard d'autre part, chargée de 7 sous 6 deniers parisis de cens envers Hulin de Lumes, moyennant le prix de 14 francs (9 juin 1466). — Entre-Deux-Portes : vente par Miles le Boucher et Poncerons, sa femme, fille de Jean de Poix le blavier, à Jean dit de Courtonne, clerc, demeurant à Mézières, 8 sous parisis de cens annuel sur une maison sise Entre-Deux-Portes, moyennant le prix de 4 l. 10 s. parisis (20 novembre 1335).

II. B. 4. (Liasse.) — 24 pièces, parchemin ; 8 fragments de sceaux.

**1282-1462.** — Titres de propriété de la Table des pauvres à Mézières. — Rue des Étuves : donation par Philippon Liébaut de 5 sous parisis de cens à prendre sur une maison sise en la rue des Étuves, entre la maison des hoirs feu Jean de Braux, et celle de la veuve Maigredot (29 novembre 1345). — Près de la fontaine Martin : donation par Coulons li Asniers et Menjos, sa femme, à la table des pauvres et au luminaire de Notre-Dame de Mézières, de quatre sous de cens, sur une maison située près de la fontaine Martin (octobre 1282). — Devant la fontaine de la salle aux plaids : Guillaume de Murtin, prévôt de Mézières, reconnaît devoir à la table des pauvres un cens annuel de 7 sous 6 deniers sur une maison qui lui appartient à Mézières « devant la fontaine près de la selle aux plaids, laquelle maison on appelle l'ostel à l'ensseigne du Luppert » (1<sup>er</sup> août 1408). — Rue du Grand-Bourg : donation par Marée dite la Faveleste, fille de feu Baudoin Favel, de 50 sous parisis de cens annuel sur une maison sise dans la rue du Grand-Bourg, entre la maison de Marée dite la Fievée, d'une part, et celle de

Hennon Hébars et Jehan Pijotis, d'autre part (5 mai 1327); — donation par Emmelot, veuve de Jean Coquetel, de Mézières, au luminaire de l'église Notre-Dame et à la table des pauvres, de 4 livres de cens annuel sur une maison sise en la rue du Grand-Bourg, entre la maison Jacques Babinet, d'une part, et celle de maître Jacques Chambellain, clerc, d'autre part (31 décembre 1359).

II. B. 5. (Liasse.) — 20 pièces, parchemin ; 6 fragments de sceaux.

**1298-1495.** — Titres de propriété de la Table des pauvres, à Mézières. — Près de la halle au blé : bail par Aalars de Tournes, pelletier, demeurant à Mézières, à Béatrix dite la Sauvage, d'une maison audit Mézières « delez la hale au blef, royant à Poncete de Pois, au costel par derrière, d'une part, à Marie de Cons par devant, et d'autre part aux aisemens de la ville » moyennant un cens annuel et perpétuel de 40 sous (11 novembre 1375). — Ruelle Hanneau : bail à Voué Pense Mal, demeurant à Mézières, d'une mesure « en la ruelle Hannau, royant à Thomas d'Alendu et Jehannot Bec en haut, d'une part, et aux aisemens dudit Maisières, d'autre part » moyennant 4 sous parisis de cens par an (21 juillet 1408). — Rue de l'Hôpital : donation par Marée dite Faveleste, fille de feu Baudoin Favel, de 70 sous parisis de cens annuel à prendre « sur une maison que la dite Marée avoit en la ville de Maisières, en la rue de l'Ospital-Dieu, entre la maison les religieux de Signy de devant, jusques derrier d'une part, la maison Colart Valin de devant et la maison Julion le Voueit de derrière, d'autre part » (5 mai 1327). — Rue de Leile : donation par Hauwis, dite Hauwenée, jadis femme de Bernot Haquin, de 4 setiers de seigle sur une maison « que elle avoit eus en la ville de Maisières, en la rue con dit de Leile, liqueile maisons siet entre la maison Berte con dit la sèche d'une part, et la maison Ovederon, jadis fille Labosche, d'autre » (octobre 1298). — Marché aux Pourceaux : bail par les coustres de l'église Notre-Dame et les mainbours de la table des pauvres à Jean Cocrenier, à présent clerc et marlier de ladite église, « de deux viez maisons joingnans et contigueez l'un à l'autre, séans en la dicte ville de Maisières, on lieu que on dit on marchié aux pourceaux, ainsi comme elles se comportent et entièrement, royans d'une part à Colson Hennequin, parmentier, et d'autre part aux hoirs de feu la fuselière », moyennant 36 sous parisis, monnaie de France, ayant cours en la ville de Mézières (23 janvier 1419-20).

II. B. 6. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin ; 4 fragments de sceaux.

**1311-1495.** — Titres de propriété de la Table des pauvres, à Mézières. — Rue du Petit-Bourg : échange entre Husson Bernot, mainbour de la table des pauvres, et Thomas Hugot, demeurant à Mézières ; ledit Hugot transporte audit Bernot un cens perpétuel de deux francs sur une maison sise à Mézières, tenant à l'ostel au croissant d'une part, et à Colart Simonnet d'autre part, contre dix sous parisis de cens sur une maison de la rue du Petit-Bourg, et une soulte de 12 livres tournois (3 mai 1447). — Rue du Pont-de-Pierre : donation par messire Jean Ninnin, prêtre curé de Wautraincourt, au luminaire de Notre-Dame et à la table des pauvres, de 5 sous de cens annuel et perpétuel à prendre sur une maison sise en la rue du Pont-de-Pierre, royant à Jehannot Brunssart, d'une part, et à Jehennin Portejoie, d'autre part (20 décembre 1365). — Outre le Pont-de-Pierre : bail par le chapitre de la collégiale Saint-Pierre, le curé de Damouzy, et les mainbours de la table des pauvres, d'une maison et d'un jardin indivis entre eux, et situé outre le Pont-de-Pierre, à Jean Bruyant, demeurant à Mézières, moyennant un cens annuel de 24 sous parisis (23 mars 1404-05).

II. B. 7. (Liasse.) — 23 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier ; 1 sceau.

**1337-1732.** — Titres de propriété de la Table des pauvres, à Mézières. — Vis-à-vis le portail de Notre-Dame : bail à Colart Pérot, dit Baudriquet, demeurant à Mézières, « d'une certaine place ou mesure, en laquelle vouloit avoir une maison qui fut feu Petit Jehan Nepveux, séant audit Maisières, devant le grant portal d'icelle église », moyennant onze sous parisis de cens, payables 8 sous à l'église Notre-Dame, et 3 sous à la table des pauvres (4 juin 1466). — Rue de Saint-Julien : vente aux coustres de l'église Notre-Dame et aux mainbours de la table des pauvres, par Person Espinars et Alis, sa femme, de 10 sous de vieux tournois de cens annuel, à prendre sur une maison dans la grande rue de Saint-Julien, royant à Jean le vachier, d'une part, et à maître Pierre le potier d'étain, d'autre part, pour le prix de 10 florins d'or (2 décembre 1381) ; — vente par Colart Willemin, de Mézières, de 20 sous de cens annuel « en et sur la maison Regnaudin Thomassin, de Maisières, séant en la grant rue Saint-Julien de Maisières, royant d'une part à Julien le Voué de Lumes, et d'autre à Jacques-

min Pancemal », moyennant le prix et la somme de 19 florins d'or (16 novembre 1390). — Faubourg de Saint-Julien : donation par dame Ponce, femme de Jean Cherpet, l'ainé, de 4 gros de cens sur un courtil séant à Saint-Julien « devant la maison de la priole » (12 juin 1433).

II. B. 8. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin.

**1330-1508.** — Titres de propriété de la Table des pauvres, à Mézières. — Rue des Sauniers : donation par Symonnet de Reims, jadis bourgeois de Mézières, de 4 sous de cens à la table des pauvres et de 2 sous au luminaire de l'église Notre-Dame, sur la moitié d'une maison sise dans la rue des Sauniers, royant d'une part à Doart de Briquenay, et d'autre à Thomas d'Alenduy (15 septembre 1387). — Rue des Tournelles : bail à Jean Turquin, pontenier, d'une maison sise rue des Tournelles, royant audit Jean Turquin et à une autre maison appartenant à l'église collégiale de Saint-Pierre, moyennant 8 sous de cens par an (17 juin 1487). — Rue de Venise : bail, moyennant 16 sous parisis de cens annuel à Jean le Sellier, potier d'étain, demeurant à Mézières « d'une petite maison avecques toutes ses appartenances, ainsi qu'elle se comporte, devant et derrière entre ses royers, à ce jour appartenant en héritage à la dite table des pauvres, en charge du viage de Jehan Malart, tonnelier, demourant à Boutancourt, tant seulement, séant en la rue de Venisse audit Maisières, entre la maison dudit Jehan le Sellier, d'une part, et la maison de l'église de Sept-Fontaine, et Jaquet Alart par le deryière d'icelle maison » (3 septembre 1453). — Entre Mézières et Arches : donation par Jacques dit Barreis, de Fumay, de 20 sous parisis de cens annuel à prendre sur plusieurs pièces de pré sises sur le territoire de Mézières, dans la prairie de Vaux, « *in praeria de Vallibus* », et sur le ban d'Arches, « *in banno seu territorio ville de Archiis, in praeria sita inter villam de Maceriis et villam de Archiis* » (9 octobre 1330).

II. B. 9. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier ; 4 fragments de sceaux.

**1325-1787.** — Titres de propriétés de la Table des pauvres à Champigneul, Mohon, Montcy-Saint-Pierre, Novion-sur-Meuse, Pont d'Arches, Romery, Semeuse, le Theux, Wareq, Wautraincourt. — Bail à Alexandre, curé de Boulzicourt, d'une pièce de terre arable sise sur le ban de Champigneul, lieu dit Fignival, moyennant un cens annuel d'un demi-quartel de blé (5 avril

1390) ; — bail à Jean Chaumont, marchand demeurant à Mohon, d'une cense audit lieu pour neuf années consécutives, moyennant 51 livres par an (18 février 1736) ; — donation par Husson Barnot et Jeannette, sa femme, demeurant à Mézières, de 24 sous parisis par an sur une cense sise à Montcy-Saint-Pierre et bans circonvoisins, à la charge de faire célébrer deux obits (18 février 1451-52) ; — bail à Walbin, dit Losart, de Nouvion-sur-Meuse, et à Ode, sa femme, de plusieurs pièces de terre arable et de pressur les bans de Nouvion et de Manicourt, moyennant un cens annuel d'un setier de froment, un setier de seigle et deux setiers d'avoine (28 octobre 1329) ; — bail à Jean le Guiterneur, potier d'étain, demeurant au faubourg du Pont-d'Arches, d'une vieille maison située audit faubourg d'Arches, moyennant 48 sous tournois de cens par an (21 février 1494-95) ; — droit d'amortissement accordé par Jean de Custine, écuyer, seigneur de Romery, à la table des pauvres, pour les héritages qu'elle possède audit lieu (8 février 1408-09) ; — donation par Jean le Flament, de Mézières, au luminaire de l'église Notre-Dame et à la table des pauvres, d'un pré situé sur le ban de Semeuse (12 septembre 1384) ; — Joachim la Commère, et Mahault, reconnaissant devoir à la table des pauvres 4 sous 4 deniers tournois de cens annuel sur une certaine pièce de terre nommée la vigne du Theux (12 août 1508) ; — donation par Guillaume Pot d'argent, demeurant à Mézières, d'une pièce de terre sur le terroir de Warcq, au lieu le pré de Symonelle (14 mai 1404) ; — Jean dit Wyars, de Ville, près Wautraincourt, reconnaît devoir à la table des pauvres le tiers d'un quartel de seigle sur une terre sise entre les bans de Ville et de Romery, au lieu dit : *li ternes devans* (6 mai 1325).

II. B. 10. (Liasse.) — 1 cahier, 35 feuillets ; 2 pièces, papier.

**1448-1767.** — Cens et rentes de la Table des pauvres. — Principaux revenus, vers 1450 : à Berthaucourt, la maison où demeure présentement Hénon d'Aiglemont, qui fut à Jean Rogier, 8 sous ; — le courtil ayant appartenu à maître Jean le fourbisseur, 11 sous. — Rue d'Entre-Deux-Portes : la foulerie que tenait naguère Jean de Bar, foulon, sise Entre-Deux-Portes, 4 sous ; — la maison ayant appartenu à Ponsart Bolemont, 4 sous ; — la maison où demeure Mercier le charpentier, 5 s. 4 d. — Rue le Voué : la maison de Regnaut et Raoulin de Verviers, où demeure à présent Coleçon de Launois, foulon, 70 sous. — Rue des Sauniers : la maison de Jehannot Maillefer, tonnelier, 4 sous ; — les deux maisons de Jean de Donchery,

8 s. 6 d. — Rues de la Tournelle, du Pont-d'Arches et du Petit-Bourg : la maison de Colleson Vigreux, 5 sous ; — la maison de Godefrin le parmentier, 32 sous ; — la maison de maître Jean d'Alenduy, sise dans la ruelle Haingnault, 11 sous ; — le courtil de maître Jean de Cons, sis outre le Pont d'Arches, 2 sous ; — une pièce de terre séant au ban d'Arches, et appartenant à Regnault de Lumes, écuyer, qui jadis fut à feu Pierre de Lumes, son père, et auparavant à feu dame Marie, jadis femme de Julion le Voué de Lumes, mère dudit Pierre, 5 sous. — Entour le moustier et le marché aux pourceaux : la maison de Jehannot Queque, 12 sous ; — la maison que messire Nicolle, curé de Damouzy, a donnée à Jeannette, sa baïsselle, 10 sous. — Outre la porte de Saint-Julien : la maison où demeure Jean le Poly, de Villers-sur-le-Mont, qui appartient jadis aux hoirs de feu Hierbin Varlet, 16 sous. — De la porte de Saint-Julien jusqu'au grand four, et du grand four jusqu'à la halle à la chair et la rue de Venise : la maison où demeure à présent le prieur de Thin, 20 sous ; — la maison de Colet, de Warcq, 4 sous. — Rue du Pont-de-Pierre et faubourg : la maison où demeure maître Laurent de Cons, 5 sous ; — près de la porte du Pont-de-Pierre, une mesure où souloit avoir une maison ayant appartenu à Huart de Poix, et à Husson de Tournay, 10 sous. — Rue des Étuves : la maison de Jean Buffet, de Raillicourt, 24 sous ; — la maison de Jehannet, le pêcheur, 6 sous. — Rues des Bondiers et du Grand-Bourg : la maison au lion, où demeure à présent Jean Gehey, qui jadis appartenait à Baudesson de Murtin, sise devant la fontaine qu'on dit le robin aux plaids, 7 s. 6 d. ; — la maison de Jean Ronceau, de Montigny, 40 sous ; — la maison appartenant au luminaire de Notre-Dame, 8 sous. — Nouveaux titres des surcens appartenant à la Table des pauvres (22 décembre 1728).

II. B. 11. (Liasse.) — 20 cahiers, 181 feuillets, papier.

**1644-1731.** — Cens et surcens de la Table des pauvres. — Principaux revenus, en 1644. Faubourg de Saint-Julien : des héritiers Jean de Briencourt, pour leur jardin proche le chef Saint-Jean, 5 sous. — Rue du Grand-Bourg : du mainbour de l'église Notre-Dame, pour la maison où pend pour enseigne les Pâtureaux, 44 sols 4 deniers. — En 1716 : Autour de l'église, une maison appartenant à Jean Simonet, ci-devant à la veuve Dehalle, auparavant à la veuve Cuminelle, tenant d'une part à Jean Beaurin, et d'autre à Henry Billet, 1 l. 1 s. 6 deniers ; — une maison appartenant à

Nicolas Colin, vis-à-vis le grand portail Notre-Dame, tenant d'une part à une ruelle, d'autre à Jean Collot, auparavant Nicolas Buffet, 8 s. — En 1720 : Rue du Cloître, de maître Nicolas Leseur, seigneur de Nanteuil, pour la maison qu'il a acquise de Gérard Martin, 3 l. 15 s. — Rue des Bouchers, dite aux fromages : des dames religieuses Annonciades, pour une maison qu'elles ont acquise, et qui est comprise à présent dans leur jardin, 1 l. 10 s. — En 1730 : Faubourg du Pont-de-Pierre, de Nicolas Barthélemy, auparavant Nicolas Raulin, pour une tannerie réduite en maison, laquelle ledit Barthélemy a acquise du nommé Belle-Humeur, tenant à la veuve Barthélemy, et d'autre à une petite ruelle qui conduit au port, 8 sous ; — des sieurs Charles Martin, procureur du roi, Biguet, avocat à Charleville, et Thomas Legrand, auparavant Tristonnet Petillet, pour une maison et tannerie appartenant audit Legrand, tenant à la totalité de la maison de la cloche et d'autre à la veuve Divois, 13 sous. — En 1734 : rue des Paons, de Jean Barré, maître menuisier, pour le surcens de sa maison tenant d'une part à la maison du Bec-en-Haut, et d'autre aux chanoines de Saint-Pierre, 1 sou. — Rue des Sauniers : du sieur Tillequin, marchand demeurant à Reims, pour le surcens de sa maison où pendait ci-devant pour enseigne le signe de la croix, tenant d'une part aux héritiers François Simonet, et d'autre aux héritiers Jean Bayot, 3 sous 3 deniers.

II. B. 12. (Liasse). — 22 cahiers, 146 feuillets, papier.

**1735-1759.** — Cens, surcens et rentes de la Table des pauvres. — Principaux revenus, en 1735. Rue du Petit-Bourg : de Henry Beudet, maître menuisier, demeurant à Mézières, pour le surcens de sa maison, tenant d'une part à Étienne Robillon, d'autre faisant le coin de la rue qui conduit au grand quartier des casernes, 7 sous 9 deniers. — Rue du Grand-Bourg : de Nicolas Lombart, cordonnier, pour sa maison faisant le coin de l'escalier Saint-Pierre, d'une part, d'autre tenant au sieur Mansuet, 17 sous. — En 1740, rue des Sauniers : de M. Bénissein, major de Mézières, pour sa maison située près le Gouvernement, tenant de part et d'autre à Nicolas Gilbert, 8 sous. — En 1750 : Autour de l'église, des héritiers Bisson, doyen des chanoines de Saint-Pierre, pour leur maison ci-devant occupée par M. le chanoine Goulet, tenant d'une part à M. le marquis du Rozelle, et d'autre à M. Mellier, 1 l. 1 s. 6 d. — Rue du grand-Bourg : de Marie Roland et consorts, héritiers de Louis Bourguignon,

pour leur maison venant de Nicolas Gobinet, appelée la maison de la Baleine, tenant d'une part à Jean Bertin, et d'autre à Claude Froment, dix sous. — En 1758 : Rue de la Tournelle, de M. Bénissein, major, comme héritier de M. de Vrigne, pour sa maison tenant d'une part à une ruelle et d'autre à M. Deplant, 1 l. 12 s. — Rue de Saint-Julien : du sieur Zénart, pour sa maison vis-à-vis le grand escalier Notre-Dame, 12 sous ; — des propriétaires du petit four pour une maison comprise dans les bâtiments du petit four, venant de feu Jacques Robinet, 6 sous.

### Série E

II. E. 1. (Registre.) — In-folio, 293 feuillets, papier.

**1627-1671.** — Comptes de la Table de pauvres. Recettes pour les années 1627, 1629, 1634, 1644, 1646, 1673 : 308 l. 10 s. 10 d. ; 290 l. 2 s. 3 d. ; 159 l. 1 d. ; 212 l. 12 s. 1 d. ; 146 l. 19 s. 7 d. ; 181 l. 10 s. 2 d. ; 186 l. 16 s. 6 d. ; — dépenses : 153 l. 2 s. 4 d. ; 116 l. 14 s. 6 d. ; 57 l. 12 s. 4 d. ; 94 l. 3 s. 7 d. ; 124 l. 10 s. 7 d. ; 162 l. 10 s. 2 d. ; 188 l. 17 s. — Principales dépenses, en 1634 : à MM. les doyen et curé, vicaire et marguillier de l'église Notre-Dame, pour la rétribution des messes, 32 livres ; — audit sieur curé, pour la rétribution des petites vêpres qui se chantent en carême, 8 l. ; — au marguillier, pour son assistance auxdites vêpres, 50 sous ; — au greffier pour l'état de la recette et dépense du présent compte, 25 sous ; — aux échevins, pour l'audition du compte, 105 sous ; — au sergent, pour ses semonces, 10 sous. — En 1646 : à Évrardin Nothet, huissier de l'église, en considération de ce qu'il a nettoyé diverses fois durant l'année à l'entour d'icelle, 3 l. 10 s. ; — aux enfants de feu Jean Allart, en considération de ce que ledit défunt a été tué au service du roi, 13 l. 15 s. ; — à Nicaise Fay, cordier, pour une corde, 100 sous. — En 1667 : pour le transport des grains de Gernelle, 15 sous. — En 1673 : aux pauvres qui sont à l'aumône, 106 livres 16 sous ; — à Jean Mercier, sergent, pour la recherche des cens, 30 sous.

II. E. 2. (Liasse.) — 27 cahiers, in-folio, 143 feuillets, papier.

**1636-1741.** — Comptes de la Table des pauvres. — Recettes pour les années : 1636, 1648, 1661, 1701, 1718, 1725, 1741 : 146 l. 1 s. 4 d. ; 142 l. ; 264 l. 3 s. 3 d. ; 79 l. 14 s. 1 d. ; 145 l. 6 s. 5 d. ; 213 l. 17 s. 5 d. ; 551 l. 8 s. 3 d. ; — dépenses : 57 l. 6 s. 4 d. ; 146 l.

12 s. 3 d.; 239 l. 3 s. 9 d.; 81 l. 5 s.; 129 l. 10 s.; 83 l. 5 s.; 326 l. 9 d. — Principales dépenses, en 1648 : à Nicolas Colinet, organiste, 10 livres; — à Husson Darcq, à la veuve Boquillet et à un pauvre garçon qui était à l'hôpital, 39 l. — En 1661 : à Jean Ponsignart, pauvre homme, a été payé par chaque semaine, 5 sous, durant l'année du présent compte, 13 l.; — à Jean Peschenart, pareille somme de 13 l.; — aux enfants dudit Peschenart, 13 l. — En 1701 : pour les repas des fermiers, 3 livres; — à maître Hubert, marlier de la paroisse, pour la célébration de deux messes du jour par chaque semaine de l'année, 42 livres. — En 1741 : à Thomas Aubry, premier chantre, 63 l.; — à maître Louis Ostance, curé-doyen, 10 l. 10 s.

II. E. 3. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

**1641-1677.** — Pièces justificatives des comptes de la Table des pauvres. — Mémoires, quittances et mandats : à M. de Lespine, doyen de Mézières, pour la rétribution de ses assistances aux vêpres et saluts de la Vierge durant le carême, 8 l. (1641); — à Marie Allart, veuve de Jean Payon, qui a la charge des enfants mineurs de feu Jean Allart, son frère, tué pour le service du roi, 13 livres (1642); — à Dapremont, prêtre, marguillier de Notre-Dame de Mézières, pour les messes du jour dites depuis la Saint-Jean 1676 jusqu'au jour de Noël, 21 livres; — au susdit Dapremont, pour les vêpres de carême, 10 l. 10 sous (1676).

II. E. 4. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1397-1510.** — Vidimus, du 30 juin 1510, des lettres de Philippe, fils du roi de France, duc de Bourgogne, comte de Flandre et d'Artois, en date du mois d'avril 1396-97, pour l'amortissement de six-vingts livres de rente que les bourgeois de Mézières avaient données tant à l'église Notre-Dame, à la Table des pauvres, qu'à l'Hôtel-Dieu, à prendre sur différents héritages sis à Mézières et bans voisins.

### III. — FONDS DE LA MALADRERIE DE MÉZIÈRES

#### Série A

III. A. I. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

**1695-1696.** — Lettres patentes de Louis XIV portant réunion à l'Hôtel-Dieu des maladreries de Mé-

zières, de Maubert-Fontaine et de Monthermé: « Nous avons joint, uny et incorporé, et par ces présentes signées de notre main, joignons, unissons et incorporons audit Hostel-Dieu de nostre dite ville de Mézières les biens et revenus des maladreries de Saint-Lazare de ladite ville, de Sainte-Brigide de Maubert-Fontaine et de Monthermé, pour en jouir par les administrateurs dudit Hostel-Dieu du 1<sup>er</sup> juillet de l'année 1695, et pour estre les dits revenus employés à la nourriture et entretien des pauvres malades dudit Hostel-Dieu, à la charge de satisfaire aux prières et services de fondations dont peuvent estre tenus les dits biens unis, et de recevoir les pauvres malades de Maubert-Fontaine et de Monthermé, à proportion des revenus des maladreries desdits lieux... » (avril 1696). — État des maladreries qui seront réunies à l'Hôtel-Dieu : Mézières, revenus, 260 livres; Rumigny, 230 livres; Maubert-Fontaine, 107 livres; Monthermé, 40 livres; total : 637 livres.

#### Série B

III. B. 1. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 1 sceau.

**1380-1522.** — Titres de propriété de Saint-Lazare de Mézières. — Le sieur Ponsart reconnaît devoir 4 sous de cens annuel sur une maison ayant appartenu à Poncelet Joffroy, située dans la rue du Petit-Bourg, « royant à damoiselle Ysabel de Lume, d'une part, et les hoirs feu Richart Lambau, d'autre part » (17 mars 1379-80); — bail par Wallerand Hugo, demeurant à Mézières, et damoiselle Agnès, sa femme, à Perresson Lardenois, teneur à Mézières, moyennant 28 sous parisis de cens chaque année, d'une maison sise dans la rue de Venise, « royant d'une part à la femme et aux hoirs de feu Colart Noiret, et d'autre part à Jacquemin dit Petit Julion, bouchier, chergiée icelle maison, chascun an, de wyt solz parisis de cens annuel et perpétuel dehus par moitié à Saint-Ladre dudit Maisières, et à la table des pures d'icelle ville... » (7 juin 1403); — bail par le chapitre de la collégiale Saint-Pierre et le mainbour de Saint-Ladre, à Colleson Fraillicourt, « chausseteur », demeurant à Mézières, d'une maison sise dans la rue des Bouchers, moyennant un cens annuel de 24 sous parisis (5 juillet 1421); — transport par Jean Wyart, cordonnier, soupçonné de lèpre, à Adrien Bayart et Nicolas Vassal, mainbours et procureurs de la maison des Ladres, de 6 setiers de grain, moitié froment, moitié avoine, à prendre sur

une cense appartenant à Colart Paillart, de Cheveuges; et don manuel par ledit Wyart de 6 livres 8 sous tournois, argent comptant, pour aider à réparer la maison de Saint-Ladre, à la condition de lui donner « demourage et résidence, sa vie durant, pour lui, sa femme et mesnaige, à une maison estant audit Saint-Ladre auprès de la petite chappelle jadis édifié par feu messire Hug Le Fèvre, prestre malade en icelle, avec son aysance ou petit jardin estant lez ladite maison, ainsy que ledit Le Fèvre la tenoit, pour d'icelle maison et jardin tenir, joir et posséder sa vie durant tant seulement, et après sa vie retourner à ladite maison Saint-Ladre, comme auparavant. » (13 mars 1521-22).

III. B. 2. (Rouleau.) — 1 pièce, papier.

**1438-1439.** — Titres de propriété de Saint-Lazare de Mézières. — Copie collationnée du bail fait à Jean Divoix, mercier, et Alix, sa femme, demeurant à Mézières, de la cense et maison de Foyceure, moyennant un cens annuel de 6 muids de grain, moitié froment, moitié avoine, et de 12 livres parisis (4 juin 1439).

III. B. 3. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 14 pièces, papier.

**1549-1635.** — Titres de propriété de Saint-Lazare de Mézières. — Déclaration des héritages de la cense appartenant à l'hôpital Saint-Lazare, sise à Foyceure, détenue par Jean Bertrand (XVI<sup>e</sup> siècle); — quittance de 4 livres 5 sous tournois délivrée à Poncelet Blavier, administrateur de Saint-Ladre, par Jacques Le Jay, tabellion royal des bailliage, ville et prévôté de Troyes en Champagne, et commis pour la recette et recouvrement des deniers provenant des droits de francs-fiefs et nouveaux acquêts dus au roi, au bailliage de Vitry en Perthois, « assavoir quatre livres tournois pour le droict du roy, à laquelle ledit hospital a esté taxé et coctizé par messieurs les commissaires ordonnez par ledit seigneur en la chambre du trésor à Paris pour faire les taxes et coctisations desdits droictz, à cause du revenu temporel appartenant audit hospital... et 5 solz tournois pour espices de mes dits sieurs les commissaires d'avoir faict ladite taxe et coctization » (16 novembre 1550).

### Série E

III. E. 1. (Registre.) — In-folio, 467 feuillets, papier.

**1506-1671.** — Comptes de Saint-Lazare de Mézières (années 1506, 1512, 1513, 1514, 1524, 1526, 1529, 1530, 1531, 1532, 1533, 1534, 1535, 1537, 1544, 1545, 1548, 1551, 1553, 1554, 1555, 1556, 1557, 1564, 1567, 1571, 1581, 1582, 1584, 1587, 1614, 1615, 1620, 1628, 1631 et 1671). — Recettes en argent pour les années 1506, 1514, 1529, 1532, 1537, 1554, 1564, 1582, 1631 : 15 l. 16 s.; 30 l. 3 d.; 39 l. 13 s. 10 d.; 15 l. 17 s. 8 d.; 27 l. 5 s. 2 d.; 42 l. 9 s. 4 d.; 113 l. 3 s. 5 d.; 102 écus 2 tiers 9 sous 2 deniers; 448 l. 12 s. 6 d.; — dépenses : 87 l. 19 s. 1 d.; 54 l. 17 s.; 105 l. 4 s. 6 d.; 139 l. 2 s. 1 d.; 48 l. 19 s. 11 d.; 12 l. 15 s.; 198 l. 14 s. 8 d.; 69 écus 2 sous 3 deniers; 343 l. 12 s. 6 d. — Principales dépenses, en 1506 : A Perrin Lefebvre, pour avoir fourni des épices, vin, dragées et pain mis et employés pour laver les autels de la chapelle de Saint-Ladre, 7 s. 3 d.; — à Pierson Dareulx, pour avoir fait le luminaire de la dite chapelle, 36 s.; — à Jacquemin Francart, pour avoir délivré du pain à chanter, 18 d.; — à Jean Biennaise, drapier, pour avoir délivré 3 aunes et demie de drap gris, pour faire les manteau et chaussettes de la fille Hannot le Parmentier, qui a été mise audit Saint-Ladre, 28 s.; — à Jacquemin Hocquet, pour avoir délivré un baril, une écuelle et une cliquette, 18 d. — En 1514 : au maieur et à la justice de Mohon, pour avoir visité une « bonde » à l'une des terres de Saint-Ladre, 2 sous 6 deniers; — à Robert Bayart, pour une paire de gants à Pierresson Hardy et pour un entonnoir, 18 d.; — à messire Pierre Hulin, chapelain de Mohon, pour avoir dit et célébré l'obit de feu Banneret, à la chapelle de Saint-Ladre, le mercredi des Quatre-Temps avant Noël, tant pour lui que pour le marlier, 6 sous; — à Jean Hannot, malade, pour sa pension d'argent durant onze mois, 102 s. 8 d.; audit Hannot, pour sa pension de blé durant ledit temps, 1 muid, 1 setier, 3 quartels; — audit Hannot, pour sa pension de bois, 9 sous; — au même, pour le loyer de sa chambrière pendant ladite année, 48 sous; — aux mainbours de Saint-Ladre, pour leur salaire d'avoir vacqué à la dite mainbournie pendant l'année, 1 muid 2 setiers de froment; — pour le papier et encre mis à ces présents comptes, 18 d. — En 1529 : pour camelot, velours et menu vair mis à faire une robe à l'image Notre-Dame de la chapelle Saint-Ladre, 27 s.; — pour un coffre à mettre les

ornements de la chapelle, 16 s. ; — à Jean du Chesne, pour deux verrines mises à la chapelle et pour verges de fer, 27 s. ; — un banc mis à l'église de Saint-Ladre pour reposer les gens d'église, 12 s. ; — au curé de Mohon, pour avoir fait l'eau bénite, chaque lundi de l'an, à la chapelle de Saint-Ladre, 1 muid d'avoine. — En 1532 : à Jean de Presles et Jehannon-Robinet, pour avoir été à Reims mener Thiébault Gervaise, demeurant en cette ville, afin de voir s'il était atteint de lèpre, 10 l. tournois ; — à deux docteurs en médecine et un chirurgien qui ont visité ledit Gervaise et l'ont condamné à être séparé des sains et à être mis hors du monde, 60 s. ; — pour un pain de 2 deniers porté à l'offrande et 3 autres pains donnés aux malades étant en ladite maison, le jour de l'obit du Banneret, 8 d. — En 1537 : aux chirurgiens qui ont vu et visité Poncette Boiteau, qui a été reconnue malade et mise hors du monde, 40 sous ; — à Jean Biennaise, acheté onze quartiers de drap camelin, pour faire un manteau à ladite Poncette, qui fut mise hors du monde, le 26 janvier 1538-39, 38 s. 6 d. ; — pour la façon dudit manteau, 2 sous ; — à Jean Gardeur, pour une paire de gants pour ladite malade, 12 d. ; — des cliquettes et des écuelles pour ladite Poncette, 16 d. ; — à M. le curé, pour son droit du service de ladite malade, 20 sous ; — au curé de Mohon pour son droit d'avoir reçu la malade et l'avoir conduite jusqu'à la maladrerie, 12 sous. — En 1564 : pour 2 clefs aux huis de la chapelle, 3 s. ; — à Paris Lefort, pour un seau au puits de la maison, 4 s. ; — aux manouvriers de Warcq pour avoir torché les deux premières maisons neuves dudit Saint-Ladre, 70 s. ; — pour avoir reclos le cimetière de Saint-Ladre, et pour épines y employées, 40 s. ; — pour une serrure, une clef, des gonds et vervelles à l'huis du grand jardin, 8 s. — En 1582 : à Jean Pouillet, pour avoir racoustré une chasuble de la chapelle Saint-Ladre, 12 s. ; — pour le transport des grains venant de Donchery, 32 s. 4 d. ; — pour le pain et le vin aumônés le jour du jeudi saint à tous les lépreux survenants audit lieu, 8 pots, à 5 sous le pot, 40 sous, et pour le pain, 60 sous, soit en tout : 100 sous. — En 1631 : à la servante de la léproserie, 3 livres ; — à Jean Haneau, couvreur d'ardoises, pour ses gages d'avoir entretenu les toits des bâtiments de Saint-Ladre, 3 l. 10 s. ; — à Jean Oudet, pour avoir préparé les ornements de la chapelle, et blanchi le linge d'icelle, 3 l. 10 s. ; — au greffier, pour l'état de la recette et de la dépense ordinaire du présent compte, 20 sous.

III. E. 2. (Liasse.) — 13 cahiers, in-folio, 219 feuillets, papier.

**1508-1562.** — Comptes de Saint-Lazare de Mézières (années 1508, 1509, 1511, 1517, 1518, 1519, 1523, 1526, 1528, 1532, 1536, 1547, 1550, 1553, 1562). — Recettes en argent, pour les années 1508, 1511, 1518, 1528, 1536, 1562 : 60 l. 16 s. 12 d. t. ; 37 l. 4 s. 4 d. ; 24 l. 17 s. 7 d. ; 34 l. 9 s. 8 d. ; 24 l. 6 s. 8 d. ; 16 l. 6 s. 5 d. ; — dépenses : 91 l. 7 s. 9 d. ; 38 l. 10 s. 1 d. ; 90 l. 4 s. 9 d. ; 107 l. 15 s. 9 d. ; 97 l. 4 s. 8 d. ; 50 l. 3 s. 10 d. — Principales dépenses, en 1508 : à Jean Banneret, pour le loyer de sa chambre durant l'année, 48 s. ; — à Jean de Namur, couvreur, pour avoir délivré un quarteron de lattes mises sur le toit de la maison de Saint-Ladre, 3 sous. — En 1511 : à Pierret Évrart, pour une paire de gants, 9 deniers ; — à Julien Mercier, pour deux petits cierges pour faire le service dudit malade, 18 d. ; — à messire Jean Lhommelet, chapelain de Mézières, pour avoir fait le service dudit malade et l'avoir mis hors du monde, 20 sous ; — à Jeau Le Leup, marlier, pour avoir assisté audit service, 20 deniers ; — à Jean Fauconnier, pour avoir fait minuter et doubler ce présent compte, 20 sous. — En 1518 : à Pierre Vyart, pour deux bouteilles et deux entonnoirs, 5 s. 6 d. ; — à Jean Laigneau, pour avoir fait un manteau de cheminée, et avoir baillé deux planches et des clous, 4 s. 6 d. ; — à Jean Raulin, charpentier, pour avoir fait deux chalits, 9 s. 6 d. — En 1528 : à Pagart, maçon, pour la muraille de la chapelle que l'on a faite tout de neuf, 36 s. 6 d. ; — à un homme de Gerspunsart, pour bois mis à ladite chapelle, 4 l. ; — à Simon, scieur, et à son compagnon, pour avoir scié le bois de ladite chapelle, 38 s. ; — à Jean de Paris, pour deux milliers d'écailles mises à la chapelle, 48 s. ; — à Raulin, charton, pour avoir transporté les dites écailles, 3 sous ; — à Jean Ganthois et Francart, charpentiers, pour avoir fait la charpenterie de la chapelle, huis et fenêtres d'icelle, 72 sous ; — à Jean de Laval-Dieu, couvreur pour avoir couvert la chapelle et remis les pommeaux, 40 s. ; — 21 livres de plomb mises aux dits pommeaux et couronne, à 12 deniers, la livre, 21 sous ; — à Martin, couvreur, pour avoir doré les dits pommeaux et pour l'or qui y a été mis, 25 s. ; — pour 400 lattes doubles mises au toit de la chapelle, 30 s. ; — à Thomas Wautelet, pour deux planches employées à la chapelle, 14 s. — En 1536 : à Gatinet de Perier et son compagnon, pour avoir fait une haie d'épines au cimetière de Saint-Ladre, 9 s. 6 d. ;

— au curé et au marlier de Mohon, pour avoir dit l'obit de feu le Banneret, le mercredi des Quatre-Temps, avant Noël, 6 s. ; — aux mainbours, pour avoir assisté audit obit, et avoir porté un pain de 2 deniers à l'offrande, à chacun d'eux 6 deniers, pour ce, 12 deniers ; — à Martin Josnet, pour une corde mise à la cloche de la chapelle, 12 deniers. — En 1562 : à Guillaume Raulin, couvreur, pour avoir besogné pendant cinq journées sur le toit de la chapelle et de la maison de Saint-Ladre, à raison de 5 sous par jour, 25 sous ; — à Nicolas Fauconnier, et Gérard Rousselet, notaires, pour une procuration par eux faite aux mainbours, pour leur servir durant l'année, tant à Donchery qu'ailleurs, afin de poursuivre les débiteurs de Saint-Ladre, 8 sous 6 deniers.

III. E. 3. (Liasse.) — 19 cahiers, in-folio, 196 feuillets, papier.

**1567-1676.** — Comptes de Saint-Lazare de Mézières (années 1567, 1568, 1575, 1576, 1577, 1579, 1609, 1617, 1618, 1619, 1620, 1621, 1622, 1629, 1633, 1634, 1640, 1650, 1674, 1676). — Recettes en argent pour les années 1467, 1577, 1617, 1619, 1644, 1676 : 304 l. 16 s. 1 d. ; 275 l. 13 s. 3 d. ; 119 l. 12 s. 7 d. ; 353 l. 6 s. 9 d. ; 30 l. 18 s. 6 d. ; 32 l. 9 s. 3 d. ; — dépenses : 141 l. 17 s. 9 d. ; 188 l. 2 d. ; 346 l. ; 235 l. 6 s. 3 d. ; 120 l. 4 s. ; 192 l. 8 s. — Principales dépenses, en 1567 : à Pierre Bournel, tavernier, pour quatre pots de vin à 4 sous le pot et pain fourni par lui pour laver les autels et faire la cène ledit jour, 24 sous ; — à Nicolas Robin, apothicaire, pour le luminaire de la chapelle durant l'année, 67 s. 3 d. — En 1577 : à Alizon Hénon, lépreuse, pour sa pitance en argent durant onze mois, à raison de 33 sous 4 deniers par mois, 18 l. 6 s. 8 d. ; — à Nicolas Quinart, greffier, pour son salaire d'avoir baillé au comptable l'état du revenu de Saint-Ladre, 20 sous. — En 1619 : à Henry Daixne, pour vin distribué aux pauvres et aux gens d'église le jeudi saint, 113 s. ; — à Jean Petitfils, de Vendresse, pour 6 cordes de bois fournies sur le rivage de Mézières, pour le chauffage des lépreux, 24 l. ; — au sergent pour ses semonces, 10 sous ; — au procureur-syndic, 15 sous. — En 1634 : pour le transport des grains de Donchery, 40 sous ; — à Pierre de la Forest, pour besogne faite au bâtiment de la cense de Foyeure, 49 livres ; — au greffier pour avoir dressé le présent compte, 4 livres. — En 1676 : au marlier de l'église Notre-Dame, pour un quartier des gages des enfants de chœur, 13 livres ; — à Pierre

Joly, couvreur, pour réfection faite au toit de la chapelle, 6 livres ; — pour la recherche des cens, 25 sous.

III. E. 4. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1621.** — Pièces justificatives des comptes de Saint-Lazare de Mézières. — Mandats et quittances : de 100 sous délivrés à Henry Boulan, docteur en médecine, et N. Bienaise, chirurgien, demeurant à Mézières, pour avoir visité Jablet Coche, âgée de 40 ans ou environ, femme en troisièmes noces de Jacques Vuillème, soupçonnée d'être atteinte de la lèpre (9 mars 1621) ; — de 7 livres aux susdits et à Raulesson de Presle, chirurgien, pour avoir visité Jeanne Voirin, femme de Gérard Masset, portefaix, demeurant au faubourg de Saint-Julien (id.).

III. E. 5. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1770** (vers). — Mémoire de M. d'Argy, curé-doyen de Mézières, sur l'origine et les causes des maladreries et léproseries connues sous le nom de Saint-Lazare. — « Dans les X, XI, et XII<sup>èmes</sup> siècles, la maladie de la lèpre étoit connue en France ; elle augmenta de beaucoup dans le commencement du XIII<sup>ème</sup> siècle, et comme elle étoit communicative, d'ailleurs qu'il n'étoit guère possible de demeurer dans une maison où il y avoit quelqu'un d'infecté de ce mal, Philippe second, surnommé Auguste, roy de France, ordonna vers 1223, que toutes les villes feroient construire, à l'extrémité de leur terroir, une maison où l'on mettroit ces malades, et qu'on y fourniroit à leur subsistance par des aumônes et biens-fonds qu'on y assigneroit ; ces hospices s'appelloient ladreries ou léproseries, mais plus communément hôpitaux de Saint-Ladre, parce que Saint-Lazare en étoit le patron. Ces maisons étoient ordinairement à portée des grands chemins, pour que les passants et voyageurs pussent y faire leur aumône. Mézières, dans ces tems reculés, pour se conformer aux ordonnances, a voulu que son hôpital de Saint-Ladre fût à l'extrémité de son territoire, assis près du grand chemin, afin que ceux de la ville qui seroient atteints de la lèpre, fussent en bon air, et que l'infection qui en exhaloit ne pût incommoder aucun des habitans.

Les fonds donnés à ces hôpitaux se sont accrus peu à peu comme nous le voyons à Mézières, par les titres de différentes donations, lesquelles sont toutes une suite de la piété des habitans ; l'on voit par les comptes

qu'outre la cense dite de Saint-Lazare, il y en avoit encore d'autres, dans le pays de Luxembourg, comme à Gernel; pourquoy a-t-on négligé de s'y maintenir et d'en percevoir les fruits? Il paroît, suivant les histoires, que la plupart de ces maladies de lèpres étoient une suite de la corruption des mœurs qui régnoit dans le peuple et les armées, et parce qu'on n'avoit pas encore trouvé les remèdes nécessaires à guérir des maux vénériens, ces maladies, dégénérées en lèpres, infectoient tous ceux qui en étoient atteints. Cette espèce de maladie contagieuse étant devenue moins commune depuis deux cents ans, il est arrivé que les biens qui étoient attachés à ces léproseries fussent mal employés, qu'il y en avoit qui se faisoient passer pour lépreux, afin d'avoir un prétexte de demander des pensions sur ces hôpitaux. Le Roy, pour obvier à cet abus, donna, en 1612, une déclaration par laquelle il ordonnoit qu'il ne seroit pourvu à l'état des vrais lépreux qu'après qu'ils auroient été visités et reconnus pour tels; qu'ils seroient alors séparés du peuple avec les cérémonies ecclésiastiques accoutumées; qu'ils ne seroient reçus dans ces léproseries que sur les bulletins du grand aumônier de France, car alors ces hôpitaux étoient érigés en bénéfices. Il fut ordonné pour Mézières qu'il n'y auroit que deux lépreux dans son hôpital de Saint-Ladre, qu'on n'y en admettroit pas d'étrangers, qu'autant qu'il n'y en auroit pas à Mézières; il étoit spécifié ce qu'on leur donneroit pour leur subsistance ainsi que je l'ay rapporté dans ce que j'ay dit dans mes mémoires en parlant de la maladrerie de Saint-Lazare. Depuis la déclaration du roysusdattée de 1612, ces maladreries, par un édit du roy du 1664, ont été réunies à l'ordre de Saint-Lazare et du Mont-Carmel, lequel édit n'a eu d'effet qu'en 1669 qu'il a été vérifié, et que dans ce tems on a retiré les fonds de ces léproseries des mains de ceux qui les avoient usurpés, on en a fait des commanderies qu'on a donné aux chevaliers de Saint-Lazare; enfin, par un édit de 1672, le roy a confirmé

l'union des maladreries et léproseries à l'ordre du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, et au mois de mars 1696, le roy les a désuni par son dit édit; et par son arrêt de son conseil, au mois d'avril 1696, il a réuni l'hôpital de Saint-Lazare de Mézières à notre Hôtel-Dieu, y ajoutant la maladrerie de Maubert-Fontaine, et de Monthermé, dont l'arrêt est déposé dans les archives. De tout ce que dessus, il en résulte que l'hôpital de Saint-Lazare n'a jamais été pour Mohon, mais uniquement pour Mézières .... »

---

#### IV. — FONDS DE LA MALADRERIE DE MAUBERT-FONTAINE.

---

##### Série A

IV. A. 1. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1696.** — Signification faite aux maire, échevins et habitants de Maubert-Fontaine, des lettres-patentes de Louis XIV portant réunion de la maladrerie dudit lieu à l'Hôtel-Dieu de Mézières (30 juillet.)

---

##### Série B

IV. B. 1. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1689.** — Titre de propriété. — Jean de La Serre, fermier des maladreries dépendant de la commanderie de Marle, demeurant à Rozoy, donne à titre de louage et admodiation en argent, à Nicolas Clouet, laboureur, et à Jean Coliquet, marchand, à Maubert-Fontaine, les héritages, tant terres que prés, de la maladrerie dudit lieu, pour neuf années consécutives, moyennant 100 livres par an (13 avril).

# TABLE DES MATIÈRES

## A

Administrateurs de l'Hôtel-Dieu, E 8. 72.  
Administration de l'Hôtel-Dieu, E 1 8. E 65.  
Amortissement de rentes, II B 4.  
Apprentissage (mises en), E 4.  
Armoiries de la ville de Mézières, E 72.  
Aumônes du bureau de charité, G 5.  
Avoines (prix des), E 4.

## B

Bâtiments de l'Hôtel-Dieu. Prolongement, E. 7; — reconstruction,  
E 5. 50. 54. 64.  
Baux, B 53. E 1. 2.  
Biens de l'Hôtel-Dieu à Arches, B 1.  
— aux Ayvelles, B 2.  
— à Belval, B 3.  
— Berthaucourt, B 4.  
— Champigneul, B 11.  
— Charleville, B 1.  
— Charroué, B 5.  
— Clavy, B 6.  
— Damouzy, B 7.  
— Donchery, B 8.  
— Élaire, B 9.  
— Étion, B 10.  
— Évigny, B 11.  
— Fossé, B 43.  
— Francheville (La), B 12.  
— Gespunsart, B 13.  
— Houldizy, B 14.  
— Lumes, B 15.  
— Maubert-Fontaine, B 16.  
— Mézières, B 47-33.  
— Mohon, B 34.  
— Montcy-Saint-Pierre, B 35.  
— Montjoly, B 35.  
— Neuville-les-This, B 36.  
— Nouvion-sur-Meuse, B 36.  
— Poix, B 37.  
— Prix, B 37.  
— Saint-Menges, B 37.  
— Semeuse, B 38. 39.  
— Singly, B 40.  
— Sormonne, B 40.  
— Tournes, B 41. 42.  
— Vaux-en-Dieulet, B 43. 44.  
— Vendresse, B 45.  
— Vrigne-Meuse, B 48.  
— Villers-le-Tourneur, B 46.  
— Voncq, B 47.

Biens de l'Hôtel-Dieu à Warcq, B 41.

— Warnécourt, B 50.

Biens du Bureau de charité à Charroué, G 1.

— Damouzy, G 1.

— Haudrecy, G 1.

— Logny-les-Aubenton, G 1.

— Lonny-les-Renwez, G 1.

— Recouvrance, G 1.

— Saint-Fergeux, G 1.

— Saint-Marceau, G 2.

— Saint-Marcel, G 2.

— Tournes, G 1.

— Warcq, G 2.

— Warnécourt, G 2.

Biens de la Table des pauvres à Boulzicourt, II B 1.

— Champigneul, II B 9.

— Cons-la-Grandville, II B 1.

— Donchery, II B 1.

— Fignicourt, II B 1.

— Lumes, II B 1.

— Mézières, II B 2-8.

— Mohon, II B 9.

— Montcy-Saint-Pierre, II B 9.

— Nouvion-sur-Meuse, II B 9.

— Pont-d'Arches, II B 9.

— Romery, II B 9.

— Semeuse, II B 9.

— Theux (Le), II B 9.

— Warcq, II B 9.

— Wautraincourt, II B 9.

Biens de la maladrerie Saint-Lazare de Mézières, III B 1. 2 3

Biens de la maladrerie Saint-Lazare de Maubert-Fontaine, IV B 1.

Boucherie de carême, E 5. 7. 61. 67. G 3.

Bureau de charité, B 72. E 5. G 1-7.

## C

Calvaire (couvent du), B 67.

Capucins de Charleville, B 55. E 4. 39. 49. 58.

Carmélites de Charleville, B 67.

Cens dus à l'Hôtel-Dieu, B 54.

Cens dus à la Table des pauvres, II B 10. 11. 12.

Chambres à l'Hôtel-Dieu (création de), E 4.

Chapelain, E 3. E 8.

Chapelle de l'Hôtel-Dieu, B 52, C 1. 2. 3. E 20. 22. 23. 42. 45. 72.

Chapelle de Saint-Julien, E 22.

Chapelle de Saint-Lazare, III B 1. III E 1. 2. 3.

Chapitre de Braux, B 4.

Charges de l'Hôtel-Dieu, B 51. 59. 57.

Château d'eau, E 38.

Collège de Charleville, E 23.

Collégiale de Saint-Pierre de Mézières, B 27. 52. E 7. 17. 63.  
 G 1. 2. 3. 4. II B 6. 8. 11. III B 1.  
 Commanderie de Marle, IV B 1.  
 Comptabilité de l'Hôtel-Dieu, E 9-40.  
 Comptes du Bureau de charité, G 4.  
 Comptes de la Table des pauvres, II E 1. 2.  
 Comptes de Saint-Lazare de Mézières, III E 1. 2. 3.  
 Contestations entre le bureau de l'Hôtel-Dieu et celui de la charité, E 7.  
 Cordeliers de Berthaucourt, B 4. 59.  
 Cordeliers de Bethléem, B 51. 59. C 3. E 20. 22. 23.  
 Cour des aides, B 59.

**D**

Délibérations de l'Hôtel-Dieu, E 4 7.  
 Dépenses de l'Hôtel-Dieu, E 9-40.  
 Dépenses du bureau de charité, G 4.  
 Dépenses de la Table des pauvres, II E 1. 2. 3.  
 Dépenses de Saint-Lazare de Mézières, III E 1. 2. 3.  
 Dortoirs de l'Hôtel-Dieu, B 52.  
 Droits d'amortissement du Bureau de charité, G 6.

**E**

Échevins de Mézières, B 23 C 2.  
 Économat, E 67.  
 Église Notre-Dame de Mézières, B 28. 34. 40. 53. 55. 72. E 41. 50.  
 II B 2. 3. 4. 5. 6. 10. 11. II E 1. 4.  
 Emprunt, E 5.  
 Enfants trouvés, E 7. G 8.  
 Entretien des bâtiments de l'Hôtel-Dieu, E 68. 69. 70.  
 Établissement de trois sœurs à l'Hôtel-Dieu, E 46.  
 Établissement d'un quatrième frère des écoles chrétiennes, E 37.

**F**

Fermes de l'Hôtel-Dieu, E 8.  
 Fermeture d'un cul de sac situé entre l'Hôtel-Dieu et la maison du Bec-en-Haut, E 68.  
 Fontaine de l'Hôtel-Dieu, E 22. 38.  
 Fondations en faveur de la Table des pauvres, E 58.  
 Fortifications, E 4.  
 Fortifications de la corne de Champagne, E 53.  
 Four de l'Hôtel-Dieu (plan du), E 56.  
 Frères des écoles chrétiennes, E 47.

**G**

Grains (vente de), E 4.  
 Grenier à sel (vente d'un), sis à Mézières, rue des Pêcheurs, E 5.

**H**

Hôtel-Dieu, B 4-72. C 1-3. D 1-2. E. 1-72. F 1-2.  
 Hôpital des pestiférés de Saint-Julien, E 24.

**I**

Impositions du bureau de charité, G 6.  
 Indulgences, C 4-2.  
 Intendant de Champagne, B 64. E 66. G 6. 7. 8.  
 Inventaire des titres de l'Hôtel-Dieu, D 1. 2.  
 Inventaire des titres de l'église Notre-Dame, D 2.  
 Inventaire des titres du bureau de charité, D 2.  
 Inventaire des titres de la Table des pauvres, D 2.  
 Inventaire du mobilier de l'Hôtel-Dieu, E 74.

**L**

Legs, E 7.  
 Lits (établissement de), E 4.

**M**

Mainbours de l'Hôtel-Dieu, E 4.  
 Mainbours de la Table des pauvres et des trépassés, E 4.  
 Maîtres des comptes de Lille, B 51.  
 Maladrerie de Saint-Lazare de Mézières, B 53. III A 1. III B 1. 2. 3. III E 1-5.  
 Maladrerie de Maubert-Fontaine, E 28. III A 1. III E 5. IV A 1. IV B 1.  
 Maladrerie de Monthermé, III A 1. III E 5.  
 Manufacture de bas, E 4.  
 Marlier de l'église Notre-Dame de Mézières, C 3. E 22. III E 3.  
 Meubles de l'Hôtel-Dieu, E 5.  
 Meunier de Mézières, E 44.  
 Mont-Carmel (ordre du) III E 5.

**O**

Obits (célébration d'), C 3.  
 Officialité de Reims, B 48.  
 Ouvrages à exécuter à l'Hôtel-Dieu, E 68.

**P**

Parlement, B 49.  
 Pauvres malades, E 8.  
 Pauvres non malades, E 8.  
 Pharmacie à l'Hôtel-Dieu (établissement d'une), E 5. F 2.  
 Pièces justificatives des comptes de l'Hôtel-Dieu, E 41-65.  
 — de la Table des pauvres, II E 3.  
 — de Saint-Lazare de Mézières, III E 4.  
 Plaque commémorative de la reconstruction de la chapelle de l'Hôtel-Dieu, E 72.  
 Portier de l'Hôtel-Dieu, E 8.  
 Prévôt de Mézières, B 27. 59.  
 Prieur de Thin, II B 10.  
 Procédures, B 59-72. E 5. 65.

**R**

Réceptions à l'Hôtel-Dieu, E 3. 4.  
 Recettes de l'Hôtel-Dieu, E 9-40.  
 — de la Table des pauvres, II E 1. 2.  
 — de Saint-Lazare de Mézières, III E 1. 2. 3.  
 Receveurs de l'Hôtel-Dieu, E 8.  
 Reconstruction de l'Hôtel-Dieu, E 5. 50. 54.  
 Régent des écoles gratuites, E 7.  
 Régents du collège, E 24.  
 Règlement de l'Hôtel-Dieu, E 6. 8. 66. 68.  
 Règlement du Bureau de charité, G 7.  
 Remèdes (fourniture de), E 4.  
 Réparations aux bâtiments de l'Hôtel-Dieu, E 55.  
 Réunion à l'Hôtel-Dieu des maladreries de Mézières, Maubert-Fontaine et Monthermé, III A 1. IV A 1.  
 Réunions du bureau de l'Hôtel-Dieu, E 5.  
 Revenus de l'Hôtel-Dieu, B 51. 52. 55. 57. 58. E 66.  
 — de la Table des pauvres, II B 10. 11. 12.  
 — du bureau de charité, G 1. 2. 3. 4.  
 — des maladreries réunies à l'Hôtel-Dieu, III A 1.



Rôles des dixième et vingtième deniers, G 6.  
Rôles des pauvres, E 41. G 5.

**S**

Saint-Lazare (ordre de) III E 5.  
Sculptures faites aux bâtiments de l'Hôtel-Dieu, E 52.  
Service médical, E 7. F 2.  
Sœurs de Saint-Charles de Nancy, E 4. 5. 7. 8. 46. F 1.  
Surcens de l'Hôtel-Dieu, B 54. 56.  
— de la Table des pauvres, II B 41. 42.

**T**

Table des pauvres, B 27. 28. 32. 36. 40. 53. D 2. E 1. 4.  
II B 1-12.  
Tableau peint pour l'église Notre-Dame, E 21.  
Titres divers, H 1.

**V**

Visite des bâtiments de l'Hôtel-Dieu, E 53.

---

## TABLE DES NOMS DE PERSONNES

---

**A**

Aalars de Tournes, II B 5.  
Aalis, fille de Marée de Murtin, II B 3.  
Abec (Léon), prince maronite, E 32.  
Absous, E 7.  
Adam, E 7.  
Adenet (Jacques), laboureur, B 33.  
Agnès, femme de Wallerand Hugo, III B 1.  
Agon (Nanon), G 5.  
Alardin le mercier, II B 3.  
Alart (Jacquet), B 29. II B 8.  
Aleaume (Nicolas), B 59.  
Alenduy (Jean d'), B 34. II B 40.  
Alenduy (Thomas d'), B 27. 51. E 9. II B 5. 8.  
Alexandre, curé de Boulzicourt, II B 9.  
Alexandre (Nantte), E 48.  
Alis, femme de Jeannot Cayn, B 11.  
Alis, femme de Person Espinars, II B 7.  
Alix, femme de Jean Divoix, III B 2.  
Alizon de Renwez, E 21.  
Allard (Aingrenain), tonnelier, B 3.  
Allart (Jean), II E 1. 3.  
Allart (Marie), II E 3.  
Arnoudin (Guillaume), laboureur, B 42.  
Anceaux, chaudronnier, E 51.  
Ancel (Jean), B 51.  
Anglure (René d'), E 40.  
Annonciades (religieuses), II B 11.  
Apchon-Dragon (régiment d'), B 62.  
Arches (Nicolas d'), B 41.  
Argy (d'), curé de Mézières, G 7. III E 4.  
Artois (comte d'), II E 4.  
Assises (Pierre de la Grive des), B 64.  
Aubert, notaire, E 32.  
Aubert, receveur du contrôle, E 47.  
Aubert de Braux, B 25.  
Aubert (Nicolas), B 54.

Aubry (Jean), cordier, E 46.  
Aubry (Marguerite), B 38.  
Aubry (Thomas), chantre, II E 2.  
Autrecourt (Jean d'), E 22.  
Auvergnon (Michel), E 63.

**B**

Babinet (Jacques), II B 4.  
Badry (Pierrot), E 18.  
Bailly (Lambert), B 37.  
Balle (Nicolas), laboureur, B 43.  
Balouart (Jean), B 47.  
Banneret (Jean), III E 1. 2.  
Bar (Anne-Marie), B 69.  
Bar (Jean de), foulon, II B 10.  
Barbe (Thomas), manouvrier, B 43.  
Barbier (Colet le), B 51. E 17.  
Barbier (Collart le), receveur du comte de Rethel, B 2. 21. 48.  
Barbier (Jean), organiste, E 22.  
Barilly (Charles), chanoine, E 5.  
Barnot (Husson), II B 9.  
Barre (Jean de La), E 14.  
Barré (Jean), G 5. II B 41.  
Barré (Perresson), boucher, B 40.  
Barré (Pierre), B 32.  
Barreis (Jacques, dit), II B 8.  
Barthélemy, directeur des écoles chrétiennes et gratuites, E 47.  
Barthélemy, notaire apostolique, E 46.  
Barthélemy (Nicolas), II B 41.  
Bassignon (Miles ou Milet), B 24. 51.  
Baudesson de Murtin, II B 40.  
Baudet (Jean), B 60.  
Baudet (Pierre), laboureur, E 2.  
Baudet (veuve), G 4.  
Baudier (veuve), B 51.  
Baudoin (Charles), B 20.  
Baudoin (Paul), B 20.  
Baudriquet (Colart Pérot, dit), II B 7.

- Bauger (Pierre), vigneron, E 1.  
 Bavière (duc de), B 67.  
 Bay (Colard de), B 27.  
 Bayard (Jean), maître d'école, B 55, E 31. 43.  
 Bayard (Robert), E 21, III E 1.  
 Bayart (Adrien), mainbour de Saint-Lazare, III B 1.  
 Bayart (veuve), E 4.  
 Bayot (Jean), II B 11.  
 Bayot (Nicolas), collecteur, E 48.  
 Bazeille (Jeanne), B 35.  
 Bazille, paveur, E 60.  
 Bazoteaux, vitrier, E 7.  
 Béatrix, dite la Sauvage, II B 5.  
 Beaudet (Henry), maître menuisier, II B 12.  
 Beaufront (Pierre), B 29.  
 Beaulnan (Regnault), échevin, B 18.  
 Beaumont (de), E 35. 50.  
 Beaupré (Le Pelletier de), intendant de Champagne, G 6.  
 Beauraing (Jehannot), E 14.  
 Beauregard (veuve), G 5.  
 Beaurin (François), B 56, E 5.  
 Beaurin (Jean), II B 11.  
 Beaurin (veuve), G 5.  
 Bec en Haut (Jehannot), II B 5.  
 Béglot (Jeanne), B 49.  
 Béalart (Jean), B 51.  
 Bellehumeur, II B 11.  
 Bellejambe (Henry), E 4. 44.  
 Bénéié (Jean), H 1.  
 Bénissein, major de Mézières, II B 12.  
 Benoinmont (Jean), B 54.  
 Bernesson (Colignart), B 23.  
 Bernot (Husson), B 20, II B 6.  
 Berthe, dite la Sèche, II B 5.  
 Bertin (Jean), B 56, E 6, II B 12.  
 Bertrand (Guillaume), laboureur, B 53.  
 Bertrand (Jean), E 26, III B 3.  
 Besace (Jean de la), B 31.  
 Bienaisé, B 56.  
 Bienaise (Jean), B 59, III E 1.  
 Bienaise (Nicolas), chirurgien, III E 4.  
 Bigeois (Jean), E 53.  
 Bigot, chapelier, E 38.  
 Biguet, avocat, II B 11.  
 Billaudelle (Nicole), B 70.  
 Billet (Henry), II B 11.  
 Billy, E 61.  
 Billy (Charles), B 20.  
 Billy (Jean-Baptiste), laboureur, B 60.  
 Binet (Jean), boulanger, E 19.  
 Bisson, doyen des chanoines de Saint-Pierre de Mézières, II B 12.  
 Bisson (héritiers), G 1.  
 Bisson (Jean-François), B 33, E 4. 66.  
 Blanchart (Barbe), E 20.  
 Blard (Jean), B 54.  
 Blavier, marchand, E 45.  
 Blavier (Poncelet), administrateur de Saint-Lazare, III B 3.  
 Blondequin (noirs), II B 3.  
 Bocquart (Nicolas), B 54.  
 odson, E 38.  
 Boiteau (Poncette), III E 1.  
 Bolemont (Ponsart), II B 10.  
 Bollemont (Chonet de), B 44.  
 Bonnet, notaire, C 3.  
 Bonnisset (Thiébauld, dit), B 36.  
 Bonvallet (Jean), B 35.  
 Boquillet (veuve), II E 2.  
 Borgne (Colard Le), B 51.  
 Borruffin (marquis de), E 1.  
 Bosseux (Étienne Le), B 49.  
 Boucaux, E 7.  
 Boucher (Claude), B 50.  
 Boucqueaux (Jacques), B 58.  
 Boulan (Henry), docteur en médecine, III E 4.  
 Bouquin (Nicolas), chirurgien, E 4.  
 Bourette, femme de Jean de Warcq, B 24.  
 Bourgeois, B 56.  
 Bourgeois, échevin et administrateur de l'Hôtel-Dieu, E 54.  
 Bourgeois, entrepreneur, B 56. E 55. 63.  
 Bourgeois, maire de Mézières, E 65.  
 Bourgeois (Catherine), B 61.  
 Bourgeois (Didier), marchand, B 44.  
 Bourgeois (Jean), manouvrier, B 43.  
 Bourgeois (Maresson), B 10.  
 Bourgeois (Nicolas), E 30.  
 Bourgeois (Stanislas), B 56.  
 Bourgogne (duc de), II E 4.  
 Bourguignon, E 48.  
 Bourguignon (Alips), B 41. 42.  
 Bourguignon (Allart), prêtre, E 15.  
 Bourguignon (Jean), B 41. E 16.  
 Bourguignon (Louis), II B 12.  
 Bourguignon (Poncelet), II B 1.  
 Bourguignon (Simon le), parmentier, B 38.  
 Bourguin, enfant de chœur, E 30.  
 Bourlant, collecteur, E 37.  
 Bournel (Pierre), tavernier, III E 3.  
 Bourguin (Antoine), laboureur, B 40.  
 Boussu (Wyet), B 41.  
 Bouvart (Marie), servante, B 68.  
 Bouvellemont (Jean de), B 38.  
 Bracquenot (Poncette), B 34.  
 Braibant (Lambert de), parmentier, B 22.  
 Brandeberch (Garlache de), B 35.  
 Brasseur (Philippe), E 17.  
 Braux (Jean de), II B 4.  
 Briancourt, E 7. G 4.  
 Briart (veuve), E 19.  
 Briencourt (Jean de), II B 11.  
 Briulles (Robert de), B 51.  
 Brincourt, E 64.  
 Brion, E 19.  
 Brisart (Jean), B 9.  
 Brouant (Raignesson), B 32.  
 Brouet (François), médecin, E 21.  
 Brouet (Jeanne), E 1.  
 Bruge (Pierre de), E 25.  
 Bruneau (Gérard), B 18.  
 Brunel (Gérardin), B 24.  
 Brunssart (Jehannot), II B 6.

Brustot (Marie), E 20.  
 Bruyant (Jean), II B 6.  
 Buene (Jacquemin), B 23.  
 Buffet (Jean), II B 10.  
 Buffet (Jacques), étudiant, E 23.  
 Buffet (Nicolas), II B 11.  
 Bury (Nicolas), E 26.  
 Bus (Pierre du), II 1.  
 Buzancy (Mgr de), E 16.

## C

Cabra (hoirs), B 51.  
 Cailleteau, E 36.  
 Cailteau (Jean), tisserand, B 11.  
 Cailteau (Pierre), curé de Chuffilly, B 11.  
 Calteau (Poncette), G 5.  
 Camus (Jean), B 46. 55. E 49.  
 Camus (Jean-Baptiste), laboureur, B 8.  
 Camus (Pierre), B 46.  
 Canel (Étienne), B 48.  
 Canneau (Jean) le jeune, E 2.  
 Carnot (Jean), marchand, E 2.  
 Caruel (Nicolas), B 16. 66.  
 Cagnier (Gérard), pelletier, B 32.  
 Causse (Regnaud), marchand batelier, B 37.  
 Cautionart, E 34. 57.  
 Caynel (Jean), B 31.  
 Cayn (Jeannot), clerc, B 41.  
 Cayot, de Wautraincourt, B 51.  
 Cercelet, E 63.  
 Cerny (Nicolas-Louis de Clèves de), chanoine de Laon, G 1.  
 Cesse (Jeanne), B 2.  
 Chabrol (Mathieu), chirurgien-major, B 67.  
 Chaîneau (Jean-Nicolas), laboureur, B 14.  
 Chambellain (Jacques), clerc, II B 4.  
 Champiaus (Ponsars de), écuyer, B 25.  
 Charles VIII, roi de France, B 2.  
 Charlier (Gérard Le), B 38.  
 Charlier (Potot Le), B 27.  
 Châtillon (le chevalier de), E 68.  
 Chaudron (Jean), maître cordonnier, E 4.  
 Chauffet (François), B 41.  
 Chaumont (Guillaume), marchand, B 34.  
 Chaumont (Jean), B 54. E 42. II B 9.  
 Chauvet (héritiers), B 56.  
 Chéon (Jean), laboureur, B 2.  
 Chéret, G 4.  
 Cherpet (Jean), II B 7.  
 Chesne (Colart du), E 18.  
 Chesne (Jean du), E 21. III E 1.  
 Chesne (Pierre du), E 16.  
 Chevalier, avocat, E 36.  
 Chiavary (de), chanoine, E 53.  
 Chopelet, G 4.  
 Civet (Thomas), armurier, B 56.  
 Clément VII, pape, C 2.  
 Clèves (Nicolas-Louis de), chanoine de Laon, G 1.  
 Cliquet (Jean), E 3.  
 Clocteur (Ernat le), B 24.  
 Clouet (Nicolas), laboureur, IV B 1.

Coche (Jabtet), III E 4.  
 Cochard (Poncelet), boucher, B 54.  
 Cocrenier (Jean), marbrier, II B 5.  
 Colard de Reims, E 12.  
 Colardel (Johannin), B 27. 28.  
 Colardin (André), apothicaire, E 26.  
 Colart, E 11.  
 Colet de Wareq, II B 10.  
 Colin (Nicolas), B 54. II B 11.  
 Colinet (Nicolas), organiste, II E 2.  
 Coliquet (Jean), marchand, IV B 1.  
 Collin (Pierre), B 20.  
 Collin (Thomas), E 21.  
 Collinet (Guillaume), B 21.  
 Collot (Jean), II B 11.  
 Collot (Nanon), G 5.  
 Colomban (frère), gardien des capucins, E 58.  
 Colson de Mohon, E 12.  
 Commère (Joachim La), II B 9.  
 Comminel (Poncelet), B 26.  
 Compas (Chaumont), B 54.  
 Compas (Évrard), maçon, E 23.  
 Compas (Jean), B 48.  
 Conreur (Regnaud le), B 51.  
 Cons (Jacquemin de), B 51.  
 Cons (Jean de), B 31. II B 40. 24. 29.  
 Cons (Laurent de), II B 10.  
 Cophignon (Jean-Bap.), ancien maître d'école, B 66.  
 Coquetel (Jean), B 26.  
 Coquetiaus (Jean), II B 4.  
 Corbisier (Petit le), E 9.  
 Corbisier (Potier le), E 12.  
 Cordier (Jean de Saint-Marcel, dit), B 27.  
 Cordier, régent de langue latine, II 1.  
 Cornut (Colart), B 26.  
 Cornut (Jean, dit Petit), B 4. 51.  
 Corrigeux, employé à la poste, E 46.  
 Corrigeux (veuve), G 5.  
 Coste (Jean de La), B 8.  
 Cottin (Madeleine), sage-femme, E 45.  
 Coulmeau (Françoise), couturière, E 4.  
 Coulon, perruquier, E 35.  
 Coulon (Jean), tailleur, B 5.  
 Coulon li Asniers, II B 4.  
 Coulon (Wyriet ou Weric dit), B 11. II B 12.  
 Coulon (veuve), E 58.  
 Courtois (Évrardin), E 1.  
 Courtois (Jeanne), B 44.  
 Courtois (Laurent), E 1.  
 Courtois (Martin), marchand, B 70.  
 Courtois (Michelet), E 17.  
 Courtois (Nicolas), B 54.  
 Courtois (Pierre), B 39. 53. 70.  
 Courtonne (Jean, dit de), clerc, II B 3.  
 Crépy (Gérard), tellier, B 29.  
 Croisy (Ponce), concierge des prisons, E 43.  
 Croisy (veuve), G 5.  
 Crolet, enfant de chœur, E 50.  
 Cuminelle (veuve), II B 11.  
 Cunin (Pierre), cordonnier, E 25.

Cunisse (Bailly), marchand brasseur, E 65  
Custine (Jean de), écuyer, seigneur de Romery, II B 9.

**D**

Dainvault (Pierre), mainbour, B 62.  
Daixne (Henry), III E 3.  
Daleaume, G 4.  
Damiens (Jean), E 2.  
Damproul (Jacques), laboureur, B 48.  
Dapremont, marguillier de Notre-Dame, II E 3.  
Darcq (Husson), II E 2.  
Darches (Marguerite), E 19.  
Darches (Petitjean), B 30.  
Dardenne, vicaire, E 32.  
Dardenne (Jean), B 20, E 14.  
Dareulx (Pierson), III E 1.  
Dareux (Wantier), B 30.  
Darreux, notaire, C 3.  
Darreux (Jean), mercier, B 21.  
Darreux (Nicolas), E 17.  
Darreux (Oederon), B 21.  
Dawaigne (François), organiste, B 55, E 31. 62. H 1.  
Defaux, receveur de l'Hôtel-Dieu, E 62.  
Defaux (Jean-Baptiste), tailleur, B 56.  
Defaux (Jeanne), G 5.  
Deffaut (veuve), G 4.  
Deffaux (Henry), B 33.  
Deffaux (Marie-Poncette), couturière, E 48.  
Defourneau (veuve), B 54.  
Deglaire (Gérard), B 55.  
Deglaire (Jacques) le jeune, laboureur, B 48.  
Dehalle (veuve), II B 11.  
Dehu (M.) receveur de l'Hôtel-Dieu, E 58.  
Dehuz, marchand, E 62.  
Deliard, mainbour de l'Hôtel-Dieu, E 72.  
Deligny, échevin, E 72.  
Deloche (Jean), cordonnier, B 53.  
Delognes (Nicolas), boulanger, B 67.  
Demoulin, G 4.  
Denaux (Catherine), E 3.  
Departhes (Claude), apothicaire, E 4. 47.  
Deplant, II B 12.  
Derval (dame), trésorière de la charité, B 72, E 57.  
Dervin (François), boulanger, E 52.  
Desban, sergent, E 28.  
Deseaulz (Michel), B 21.  
Despresle (Jean), maître chirurgien, E 1.  
Desrozières (François Oyon, dit), chirurgien, E 4. 30.  
Deville, B 56.  
Deville, sergent, E 27.  
Deville (Jean), laboureur, B 36.  
Deville (Nicolas), laboureur, B 35.  
Didier (Jean), E 20.  
Dié (Pierresson), cordonnier, B 29.  
Dimenge (Jacquemin), II B 1.  
Divois (veuve), II B 11.  
Divois (Jean), mercier, III B 2.  
Doart de Briquenay, II B 8.  
Dodarde (Helesson, dite), B 31.  
Doisy (Jacques), laboureur, B 61.

Domelier (Thomas), E 2.  
Don (Jean de), B 26.  
Donchery (Jean de), II B 10.  
Donnery (Jacques), B 54.  
Dorigny, enfant de chœur, E 37.  
Douceur (la), chasse-pauvre, E 46.  
Doulcelet (Évrard), B 14.  
Doulcelet (Jeanne), B 14.  
Doulcét (Colson), E 18.  
Dourte (Jeanne), B 44.  
Dourte (Thierry), B 43. 44.  
Drouet (Guillaume), B 39.  
Drouet (Pierre), maître cordonnier, E 55.  
Drouet (Thomas), B 39.  
Drumelle, chaudronnier, E 34.  
Dubois, E 7.  
Dubois (Charles-Victor), enfant de chœur, E 63.  
Dubois (Denis), B 56.  
Duchesne, chaudronnier, E 30.  
Duchesne (Marie), B 58.  
Duconseil, contrôleur des fermes, B 56.  
Duconseil (Nicolas), aubergiste, B 56.  
Dufléchy (Jean-Baptiste), E 4.  
Dufléchy (Marie), G 5.  
Dugard, échevin, E 72.  
Dugard, marchand, E 51.  
Duhan (Collesson), B 23.  
Dumoulin (Jacques), capitaine d'infanterie, ingénieur du roi, B 7.  
Dupeire (Catherine), B 70.  
Duplessy, greffier, E 72.  
Dupont, ingénieur, E 72.  
Durus (Melchior), vitrier, E 27.  
Duruz (Jean), B 54.

**E**

Emmelot, veuve de Jean Coquetel, II B 4.  
Enfant-Jésus (sœurs de l'), E 5.  
Espinars (Person), II B 7.  
Estévenin le pâtissier, E 13.  
Étienne (maître), E 14.  
Évrard, chanoine de Braux, II B 2.  
Évrat dit l'échevin, B 26.  
Évrat (Jean), B 45.  
Évrat (Pierret), III E 2.

**F**

Falloize (Jean Godart, dit), marchand, B 46.  
Fasseau, médecin, E 5.  
Faucheux (demoiselle), B 56.  
Faucheux (Jean), sergent sermenté, B 18.  
Fauconnier (Hector), chirurgien, E 27.  
Fauconnier (Jean), C 3. E 16. III E 2.  
Fauconnier (Nicolas), notaire, III E 2.  
Fauvel père, B 27. 28. 51. II B 3.  
Fauvel (Maresson), B 27. 28.  
Favel (Baudoin), II B 4. 5.  
Faveleste (Marie la), II B 4. 5.  
Fay, E 7.  
Fay, huissier, E 56.  
Fay (Jean), couvreur, E 22.

Fay (Jean-Baptiste), cordonnier, E 57.  
 Fay (Nicaise), cordier, II E 1.  
 Faynot, marchand, E 30.  
 Faynot (Jean), B 55. 65. E 45.  
 Faynot (Jean-Baptiste), chapelain, E 6.  
 Faynot (Jean-Pierre-Remy), laboureur, B 40.  
 Fère (François), marchand de bois, E 43.  
 Ferron (Petit le), B 51.  
 Ferron (Poncelet le), H 1.  
 Fievée (Marée, dite la), II B 4.  
 Flament (Jean le), II B 9.  
 Flamme (Claude Gridlet, dit la), B 55.  
 Flandine (Ambroise de), peintre, E 21.  
 Flandre (comte de), II E 4.  
 Flandrine, femme de Gérard Caugnier, B 32.  
 Fléau (Marguerite), E 19.  
 Focé, maître marbrier, B 26.  
 Forest (Pierre de La), III E 3.  
 Forget (Jean), B 24.  
 Formé, avocat, E. 44.  
 Fort (Braidy), voituron, E 14.  
 Fort (Louis), B 68.  
 Fortemps, E 63. 64.  
 Fortemps (Jacques), marchand, B 58.  
 Fortems (Jacques), laboureur, B 70.  
 Foulon (François), charron, B 68.  
 Foulon (Jean-François), voyer de Mézières, B 1. 8. 26. E 7. 35.  
 55. 69. 70.  
 Foulon (Laurent), E 1.  
 Foulon (Martin), E 1.  
 Foulon (Jean, dit Waffart) B 23.  
 Fourniquel (Thierrion), charpentier, B 31. 51.  
 Fraillicourt (Colesson), B 61. III B 4.  
 Fraillicourt (Jean de), B. 23.  
 Fraillin (Poncelet), II B 2.  
 Franc (Jean), B 51.  
 Francart, charpentier, III E 2.  
 Francart (Gilles), couvreur, E 23.  
 Francart (Henry), E 43.  
 Francart (Jacquemin), III E 1.  
 Francart (Jean), couvreur, E 23.  
 Francart (Louis), maître vitrier, B 34.  
 Francœur (fille), E 53.  
 François (Joseph), évêque de Nitrie, C 1.  
 Francony (Hector), chirurgien, E 23.  
 Fransquin (Jeannot), pelletier, B 22.  
 Fresnay (Baudesson), E 48.  
 Frizon (le petit), de Reims, B 23.  
 Froissart (François), B 20.  
 Froissart (Jean), B 20.  
 Froment (Claude), II B 42.  
 Froussart (Robert), perruquier, E 37.  
 Fumeron (de), B 56.  
 Fuselière (la), II B 5.

## G

Gailledois (Antoine), B 47.  
 Gailledois (Jacquemin), B 47.  
 Gailledois (Jeannoteau), B 47.  
 Gaingnot (Jean), B 41.

Galet (veuve), G 5.  
 Ganault (Damien), receveur des aides, E 47.  
 Gandine (Poncelet de), B 12.  
 Ganot (Honoré), B 56. 68.  
 Ganthois (Jean), E 17, III E 2.  
 Gardeur (Jean), III E 4.  
 Garot (Melchior), E 4.  
 Gascon (Claude), E 19.  
 Gascon (Henry), B 29.  
 Gatinet, de Perier, III E 2.  
 Gautier, médecin, E 5. 32. 33. 45. F 2.  
 Gehey (Jean), II B 40.  
 Gelhay (Raulesson), B 35.  
 Gellé (Jean), E 23.  
 Génin, chantre, E 31.  
 Génin (Jean), brasseur, E 48.  
 Génin (Jean), mainbour, E 6. 57.  
 Genre (Jehannot le), B 3.  
 George (Colart), E 14.  
 George (Jean), pêcheur, E 19.  
 George (Nicolas), B 29.  
 Gérard d'Attigny, B 38. H 4.  
 Gérard (Christophe), G 1.  
 Gérard Raulin, B 54.  
 Gérardin du Theux, II B 2.  
 Gérardin (Adeline), B 27.  
 Germigny (Colart de) B 22.  
 Gernel (Poncelet) B 54.  
 Gernelle (Colart), B 29.  
 Gervaise, portefaix, B 63.  
 Gervaise (Thiébaud), III E 4.  
 Gilbert (Nicolas), II B 42.  
 Gilet, brasseur, E 45.  
 Gilet (Henry) B 59.  
 Gillebert (Jean) B 29.  
 Gillesson de Cons, charpentier, B 28.  
 Gillet (Étienne), E 20.  
 Gilson, marchand de bois, E 51.  
 Gilson (Pierre-Louis), maître de la poste, B. 68.  
 Glajot (enfants), G 5.  
 Glizeulle (Collart de la), B 40. E 17.  
 Gobé (Jean-Baptiste), E 53.  
 Gobert (Petitjean), B 25.  
 Gobert (Thomas), marchand de bois, E 27.  
 Gobinet (Nicolas), II B 42.  
 Godart, E 7.  
 Godart (Jean), marchand, B 46.  
 Godart (Julienne), E 4.  
 Godefrin le parmentier, II B 40.  
 Goulet, chanoine, II B 42.  
 Goulet, syndic des Capucins de Charleville, E 49.  
 Goulet (Millet), E 45.  
 Goux (Françoise), B 58.  
 Goux (Nicolas), B 54.  
 Grand Mont (Bynot de), B 37.  
 Granseigne (Jean), boulanger, B 56.  
 Grégoire, marchand de grains, B 63.  
 Gridelet (Claude), dit la Flamme, marchand hôtelain, B 4. 55.  
 Guachié, serviteur de l'Hôtel-Dieu, E 48.  
 Guénégault (Grégoire de), B 59.

Guillaume (Jeanne), E 2.  
 Guillaume (Thomas), charpentier, E 25.  
 Guillemain (Samuel), B 54.  
 Guillemet (Jean), B 59.  
 Guiot (Jean), maçon, E 17.  
 Guiteigneur (Jean le), potier d'étain, II B 9.  
 Guiteigneur (Jacquemin le), sergent sermenté, B 18.  
 Guitot (Nicolas), seigneur de la Grange-aux-Bois, B 58.  
 Guy (maître), B 24.

**H**

Habert, chirurgien, E 54.  
 Hachette, B 56. E 7.  
 Haguette (veuve), E 49.  
 Halda, B 51.  
 Hamal (Jean de), dit Hulot, E 22.  
 Haneau (Jean), couvreur, III E 1.  
 Hanneau (Gilles), E 26.  
 Hannot (Jean), III E 1.  
 Hannot le parmentier (fille), III E 1.  
 Haquin (Bernot), II B 5.  
 Hardy (Colleson), B 24.  
 Hardy (Louis), cloutier, E 20.  
 Hardy (Pierresson), III E 1.  
 Hauldoin (Nicolas), tisseur, B 44.  
 Haumez (Jean), B 51.  
 Hauwis dite Hauwenée, II B 5.  
 Hébars (Hénon), II B 4.  
 Helesson, dite Dodarde, B 31.  
 Hémart (Marson), B 43.  
 Hénin (demoiselle), B 56.  
 Hénin (Jean), B 70.  
 Hénin (Jacques), B 68.  
 Hénin (Nicolas), trésorier au bureau des finances de Châlons,  
 B 58. E 5. 33.  
 Hennequin (Colson), parmentier, II B 5.  
 Hénon (Alizon), III E 3.  
 Hénon d'Ailemont, II B 10.  
 Herbigny (dame d'), Isabelle de Lumes, B 4.  
 Hezeèques (Euguenain de), B 34.  
 Hiébers, dit Pions, II B 2.  
 Hiver (François), menuisier, E 52.  
 Hivert (Jean), laboureur, B 65.  
 Hocquet (Jacquemin), III E 1.  
 Homé, bedeau, E 41.  
 Hourbe (Philippot le), B 15.  
 Huant (Jean), l'ainé, laboureur, B 11.  
 Huart de Poix, II B 10.  
 Huart le Masson, B 51.  
 Hubelot (Colinet), B 51.  
 Hubert, chirurgien, E 7.  
 Hubert, marlier, II E 2.  
 Hubert (François), B 20.  
 Hubert (Millet), B 20.  
 Hubert (Nicolas), E 55.  
 Hubinois (Collard), E 15.  
 Hugier (Gilbert le), B 25. E 13.  
 Hugier (Husson le), B 51. E 15.  
 Hugo (Wallerand), B 26. 27. III B 1.  
 Hugot (Thomas), B 33. II B 6.

Huguenin (Person), B 51.  
 Hulín de Lumes, II B 3.  
 Hulin (Pierre), chapelain de Mohon, III E 1.  
 Hullot (Robert), laboureur, B 46.  
 Hullot (Thomas), B 20.  
 Hulot (Jean de Hamal, dit), E 22.  
 Hulot (Élie), G 5.  
 Hulot (Gérard), B 14.  
 Hulot (Gérardin), B 51.  
 Hulot (Jean), B 20. 32.  
 Hulot (Maresson), B 44.  
 Hulot (Nicolas), E 44.  
 Hulot (Pierre), E 54.  
 Hulot (Robert), B 55.  
 Hulst (Jean de), prieur du Mont-Dieu, H 1.  
 Husson (François), B 56.  
 Husson (Legrand), B 51.  
 Husson, dit li Masseneaus, II B 1.  
 Husson de Tournay, II B 10.  
 Huz, marchand, E 39.  
 Huz, voyer, E 65.  
 Huz (Regnauld), E 7. 48.  
 Hyver (Jean), E 16.

**I**

Ignace (R. P.), B 67.  
 Isabelet, femme de Jean d'Élaire, B 9.  
 Isabelle, femme de Jacques le chapelier, II B 2.  
 Isabelle, veuve de Perresson Barré, B 10.  
 Isambart le Challier, H 1.  
 Ivette, femme de Hiébert de Berthaucourt, II B 2.

**J**

Jacquemart l'ainé, E 7.  
 Jacquemart, maître menuisier, E 54.  
 Jacquemart (Jean), marchand brasseur, B 2.  
 Jacquemart (Marie-Jeanne), couturière, E 4.  
 Jacquemin (Jean), laboureur, E 55.  
 Jacquemin (Marianne), servante, E 5.  
 Jacquemin, dit Petit Julion, boucher, III B 1.  
 Jacques le chapelier, II B 2.  
 Jacquet (Jean), tellier, E 19.  
 Jacquet le Lamier, B 31.  
 Jacquet le tanneur, B 14.  
 Jacquín, marchand de vin, E 34.  
 Jamais (Marie), E 35.  
 Jamet (Jean-Baptiste), E 4.  
 Jamin (Jean), E 4.  
 Janel (Pierresson), B 32.  
 Jard (Jehannin du), II B 3.  
 Jarlot (l'abbé), chapelain de l'Hôtel-Dieu, E 7. 56. 61. 63.  
 Jarlot (Claude), serrurier, E 4. 7. 29. 44. 51.  
 Jarlot (Raulin), boucher, E 7.  
 Jarlot (veuve), E 67.  
 Jean d'Élaire, dit Riffart, B 9.  
 Jean de Laval-Dieu, E 18, III E 2.  
 Jean de Namur, couvreur, III E 2.  
 Jean de Novy, E 11.  
 Jean de Paris, III E 2.  
 Jean de Poix, II B 3.

- Jean de Saint-Marcel, dit Cordier, B 27.  
 Jean de Warcq, B 24. E 10.  
 Jean le Bombardier, E 14.  
 Jean le Convers, E 10.  
 Jean le Cordier, E 10.  
 Jean le Fourbisseur, II B 10.  
 Jean le Peintre, verrier, E 20.  
 Jean le Vacher, E 12, II B 7.  
 Jeanne, chambrière de l'Hôtel-Dieu, E 19.  
 Jeanne, femme de Charles Poidevin, B 69.  
 Jeanne, femme de Collart Lombart, B 13.  
 Jeanne, femme de Jean du Quesnoy, B 17.  
 Jeannette, chambrière, E 18.  
 Jeannette, femme Hérart Robin, B 29.  
 Jeannette, femme d'Husson Bernot, B 20, II B 9.  
 Jeannette, dite Petite, femme de Jean Évrart, B 45.  
 Jeannette, femme de Jean Gaingnot, B 41.  
 Jeannette, femme de Jean de La Coste, B 8.  
 Jeannette, femme de Jean Raoulin dit Rennouart, B 49.  
 Jeannette, femme de Jean de Rumel, B 25.  
 Jeannette, femme de Petitjean Gobert, B 25.  
 Jeannette, femme de Poncelet Comminel, B 26.  
 Jeannette, servante du curé de Damouzy, II B 10.  
 Jeannette, veuve de Gérard Bruneau, B 18. 24.  
 Jeannot de Poix, B 51. E 10.  
 Jehannet le pêcheur, II B 10.  
 Jeho (Collart Lombart, dit), B 15.  
 Jesson (Jean), B 26.  
 Joffroy (Poncelet), III B 1.  
 Jolibois, E 7.  
 Joly, B 44.  
 Joly (Pierre), couvreur, III E 3.  
 Jorge (Jacquemin), H 1.  
 Josnel (Jean), B 59.  
 Josnet (Martin), III E 2.  
 Jourdain (enfants), E 32.  
 Joyet (Pierre), mainbour, E 11.  
 Julion (Richard), B 51.  
 Jullion (Jacques), paveur, E 38.  
 Jussey, voyer, E 47. 53.
- L**
- Labarre, laboureur, B 70. E 59.  
 Labbé (Jean), maître charpentier, E 47.  
 Labosche (Ovederon), II B 5.  
 La Bouglie (Marie-Anne), B 60.  
 Labry (fille), E 28.  
 Lacatte l'ainé, laboureur, E 55.  
 Lacatte (femme), E 65.  
 Lacoste (Jean de), valet de chambre et barbier du comte de Rethel, B 30.  
 Lacroix (François), E 2.  
 Ladouce (veuve), B 56.  
 Ladvoat (Husson), E 15.  
 Ladvoat, de Villers, B 38.  
 La Fuge (Claude), écuyer, C 3.  
 La Grive (Pierre de), B 64.  
 La Haute (Marie), B 46.  
 Laiffour (Jean), prêtre, E 15.  
 Laigneau (Jean), III E 2.  
 Lainé (Gabriel), maître arquebusier, B 68.  
 Lalbertaut (fille), E 43.  
 Lamarche (André-Michel), E 42.  
 Lamban (Richard), III B 1.  
 Lambert, avocat, G 4.  
 Lambert le Challier, H 1.  
 Lambert (Marie), E 58.  
 Lamigue (Charles), traiteur, B 17.  
 Lamour (Nicolas), laboureur, E 2.  
 Lanceau (Jean), B 45.  
 Landres (Gérard de), B 1.  
 Lanternière (la), B 51.  
 Lapie, E 57.  
 Lapie (Marguerite), E 42.  
 Lapie (Nicolas), E 51.  
 Lapie (Pierre), B 56. E 30.  
 Lapierre, organiste, E 30. 41.  
 Lardenois (Perresson), tanneur, III B 1.  
 Lardenoy (Jean), maçon, B 21.  
 Laumé, clerc, E 28.  
 Launois, sergent de ville, E 35.  
 Launois (Jean-Baptiste), E 52.  
 Launoy, marbrier, B 61. E 7. 69.  
 Launoy (Coleçon de), foulon, II B 10.  
 Launoy (Coleçon du Pont, dit de), B 22.  
 Laurent d'Élaire, B 9.  
 Lebas (Pierronne), bouchère, E 67.  
 Lebrun, couvreur, E 36.  
 Lebrun (Aubert), E 32.  
 Lebrun (Émont) E 7. 55.  
 Leclere (Jean), boulanger, E 21.  
 Leclere (Pierre), maître d'école, E 32. 43.  
 Lécuyer, marchand tanneur, B  
 Ledouble (Jaquet), B 30.  
 Ledoux (Guillaume), E 16.  
 Leduc (Jean), B 65.  
 Leduc (Pierre), G 4.  
 Lefebvre (Barbe), E 45.  
 Lefebvre (Elizabeth), E 3.  
 Lefebvre (Étienne), B 34.  
 Lefebvre (Guillaume), menuisier, E 32.  
 Lefebvre (Jean-Baptiste), E 29.  
 Lefebvre (Perrin), III E 1.  
 Lefebvre (Pierre), E 24.  
 Le Féron (Melchior), conseiller au présidial de Reims, E 5. 6.  
 Lefèvre (Hugues), prêtre, III B 1.  
 Lefèvre (Thiébaud), clerc de l'échevinage, E 13.  
 Lefort (Paris), III E 1.  
 Lefricque (Gérard), prêtre, E 15.  
 Legis, sergent de police, E 28.  
 Legis (Jean), E 23.  
 Legis (Thierry), H 1.  
 Légise, chirurgien, E 5. 33. 48.  
 Legrand (Thomas), II B 11.  
 Legué (Nicolas), G 4.  
 Lejay (Jacques), tabellion, III B 3.  
 Leloup (Jean), marlier, III E 2.  
 Lelorrain, fermier de l'Hôtel-Dieu, E 43.  
 Lelorrain (Simonnet), E 12.  
 Lenoir (Pierre-Joseph), laboureur, B 36.

Lepage (Jean), B 55.  
 Leprince, couvreur, E 64.  
 Leprince (Jean-Baptiste), enfant de chœur, E 56.  
 Lequeux, G 4.  
 Lerouge (Nicolas), boulanger, B 56.  
 Leroux (Léonard), cordonnier, E 4.  
 Le Roy, avocat, E 37.  
 Le Roy (héritiers), G 4.  
 Le Roy (Jean-Louis), G 3.  
 Leroy (Jeanne), B 20.  
 Lescon (François), E 20.  
 Lescrivent (Gérard), H 4.  
 Lescuier (Richard), II B 1.  
 Leseur, chapelain, E 7, 60.  
 Leseur (Nicolas), seigneur de Nanteuil, II B 11.  
 Lespine (de), doyen de Mézières, II E 3.  
 Lespouren (Gobinet de), B 34.  
 Lévesque (Jean), chapelain, E 27.  
 Lherminois (Guillaume), B 48.  
 Lheureux (Jean), tailleur, E 4.  
 L'homme Armé (Jean), B 51.  
 Lhommelet (Jean), chapelain, III E 2.  
 Liébault (Jean), menuisier, E 21.  
 Liébaut (Philippon), II B 4.  
 Li Roys (Aubry), B 26.  
 Lochart (R. P.), jésuite, E 29.  
 Loges (Raulin des), B 24.  
 Loirel (Girart), B 29.  
 Lombart (héritiers), G 4.  
 Lombart (Collart), dit Jeho, B 15.  
 Lombart (Michel-François), chanoine, G 1.  
 Lombart (Nicolas), cordonnier, II B 12.  
 Lombart (Pierre), E 2.  
 Lombus (Nicole), prêtre, maître ès arts, bachelier en décret, B 2.  
 Lonny (Jeanne de), B 51.  
 Lorrain (Jacques), laboureur, B 11.  
 Losart (Walbin, dit), II B 9.  
 Lostange (François), chirurgien, E 4.  
 Louis XIV, roi de France, III A I. IV A 1.  
 Louveau (François), chirurgien, E 1.  
 Lumes (Isabelle de), dame d'Herbigny, B 4. III B 1.  
 Lumes (Jean de), B 21.  
 Lumes (Pierre de), B 4. 32. 51. II B 10.  
 Lumes (Regnault de), II B 10.

## M

Mabil (Léonard), B 59.  
 Macorel (Noë), marchand, B 43.  
 Maffrant (Guillaume), laboureur, B 4.  
 Maffrant (veuve), E 53.  
 Magin (veuve), G 5.  
 Magonet, G 4.  
 Magot (Jean), B 34.  
 Maguin (Gilles), chapelain, E 1.  
 Mahault, E 12.  
 Mahault, femme de Joachim la Commère, II B 9.  
 Mahaut, femme de Wautier Dareux, B 30.  
 Mahuet (Colart), B 51.  
 Maigredot (veuve), II B 4.  
 Maillefer (Jehannot), tonnelier, II B 10.

Mailleux, E 36.  
 Malart (Jean), tonnelier, II B 8.  
 Malherbe E 47.  
 Malherbe, (Marie), G 5.  
 Malicet, maçon, E 18.  
 Mambre (Millet de La), bailli de Mézières, B 68. 72. E 37.  
 Mangosoma, femme de Poncelet Bourguignon, II B 1.  
 Mansuet, II B 12.  
 Mansuet (Charles), B 68.  
 Maquard (François), suisse, E 46.  
 Marchand (Jean), fendeur de bois, B 43.  
 Marée (dame), de Murtin, II B 3.  
 Marée, femme de Gérard le Voué, B 38.  
 Marée, femme de Julion le Voué, II B 10.  
 Marée, dite la Faveleste, II B 4. 5.  
 Marée dite la Fiévée, II B 4.  
 Maresson, femme de Guillaume Collinet, B 21.  
 Maresson, femme de Jacquemin Dimenge, II B 1.  
 Maresson, femme de Jacquet Alart, B 29.  
 Maresson, fille de Fauvel, B 51. II B 3.  
 Marguerite, femme de Gilbert Le Hugier, B 25.  
 Marie de Cons, II B 5.  
 Marie, femme de Huguenin de Hezeques, B 34.  
 Mariette, baisselle de l'Hôtel-Dieu, E 13.  
 Marion, E 13.  
 Marion, maître charpentier, E 63.  
 Marloy, procureur-syndic, E 72.  
 Marteau, E 57.  
 Marteau (Jacques), B 54.  
 Martin, E 24.  
 Martin, couvreur, III E 2.  
 Martin (Charles), B 71. E 60. II B 11.  
 Martin (fille), E 58.  
 Martin (Gérard), B 54. II B 11.  
 Martin (Maurice), E 43.  
 Martinet (Jean-Baptiste), boucher, E 59. 67.  
 Martinet (Maurice), boucher, E 52.  
 Mary, sacristain, E 53.  
 Mary (Guillemin), B 51.  
 Mary (Jaspart), E 20.  
 Masseneaus (Husson, dit), II B 1.  
 Masset (Gérard), portefaix, III E 4.  
 Masson (Jean-Gérard), B 5.  
 Massone (la), pelletier, B 31.  
 Massone (Jean, la), le vieux, B 26.  
 Massot (fille), E 31.  
 Massour (Baudesson la), mainbour, B 3.  
 Massuet, régent des écoles, E 24.  
 Massuet (Gérard), E 19.  
 Math'eu (femme), E 18.  
 Mathieu (Jean), tailleur, E 23.  
 Matis, E 7.  
 Maxime (frère), directeur des frères des écoles chrétiennes, E 58.  
 Mazarin (duchesse de), B 72.  
 Mellet (veuve), E 45.  
 Mellier, II B 12.  
 Melot, servante, E 13.  
 Mengée, femme de Jacquet le tanneur, B 14.  
 Mengot, femme de Coleçon de Regniowez, B 31.  
 Menjos, femme de Coulons li Asniers, II B 4.

Menjot, femme d'Aubry Li Roys, B 26.  
 Mercier (Guillaume), procureur, E 17.  
 Mercier (Jean), sergent, II E 1.  
 Mercier (Jean), le jeune, B 30.  
 Mercier (Julien), III E 2.  
 Mercier le charpentier, II B 10.  
 Midoux (Jean), B 56.  
 Midoux (veuve), G 5.  
 Midrouet (François), échevin, administrateur de l'Hôtel-Dieu, B 68.  
 Mignart (Baudesson de), B 51.  
 Mignart (Jehannin de), B 51.  
 Mijot (Poncelet), B 30.  
 Miles le boucher, II B 3.  
 Milet de Prix, II B 2.  
 Milet (Pierresson), II B 2.  
 Millart (Gilbert), maréchal, E 25.  
 Milly (Jeanne de), G 1.  
 Modiquet, E 43. 65.  
 Modiquet (Claude), B 59.  
 Moncel (Pierre du), B 51.  
 Moreau, E 44.  
 Moreau (Armand), E 2.  
 Moreau (Jean-Baptiste), E 4. 41. 44.  
 Morel (Claude), B 54.  
 Morel (Jean), pâtissier, B 51.  
 Morel (Perresson), échevin, B 18.  
 Mortier (Anglebert), maître tailleur, B 69.  
 Mote (dame de L.), E 12.  
 Mouroux (Remy), B 56.  
 Mousom (Colart), B 21.  
 Mouson (veuve), E 9.  
 Mouzon (seigneur de), Charles VIII, B 2.  
 Murtin (Guillaume de), prévôt de Mézières, B 27. II B 4.

## N

Namur (Jean), E 16.  
 Namurois (François), écuyer, seigneur de La Francheville, B 49.  
 43. E 5. 48.  
 Namurois (Jean), B 54.  
 Namurois (Melchior), marchand, B 44.  
 Nancy (sœurs de Saint-Charles de), E 4.  
 Nepveux (Petitjean), II B 7.  
 Nevers (comte de), B 30.  
 Nevers (comtesse de), B 24.  
 Neveux (Nicolas), B 39.  
 Nicart (Jean), maître serrurier, B 33.  
 Nicart (Jean), prêtre, E 27. 29.  
 Nicolas (R. P.), gardien des Capucins, de Charleville, E 4.  
 Nicolle, curé de Damouzy, II B 10.  
 Ninnin (Gérard), B 54. 65.  
 Ninnin (Gobert), E 26.  
 Ninnin (Jean), prêtre, II B 6.  
 Noiret (Colart), III B 1.  
 Noiret (Jean-Baptiste), G 4.  
 Noiret (Joannès), laboureur, B 11.  
 Noiset (Arnoulet), charpentier, E 13.  
 Noiset (Gérard), E 41.  
 Noiset (Jean-Baptiste), voiturier, B 60.  
 Noiset (veuve), G 5.  
 Noizet, E 27. 61.

Nonnan (Jean), B 54.  
 Nonnon (Pierre), expert écrivain, E 32.  
 Nono (Dawart), B 21.  
 Nonot (fille), E 43.  
 Noteau (Jean), B 22.  
 Nothet (Évrardin), huissier de l'église Notre-Dame, II E 1.  
 Nottin (Thierry), B 69.

## O

Obrion (veuve), G 4.  
 Ode, femme Walbin, II B 9.  
 Ostance (Louis), curé doyen, E. 72. II E 2.  
 Oudet (Jean), III E 1.  
 Oudet (Jeanne), E 46.  
 Oussy (Waffart), H 1.  
 Ovederon, fille de Labosche, II B 5.  
 Ovederonne, veuve de Thiébauld, dit Bonniset, B. 36.  
 Oyon (François), dit Desroziers, chirurgien, E 4.  
 Ozanne (Jean), B 46.

## P

Pagart, maçon, III E 2.  
 Pagès, E 63.  
 Paillardel (Jacques), boulanger, E 24.  
 Paillardel (Nicolas), G 5.  
 Paillart (Colart), III B 1.  
 Pancemal (Jacquemin), B 21. 28. II B 3. 7.  
 Pancemal (Jean), procureur, E 9.  
 Pannier (veuve), E 31.  
 Paris, marchand, E 39.  
 Paris (prévôt de), B 2.  
 Pasquier (Jeanne), B 2.  
 Pastourel (Gilar), B 51.  
 Paubon (Jean), manouvrier, E 1.  
 Pautin, avocat, E 53.  
 Payon (Jean), II E 3.  
 Payot (Angélique-Antoinette), B 62.  
 Péchenart (veuve), G 5.  
 Pellerin (Jean), E 4.  
 Pelletier, couvreur, E 49.  
 Penault (Étienne), chirurgien, B 69.  
 Pense Mal (Voué), II B 5.  
 Pérard, avocat, E 61.  
 Périgny (Marie), E 42.  
 Pérot (Colart), dit Baudriquet, II B 7.  
 Perrin (veuve), G 5.  
 Perrot (Marie-Madeleine), sage-femme, E 4. 30. 41. 46.  
 Peschenart (Jean) II E 2.  
 Petillet (Tristonne), II B 11.  
 Petit, maçon, E 13.  
 Petit, marchand, E 54.  
 Petit (Antoine), B 54.  
 Petit (Isaac Loys), maître d'école, E 23.  
 Petit (Jacques), E 17.  
 Petit (Jean), docteur en théologie, E 24.  
 Petit (Jean), marchand, B 64.  
 Petit (Nicolas), entrepreneur, E 42. 72.  
 Petitcolas (Toussaint), boulanger, E 32.  
 Petitcornu (femme du), B 51.  
 Petitfils, E 58.

Petitfils, voiturier, E 53.  
 Petitfils (Jean), III E 3.  
 Petitfils (Jean-Nicolas), B 68.  
 Pêtre (Jean), B 54.  
 Pêtre (Jeanne), E 4. G 5.  
 Pétré (Nicolas), B 53.  
 Philippe, commandant, B 54.  
 Philippe-Auguste, roi de France, III E 5.  
 Philippe, duc de Bourgogne, II E 4.  
 Philippe (Denis), potier d'étain, E 22.  
 Philippe (Jean), collecteur, E 32.  
 Picart (demoiselle), B 56.  
 Picart (Gérard), E 1.  
 Picart (Jean-Baptiste-Joseph), enfant de chœur, E 48.  
 Picart (Pierre), perruquier, E 50.  
 Piedargent (Jean) l'aîné, E 16.  
 Piedargent (Thierry), E 19.  
 Piérard (Gérard), B 27.  
 Pierrart (Jacquemin), E 10.  
 Pierre (le grand), E 21.  
 Pierre, médecin, E 38.  
 Pierre, le menuisier, E 16.  
 Pierre, potier d'étain, II B 7.  
 Pierresson, d'Élaire, B 51.  
 Pierron (Nicolas), G 4.  
 Pierson (Noël), E 27.  
 Pietrequin (Jacquemin), B 59.  
 Pietrequin (Jean), B 59.  
 Pigon le fourbisseur, B 23.  
 Pijotis (Jean), II B 4.  
 Pillard (Marie-Nicole), B 64.  
 Pillart (Pierre), tambour, E 42.  
 Pilliart (Jean), marchand, E 27.  
 Pions (Hiébers, dit), II B 2.  
 Piquart (Gérard de Landres, dit le), B 1.  
 Plecy (Marie du), B 43.  
 Poidevin (Charles), B 69.  
 Poirier, E 43.  
 Poirier (Marie-Antoinette), E 4.  
 Poix (héritiers), B 56.  
 Poix (Jean), receveur de l'église Notre-Dame, E 50.  
 Poly (Jean le), II B 10.  
 Ponce, femme de Jean Cherpet, II B 7.  
 Ponce, femme de Jean Coquetiaus, B 26.  
 Ponce, femme de Poncelet le meunier, II B 1.  
 Poncelet (Aubry), verrier, E 21.  
 Poncelet de Cons, B 27. 34. 51.  
 Poncelet du Theux, B 51.  
 Poncelet le meunier, II B 1.  
 Poncelet le sergent, B 32.  
 Ponceurons, femme de Miles le boucher, II B 3.  
 Poncette, E 21.  
 Poncette de Poix, II B 5.  
 Poncette, femme le Genre, B 3.  
 Poncette, femme de Simon le Bourguignon, B 38.  
 Poncette, veuve de Jean Foulon, B 23.  
 Ponsart, III B 1.  
 Ponsigard (Anne), E 3.  
 Ponsignart (Jean), II E 2.  
 Pont (Coleçon du), dit de Launoy, B 22.

Poreau, notaire royal, E 44.  
 Portejoie (Jehennin), II B 6.  
 Pot d'argent (Guillaume), II B 9.  
 Potier d'Arches, B 28.  
 Potier le corvisier, B 51.  
 Potier (Jean), B 25.  
 Potot le Charlier, B 27.  
 Poulain, tanneur, B 56.  
 Poulain (Nicolas le), manouvrier, B 6.  
 Pouillet (Jean), III E 1.  
 Pourcherol (Jean), tailleur, E 4.  
 Praxède (sœur), supérieure de l'Hôtel-Dieu, E 57.  
 Presle (Raulesson de), chirurgien, III E 4.  
 Presles (Jean de), III E 1.  
 Prévost (Pierre), B 54.  
 Pringot (Jean-François), marchand, B 62.  
 Proficet, G 4.  
 Proficet (Jean-Baptiste), B 71.  
 Prudhomme, B 44.  
 Prudhomme, échevin, E 72.  
 Prudhomme (Jeanne), G 1. 2.  
 Prudhomme (Pierre-Louis), B 44.  
 Prudhomme (Richard), B 24, 51. E 11.

## Q

Quarier (Jean), mainbour B 18.  
 Queque (Jehannot), II B 10.  
 Quesnoy (Jean du), B 17.  
 Quinart (Nicolas), greffier, III E 3.

## R

Rabinne (Marie), aubergiste, E 4.  
 Raguét (Marie), E 24.  
 Raillcourt (hoirs), II B 3.  
 Ramsault (de), commandant, B 56.  
 Randoux (Thomas), G 5.  
 Ranquillet (Pierre), B 54.  
 Raoulin (Jean), dit Rennouart, B 49.  
 Rassine (Milet), B 51.  
 Raucroy (Pierre Thomas, dit), B 11.  
 Raulet (Jean), charpentier, III E 2.  
 Raulin, E 63.  
 Raulin, charton, III E 2.  
 Raulin (Guillaume), couvreur, III E 2.  
 Raulin (Jacques), B 62.  
 Raulin (Jean), B 54. E 12.  
 Raulin (Nicolas), B 39. 54. 62. II B 11.  
 Raulin (Perette), B 39.  
 Raulin (Tasquin), laboureur, B 53.  
 Raurette, femme de Richard Prudhomme, E 11.  
 Ravineau (Jacquet), B 24.  
 Ravinel, B 51.  
 Récollets, E 58.  
 Regnart (Jean), marchand, E 1.  
 Regnaudin (Jean), boucher, E 14.  
 Regnaudin (Gobert), B 47.  
 Regnault, archevêque de Reims, C 1.  
 Regnault, chapelain, E 20.  
 Regnault, maçon, E 50.  
 Regnesson le torcheur, B 51.

Regniowez (Coleçon de), B 31.  
 Regniowez (Jean de), B 31.  
 Regnouart (Jean), père, dit Dardenne, B 2.  
 Regnouart (Jean), fils, étudiant en l'Université de Paris, B 2.  
 Reims (archevêque de), C 2. E 66. G 7.  
 Remy (François), E 26.  
 Remy (Jean), E 21.  
 Renard, plafonneur, E 64.  
 Renard (femme), E 30.  
 Renard (demoiselle), E 44.  
 Renard (Gillette), G 2.  
 Renard (Simonne), E 4.  
 Renaudin, cordier, E 59.  
 Renaut de Warcq, II B 2.  
 Renvé (Marie), E 3.  
 Renvez (Joseph), chanoine de Braux, E 41. G 2.  
 Rethel (comte de), B 30.  
 Rethel (comtesse de), B 24.  
 Rethel (receveur du comte de), B 2.  
 Rethelois (lieutenant du bailli de), B 59.  
 Reumont (Jean de), écuyer, B 8.  
 Richard, archevêque de Reims, C 1.  
 Richard (Joachim), enfant de chœur, E 64.  
 Richart (Pierresson), B 25.  
 Richer (Bernard), sergent de police, E 23.  
 Richier, sergent de police, E 72.  
 Richier (Henry), savetier, E 23.  
 Riffart (Jean d'Élaire, dit), B 9.  
 Rilly (Pelletier de), procureur, E 49.  
 Ripotot, directeur de l'hospice, E 71.  
 Robert (Jeanne), G 5.  
 Robert (Simonnet), boucher, B 2.  
 Robillon (Étienne), II B 12.  
 Robillon (Jean-Baptiste), maître sculpteur, E 52.  
 Robin, E 58.  
 Robin (Anne), B 65.  
 Robin (Hérart), B 29.  
 Robin (Jean), couvreur, B 51.  
 Robin (Jean), apothicaire, E 21.  
 Robin (Jeannette), B 29.  
 Robin (Nicolas), apothicaire, III E 3.  
 Robinet, manouvrier, E 39.  
 Robinet, prêtre, E 50.  
 Robinet (Jacques), II B 12.  
 Robinet (Jean), B 25.  
 Robinet (Jehannon), III E 4.  
 Robinet (Nicolas), couvreur, E 54.  
 Robinet (Remy), licencié ès lois, G 1.  
 Rochefort (Jacques de), B 22.  
 Roger (Jean), étudiant, E 23.  
 Rogier (Jean), II B 10.  
 Rohan (Armand-Jules de), archevêque de Reims, C 1. 2. F 1.  
 Rohan (Jean), B 38.  
 Roland (Marie), II B 12.  
 Ronceau (Jean), II B 10.  
 Rosette, veuve de Coleçon du Pont, B 22.  
 Rousse (Guillemin Mary, la), B 51.  
 Rousseau (François), laboureur, B 71.  
 Rousselet (Gérard), notaire, III E 2.  
 Rouvroit (Marie de), B 24.

Roze (Colson), B 18.  
 Roze (François), B 56.  
 Roze (Gérard), B 18.  
 Roze (Marguerite), B 18.  
 Rozel (marquis du), II B 12.  
 Rozette (la), E 15.  
 Rumel (Jean de), B 25.

## S

Saingery (Vivien), maçon, G 1.  
 Saint-Contast (Barberie de), intendant de Champagne, G 6.  
 Saint-Daniel (Hiérosme de), prieur des Carmes de Reims, E 25.  
 Saint-Germain (veuve), G 5.  
 Saint-Yves (Gratien), marchand, B 16.  
 Saint-Julien (prieur de), E 21.  
 Saint-Marcel (Alips de), B 36.  
 Saint-Martin (demoiselle), E 34.  
 Saint-Paul (messire Jean), E 10.  
 Saint-Pierre (Rohardin de), B 51.  
 Sainte-Croix (Pierre de), B 51.  
 Sainte-Menehould (bailli de), B 35.  
 Salmon (Brandon), marchand drapier, B 46.  
 Salmon (Gilbert), E 23.  
 Salmon (Guillaume), receveur, B 55. E 4. 66.  
 Salmon (Jean), B 54.  
 Sance (Philippe), B 24.  
 Sarazin (Nicolas), maître maçon, B 49.  
 Sarrazin, E 65.  
 Sart (Henry du), E 18.  
 Sauvage (Béatrix, dite la), II B 5.  
 Saviot, G 4.  
 Sèche (Berthe, dite la), II B 5.  
 Sellier (Jean le), potier d'étain, II B 8.  
 Sergent (Jean), E 22.  
 Serre (Jean de la), IV B 1.  
 Sigas (Nicolas), laboureur, B 13.  
 Signy (religieux de), E 44. II B 5.  
 Simon, scieur, III E 2.  
 Simon (Jean), brasseur, E 15.  
 Simon (Jean), greffier de l'échevinage, B 18.  
 Simon (Poncelet), G 5.  
 Simonet (François), II B 11.  
 Simonet (Jean), II B 11.  
 Simonnet (Blaise), E 28.  
 Simonnet (Colart), B 28. II B 6.  
 Simonnet (Jean), B 20.  
 Simonnet le mercier, E 12.  
 Simonnet (Nicolas), B 20.  
 Simonnet (Regnaudin), B 51.  
 Singery, E 51.  
 Sohier (Jeanne), E 2.  
 Soixons (Maresson), B 20.  
 Sonnet (Jean-Baptiste), laboureur, B 40.  
 Soret (François), E 46.  
 Stévenette, femme de Joffroy de Villers, B 23.  
 Suan, avocat, E 48.  
 Suant (Jean), B 62.  
 Symonnet de Reims, II B 8.

## T

Tache (Pierre), plafonneur, E 7. 56.  
 Taton (Nicolas), G 4.  
 Tavernier le Conrier, B 51.  
 Thibaut (Didier), gardien des Récollets, E 58.  
 Thiébauld dit Bonniset, B 36.  
 Thierry le Foulon, E 40.  
 Thomas le mercier, E 43.  
 Thomas (Pierre), dit Raucroy, B 11.  
 Thomassin (Regnaudin), II B 3. 7.  
 Thomé (veuve), B 54.  
 Thor (Hermant de), orfèvre, B 18.  
 Tillequin, marchand, II B 41.  
 Tilquin (François), panetier, E 30.  
 Tisseron (Charlotte), G 5.  
 Tisseron (Louis), boucher, E 49.  
 Tissot (Jeanne), G 5.  
 Titeux, portefaix, E 46.  
 Titeux (Jean), charpentier, E 29.  
 Tonnellier (Adrien), frère carme de Reims, E 20.  
 Toul (évêque de), E 5.  
 Touly (Gilles), souffleur d'orgues, B 55. E 31.  
 Toupet (Jacques), marchand, B 33.  
 Toussaint (Louis), B 33.  
 Toussaint (Marie), conductrice de la manufacture de laine, E 4. 44.  
 Tret (Jean de), B 51.  
 Troser (Jean), E 12.  
 Truffet (Jean), B 25.  
 Tugot, B 56.  
 Tugot (François), receveur de l'Hôtel-Dieu, E 60.  
 Tugot (Jean), B 68. E 5.  
 Turquin (Jean), pontonnier, B 31. II B 8.

## V

Valdory, procureur-syndic, E 65.  
 Valdory (Augustin), brasseur, B 56.  
 Valdory (Jean-Augustin), receveur, E 7.  
 Valet (Jean), boulanger, B 10.  
 Valin (Colart), II B 5.  
 Valsemoy (Michel-Léopold-Dominé de), chirurgien-major, B 62.  
 Varlet (Hierbin), II B 40.  
 Varlet (Jean), mainbour, B 18.  
 Varloteau (Jacques), B 7.  
 Vassal (Girart), B 51.  
 Vassal (Nicolas), mainbour de Saint-Lazare, III B 4.  
 Vaucher (Philippe), B 54.  
 Verbois, boucher, E 39. 61. 67.  
 Verdcheval, E 31.  
 Verrières (Raoulin de), II B 40.  
 Verrières (Regnaut de), II B 40.  
 Vervins (Colart de), B 24.  
 Vieillard (Jeanne), B 43.

Vieillard (Izabin), B 43.  
 Viet (Simon), G 4.  
 Vigneron (Jean-François), maître charpentier, E. 64.  
 Vigneux (Collesson), B 53. II B 40.  
 Vigneux (Jeannot), E 12.  
 Villain (Jean), B 36.  
 Ville (Marie de), B 59.  
 Ville (Thomas de), B 31.  
 Villers (Jeanne de), B 51.  
 Villers (Joffroy de), B 23.  
 Villers (Malboutaule de), écuyer, B 4.  
 Villiers (Évrard), marchand, B 63.  
 Viot, E 59.  
 Vivian (Th.), laboureur, B 43.  
 Voirin (Jeanne), III E 4.  
 Voisin (Nicolas), E 42.  
 Volant (Wautier), B 51.  
 Voué (Gérart le), B 24. 38.  
 Voué (Hue le), B 24.  
 Voué (Julion le), de Lumes, B 24. II B 5. 7. 10.  
 Voyart (Isaac-Polycarpe), inspecteur général des vivres de la Champagne, B 63. E 6. 56. 69.  
 Vrigne (de), II B 42.  
 Vuahart, charpentier, E 45.  
 Vuahart (Élizabeth), B 4.  
 Vuahart (Jean), E 7. 49.  
 Vuahart (Nicole), B 4.  
 Vuiet (Antoine), E 51.  
 Vuillème (Jacques), III E 4.

## W

Wafflarde (la), E 48.  
 Waffart (Poncette), E 23.  
 Wahart (François), charpentier, E 32.  
 Wahart (Guillaume), plombier, E 38.  
 Wahart (Nicolas), voiturier, B 34.  
 Walbin, dit Losart, II B 9.  
 Wauthélet (Thomas), III E 2.  
 Weric, dit Coulon, II B 2.  
 Werion (Alexis), B 48.  
 Werry le chasurier, B 23.  
 Willaume (Jean), marouvrier, B 11.  
 Willemin (Colart), II B 7.  
 Wyart (Jean), II B 9. III B 4.  
 Wyart (Pierre), III E 2.  
 Wyot (Jean), B 35.  
 Wyriet, dit Coulon, B 41.  
 Wyrion (Jean), brasseur, E 23.

## Z

Zénard (Philippe), B 55. G 2.  
 Zénart, II B 42.  
 Zénart (Jeanne), E 3.

# TABLE DES NOMS DE LIEUX

## A

Ahamps (prés), Mézières, B 21. 25. 29.  
 Aiglemont, II B 10.  
 Alanduy (prairie d'), Warcq, B 67.  
 Arbalétriers (maisons des), Mézières, B 21.  
 Arches, B 1. 19. 35. 51. D 1. E 14. II B 8. 10.  
 Ardenne, E 11.  
 Attigny, B 38. E 18. H 1.  
 Ayvelles (les), B 1. 52. D 1. E 1.

## B

Baleine (maison de la), rue du Grand-Bourg, Mézières, II B 12.  
 Baleine (maison de la), rue des Pêcheurs, B 56.  
 Beaumont-en-Argonne, B 9.  
 Bec-en-Haut (maison du), Mézières, B 17. 55. 57. E 4. 7. 51. II B 11.  
 Belval, B 3. 52. D 1. E 2. 3. 15.  
 Berthaucourt, B 4. 51. 52. 53. 59. D 1. E 3. 7. 12. 15. 16. 17.  
 II B 2. 10.  
 Bitarde (la) Charleville, B 62.  
 Bochet (le), Mézières, B 20.  
 Bondiers (rue des), Mézières, B 21. 51. II B 3. 10.  
 Bon Jehan (cense), Semeuse, E 14.  
 Bouchers (rue des), B 21. 28. 51. 56. II B 3. 11. III B. 1.  
 Bouillon, E 65.  
 Boulzicourt, B 51. 57. 59. E 13. 65. II B 1. 9.  
 Bourgongne (derrière), Fossé, B 43.  
 Bourguignon (cense), Semeuse, E 14.  
 Bourlemont, E 40.  
 Boutancourt, II B 8.  
 Braux, B 4. E 21. 41. 43. G. 2. II B 2. 4.  
 Briquenay, II B 8.  
 Broutières, Champigneul, B 11.  
 Buzancy, E 40.

## C

Châ'ons, B 58. E 5.  
 Champagne, B 52. III B 3  
 Champigneul, B 11. II B 9.  
 Charleville, B 1. 19. 33. 56. 57. 60. 61. 62. 63. 67. 69. D. 1. E. 2.  
 3. 4. 6. 7. 26. 27. 34. 36. 38. 44. 45. 48. 49. 56. 58. 61. 65. 69.  
 70. G 4. II B 11.  
 Charroué, B 5. E 3. G 1. 3. 4.  
 Cheval-Rouge (maison du), Mézières, B 54.  
 Cheveuges, III B 1.  
 Chimay, E 29.  
 Chuffilly, B 11.  
 Cierges (moulin de), Montcy-Saint-Pierre, B 25.  
 Citadelle de Mézières, E 4.  
 Clavy, B 6. 53. D 1.

Cloître (rue du), Mézières, B 15. 21. 54. II B 11.  
 Colette (rue), Pont-d'Arches, E 2.  
 Cons-la-Grandville, II B 1. 5. 10.  
 Courtil-aux-Raines, Berthaucourt, E 11.  
 Courte-Roye, Villers-Semeuse, B 38.  
 Couture (la petite), Vaux-en-Dieulet, B 43.  
 Croissant (hôtel du), Mézières, II B 3.

## D

Dagaut (le), Charleville, E 7. 38.  
 Damouzy, B 7. 64. D 1. E 32. 36. 48. G 1. II B 6. 10.  
 Deux-Robins (maison des), Mézières, E 54.  
 Donchery, B 8. 48. 55. 64. D 1. E 2. 6. 25. 26. 48. 49. 54. 65. 70.  
 G 4. II B 1. 10. III E 1. 2. 3.  
 Doart (postil), Mézières, B 51.  
 Dun, G 1.

## E

Écaille (maison de l'), rue de Saint-Julien, B 28.  
 Échiquier (maison de l'), rue Le Voué, B 51.  
 Étaire, B 9. 51. 52. 65. D 1.  
 Entre-deux-Portes (quartier), Mézières, B 22. 51. II B. 3. 10.  
 Étape (rue de l'), Mézières, B 7. 68. E 6. 68.  
 Étion, B 10. 52. 55. 63. D 1. G 4.  
 Étuves (rue des), Mézières, B 51. 54. 56. 59. II B 4. 10. 11.  
 Évigny, B 11. 51. 65. D 1. E 4. 11. 17. 19. 26. 27. 43. 70.

## F

Faux (hôtel de la), Mézières, B 4. 59.  
 Fignicourt, Champigneul, D 1. II B 1.  
 Fignival, Champigneul, II B 9.  
 Fond-de-la-Croix, Mézières, B 20.  
 Fontaine-Martin, Mézières, II B 4.  
 Fontaine-des-Prêtres, Mézières, B 20.  
 Fossé, B 43.  
 Foyeure (cense), Mézières, III B 2. 3. III E 3.  
 Foulerie (La), Logny-les-Aubenton, G 1.  
 Francheville (La), B 12. 53. 58. E 5.  
 Fromages (Rue des), Mézières, B 56. II B 11.  
 Fumay, II B 8.

## G

Garenne (La), cense, Mézières, B 51. 53.  
 Garoterie (La), La Francheville, B 58.  
 Gernelle, II E 1. III E 5.  
 Gespunsart, B 13. 57. E 1. III E 2.  
 Gohaille (pré), Mézières, B 20. 51.  
 Gouvernement (Le), Mézières, B 56. II B 12.  
 Grand-Bourg (rue du), Mézières, B 4. 23. 33. 51. 56. II B 4. 10.  
 11. 12.

Grand Four, Mézières, II B 10.  
 Grand-Quartier (rue du), Mézières, II B 12.  
 Grande-Hallebarde (maison de la), Donchery, B 64.  
 Grande-Rue ou Grand-Bourg, B 4. 23.  
 Grange-aux-Bois, Belval, B 58.  
 Granges (les), E 53.  
 Granges-Berthollet (les), B 49. 53. E 2. 3. G 2.  
 Granges-devant-Warcq (les), B 49. 52. E 14.  
 Granges devant Mézières ou Granges-Moulues, B 34. 70. E 3. 5.  
 16. 26. 47. 70.  
 Granges-Pavant (les), Warcq, E 3.  
 Gravière (la), Charleville, B 61.  
 Grosse-Saulx (la), Vaux-en-Dieulet, B 44.

**H**

Hainaut, B 63.  
 Haingnault (ruelle), Mézières, II B 5. 40.  
 Halle à la chair, B 24. 51. II B 10.  
 Halle au blé, II B 5.  
 Hardoncelle, B 63.  
 Haudrecy, G 1. 3.  
 Haute-Couture (la), Donchery, B 64.  
 Haye (courtil de la), Mézières, E 10.  
 Hermites (maison dite aux), Saint-Julien, B 29.  
 Hôpital (rue de l'), Mézières, B 24. II B 5.  
 Hôtel à l'angle, rue du Pont-d'Arches, B 51.  
 Hôtel au lion, rue du Grand-Bourg, B 51.  
 Hôtel-de-Ville, Mézières, B 24.  
 Hôtel du singe, rue du Pont-d'Arches, B 59.  
 Houldizy, B 14. 41. D 1.

**J**

Jandun, B 46.  
 Jardins (rue des), Mézières, B 24. 30. 51.

**L**

Laon, E 5. G 1.  
 Launois, II B 10.  
 Laval-Dieu, B 56. III E 2.  
 Leile (rue de), Mézières, II B 5.  
 Lion (maison du), Mézières, II B 10.  
 Logny-les-Aubenton, G 1. 3. 4.  
 Lonny, E 37. G 1. 3. 4.  
 Lumes, B 15. D 1. II B 1. 3. 7.  
 Luppert (hôtel du), près de la salle aux plaids, II B 4.  
 Luxembourg, E 16. III E 5.

**M**

Magot (cense), Mohon, B 34. E 3.  
 Maison-Rouge (la), rue du Grand-Bourg, B 23.  
 Malacquoise (la), Mézières, B 20.  
 Manicourt, D 1. E 13. II B 1. 9.  
 Marché aux fromages, Mézières, B 25.  
 Marché aux pourceaux, B 25. 51. E 13. II B 5. 10.  
 Maubert-Fontaine, B 16. 57. 66. 67. E 3. 28. 34. III A 1. IV A 1.  
 IV B 1.  
 Meuse, rivière, B 60.  
 Mézières, *passim*.  
 Mohon, B 34. 55. 57. 68. 70. E 3. 12. 16. 40. 42. II B 9. III A 5.  
 III E 1. 2.

Mont-Olympe (le), Charleville, B 11.  
 Montcy-Saint-Pierre, B 35. D 1. E 2. 3. 11. 17. II B 9.  
 Monthermé, III A 1.  
 Montigny, II B 10.  
 Montjoly, Charleville, B 36. 56. E 12.  
 Moustier (entour le), Mézières, B 22. 51. 54. II B 10. 11. 12.  
 Mouzon, B 21. 43.  
 Murtin, II B 3. 10.

**N**

Nancy, E 46.  
 Nanteuil, II B 11.  
 Neufmanil, E 1. 11.  
 Neuville-les-Tbis, B 36. D 1. G 3.  
 Neuville-les-Wasigny, B 57.  
 Neuvizy, B 46.  
 Nitrie (évêque de), C 1.  
 Nonnon (cen e), Charroué, G 1.  
 Notre-Dame (escalier), Mézières, II B 12.  
 Notre-Dame (vis-à-vis le portail), II B 7. 11.  
 Nouvion-sur-Meuse, B 36. 53. 57. D 1. E 23. II B 9.  
 Nouzon, B 4. 51. E 10.  
 Noyon, E 19.

**O**

Omont, E 22.  
 Orléans, E 65.

**P**

Paons (rue des), Mézières, B 17. 55. II B 11.  
 Paris, B 2. E 57. 58. 64. 68. G 3. 4. III B 3.  
 Pâturaux (maison des), rue du Grand-Bourg, II B 11.  
 Pêcheurs (rue des), Mézières, B 23. 26. 54. 56. E 5.  
 Petit-Bois (le), Charleville, B 1. 60.  
 Petit-Bourg (rue du), Mézières, B 25. 51. II B 6. 10. 12. III B 1.  
 Petit-Four, Mézières, II B 12.  
 Petites-Nouveaux (les), Poix, B 37.  
 Place Ducale, Charleville, B 63. 69.  
 Poids du roi (maison du), Charleville, B 63. E 7. 70.  
 Poix, B 37. II B 3. 5. 10.  
 Pont-d'Arches (faubourg du), B 23. 51. 59. 64. 67. E 2. 10. 46.  
 51. 60. 69. II B 9. 10.  
 Pont-d'Arches (rue du), Mézières, B 54.  
 Pont-de-Pierre (faubourg du), B 17. 27. 34. 51. 52. 56. 68. E 4.  
 7. 32. 34. 47. 59. 62. 64. II B 6. 10. 11.  
 Pont-de-Pierre (rue du), Mézières, B 54. 56. II B 10.  
 Postil Madame, Mézières, B 31.  
 Prairie au Pont, Mézières-Charleville, E 4.  
 Prayelle (la), Donchery, II B 1.  
 Presle (la), Vaux-en-Dieulet, B 43.  
 Prêtres (rue des), Mézières, G 1.  
 Priole (maison de la), Saint-Julien, II B 7.  
 Prix, B 37. E 26. H 1. II B 2. III E 2.  
 Prudhomme (grange), Evigny, E 19.

**R**

Raillicourt, E 50. II B 10.  
 Recouvrance, G 1. 4.  
 Reims, B 18. 23. 49. C 1. E 5. 14. 20. 25. 39. 44. 53. F 1. II B 8.  
 11. III E 1.  
 Reposoir (maison du), Charleville, B 67.

Rethel, E 46. 53.  
 Rethelois, B 52. E 16.  
 Revin, E 12.  
 Robin aux plaids, Mézières, II B 10.  
 Roche-en-Ardenne (la), E 18.  
 Romery, B 4. E 16. II B 9.  
 Rouen, E 64.  
 Rouppe (la), Clavy, B 53.  
 Rozoy, IV B 1.  
 Rumigny, III A 4.

## S

Sable (le), Charleville, B 60.  
 Sablière (la), Charleville, B 62.  
 Saint-Barthélemy (rue), Charleville, B 1.  
 Saint-Fergeux, G 1. 3. 4.  
 Saint-Jean (maison du chef), Saint-Julien, II B 11.  
 Saint-Julien (faubourg de), B 20. 29. 52. 53. E 2. 49. 24. 36. 55.  
 II B 7. 11. III E 4.  
 Saint-Julien (porte de), Mézières, II B 10.  
 Saint-Julien (rue de), Mézières, B 28. 54. 56. 58. II B 7. 12.  
 Saint-Ladre (jardin de), B 51.  
 Saint-Laurent, E 54. 55.  
 Saint-Lazare (ferme de), B 34. E. 3. 5.  
 Saint-Marceau, E 6. G 2. 3. 4.  
 Saint-Marcel, B 51. G 2. 3. 4.  
 Saint-Menges, B 37. 59.  
 Saint-Pierre (escalier de), Mézières, II B 12.  
 Salle-aux-Plaids (la), Mézières, B 17. 30. II B 4.  
 Sarrelouis, E 58.  
 Sauniers (rue des), Mézières, B 17. 30. 56. II B 8. 10. 11. 12.  
 Sedan, B 64. E 45. 54.  
 Semeuse, B 38. 53. 70. D 1. E 1. 16. 21. 26. 55. 63. 64. 70. II B 9.  
 Sept-Fontaines (maison de), rue de Venise, II B 8.  
 Signe-de-la-Croix (maison au), rue des Sauniers, II B 11.  
 Signy-l'Abbaye, E 44.  
 Simonelle, Tournes, B 42.  
 Simonelle, pré, Warcq, II B 9.  
 Singly, B 40.  
 Sorille (la), Mézières, B 20.  
 Sormonne, B 40. 52. 57.  
 Sormonne (rivière de), E 60.

## T

Tailly, B 43.  
 Tannay, II B 2.  
 Ternes-devans (li), Romery, II B 9.  
 Theux (le), B 51. 57. 68. 70. E 7. 36. 65. II E 2. 9.  
 Tortue (la), Mézières, B 20.  
 Tournay, II B 10.  
 Tournelles (rue des), Mézières, B 21. 31. 51. II B 8. 10. 12.  
 Tournes, B 41. 42. 70. 71. D 1. E 3. 39. 50. 59. 60. G 1. 3. 4. II B 5.  
 Tourteron, E 65.  
 Troyes, III B 3.

## V

Valenciennes, E 58.  
 Vaux (prairie de), Mézières, II B 8.  
 Vaux-en-Dieulet, B 43. 44.  
 Vendresse, B 45. III E 3.  
 Venise (postil de), Mézières, B 51.  
 Venise (rue de), Mézières, B 32. 51. II B 8. 10. III B 1.  
 Verrières, II B 10.  
 Vieux-Fumiers de Warcq (rue des), Mézières, B 54.  
 Vieux-Moulins (rue des), Mézières, B 32.  
 Ville, près Wautraincourt, II B 9.  
 Villers-devant-Mézières ou Villers-Semeuse, B 38. D 1. E 64.  
 Villers-le-Tourneur, B 46. 53. E 1. 3.  
 Villers-sur-le-Mont, II B 10.  
 Vitry-en-Perthois, III B 3.  
 Vivier-aux-Raines, Berthaucourt, B 51.  
 Viviers (les), Clavy, B 53.  
 Voncq, B 47. D 1. E 1. 13. 14.  
 Voué (porte Le), Mézières, B 21.  
 Voué (rue Le), Mézières, B 17. 24. 51. II B 10.  
 Vrigne-aux-Bois, E 49.  
 Vrigne-Meuse, B 48. 55. D 1. E 3. 25.

## W

Warcq, B 42. 49. 55. 57. 65. 67. 70. E 3. 12. 26. 37. G 2. 3. 4.  
 II B 9. 10. III E. 1.  
 Warcq (rue de), B 32.  
 Warenne (la), cense, Mézières, B 51. 53.  
 Warnécourt, B 50. 52. D 1. G 2. 3. 4. II B 2.  
 Warnelle (la), Mézières, B 20. 34. 51.  
 Wautraincourt, B 4. 51. E 16. II B 6. 9.